M. SÉGUIN = D B N A DOCUMENTS SUR LE BRITISH NORTH AMERICA

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

D B N A

DOCUMENTS SUR LE BRITISH NORTH AMERICA

1846 - 1848

Maurice Séguin

Faculté des lettres

Département d'histoire

TABLE DES MATIERES

1843. P. LAVIOLETTE. SUR LA CONVALESCENCE DE SIR C. BAGOT.

Nos voeux sont exaucés...il vivra donc encore
Celui que tout un peuple, à juste titre, adore,
...
Touché de nos malheurs, fatigué de nos voeux,
Le ciel sur ce pays abaisse enfin les yeux.
Il l'a régénéré dans l'ordre de la grâce;
Dans l'ordre politique il ouvre aussi la trace
Qui doit nous ramener la justice et la paix,
...
Il veut que des méchants déjouant les complots,
Sa main vienne briser la chaîne de nos maux;
...
Pour ramener la paix, la justice avec elle,
Chez un peuple égaré...mais demeuré fidèle!
Heureux d'aller combler l'abîme de nos maux,
Bagot impatient s'élance sur les flots.
...
La discorde en fureur dans son antre s'enfuit,
Le jour le plus brillant a remplacé la nuit!
...
Ses jours sont menacés...s'il succombe...malheur!
...
Peuple reconnaissant, souris à l'espérance!
Ta piété, ton zèle au ciel font violence.
Tes voeux sont exaucés! nouvel Ezéchias,
Bagot est rappelé des portes du trépas,
Pour perfectionner son magnifique ouvrage,
Pour cueillir les lauriers d'un héros et d'un sage.
...

1844. E. PARENT. LA PRESSE.

Le sujet à traiter dont j'ai fait choix, pour me conformer à la règle de notre club, est la presse périodique politique de notre pays; sujet assez délicat, comme vous voyez, puisqu'il ne s'agit de rien moins que d'une des principales puissances de nos sociétés modernes libres; puissance dont le pouvoir est si bien établi, si bien senti, qu'on l'a appelé le quatrième état sous le système gouvernemental britannique. D'autres l'ont appelé une magistrature, un apostolat, l'associant, la comparant à ce qu'il y a de plus vénérable parmi les choses de la terre, et à ce qui nous est envoyé de plus élevé d'en haut./.../ Qui a de plus sublimes vertus à prêcher, et une cause plus sainte à défendre, que celle de la liberté, du bonheur du monde, résumé des devoirs de la presse?

On admire et jamais on ne cessera d'admirer les grandes figures de Démosthènes, de Socrate, et de ces fiers tribuns de Rome, qui entretenaient les deux plus célèbres nations de l'ère ancienne de leurs intérêts et besoins politiques./.../ Eh! messieurs, cette mission n'était autre que celle dont sont aujourd'hui chargés nos écrivains politiques, nos journalistes. La presse a remplacé le forum, la place publique, qui était chez les anciens le seul moyen qu'on eût de parler au peuple./...
...
Oh! ne craignons pas de trop relever la mission de la presse. Plus on sentira la dignité de l'état de journaliste, plus ceux qui y sont engagés chercheront à le bien remplir, et plus les peuples seront exigeants sur les qualifications de ceux qui se mettent à la tête de la presse. Et peut-on l'être trop, quand on réfléchit à l'influence immense de l'engin puissant de la presse sur les destinées des nations? Et l'a-t-on été assez dans notre pays depuis trente à quarante ans que la presse a pris un rôle dans nos affaires politiques? et c'est là que j'en voulais venir. Cette haute magistrature, ce sublime apostolat, ce quatrième état dans le gouvernement, entre quelles mains se sont-ils trop souvent trouvés? Ici ma tâche devient pénible, mais j'aurai le courage de dire ma pensée. Heureux si je puis contribuer tant soit peu à une réforme, à laquelle on n'a pas encore pensé, et qui est peut-être la plus importante de toutes, la première à faire; celle qui doit former le fondement de toutes les autres; celle sans laquelle les autres ne pourront que difficilement s'opérer. Cette réforme est d'autant plus pressante que nous entrons sous un nouvel ordre de choses, sous un système de gouvernement régulier, et cela après ce qu'on peut véritablement appeler une révolution. Pendant un demi-siècle nous nous étions trouvés dans une position telle que nous n'avions d'autre alternative, d'autre devoir, presque, que de faire au gouvernement une opposition constante et systématique, opposition sur tout, opposition partout, opposition toujours. Il s'agissait d'user, de détraquer un système de gouvernement qui se refusait à toute réforme. Telles étaient au moins les idées du temps, et elles ont si bien prévalu qu'un bon jour le système de 91

s'est écroulé sous l'effort incessant d'une opposition semi-séculaire. Et après une période d'anarchie, suite ordinaire des commotions politiques, un nouveau système nous est apparu, que nous avons dû accepter, et dans lequel il ne nous reste plus qu'à remplir la part qui nous y est faite, à moins que nous ne voulions abdiquer, et sceller nous-mêmes notre anéantissement comme peuple. On concevra tout d'un coup que notre rôle est changé; qu'il ne s'agit plus tout simplement pour nous de faire une opposition systématique à l'ordre de choses existant, mais d'y jouer notre rôle du mieux possible. De spectateurs hostiles, nous sommes devenus acteurs. Cette position est beaucoup plus difficile que l'autre, et demande d'autres talents et d'autres qualités. Dans notre première position, il suffisait d'être tribun, dans la nouvelle il faut être homme d'état; naguère, réduits à la guerre de guérillas, il nous suffisait d'avoir de bons soldats, aujourd'hui que nous avons à livrer des batailles régulières en rase campagne, il nous faut de bons capitaines; il nous suffisait de manoeuvres pour détruire, il nous faut maintenant des architectes pour rebâtir. Et dans tout cela la presse est appelée à jouer un rôle très marquant, sinon le principal.

Ces propositions admises, que devons-nous avoir à la tête de nos journaux? Des jeunes gens tout frais sortis des bancs de l'école, ou des hommes expérimentés et versés dans les sciences politiques et dans la connaissance du monde? Des aventuriers venant chercher ici, non une nouvelle patrie, mais du pain, ou des hommes liés à nous par les liens du sang, par des affections et des idées communes, et par des intérêts et des besoins communs? Des hommes à passions violentes, qui, semblables à des vipères, ne se plaisent qu'à déverser le venim dont leur coeur est rempli, qui par leur intempérance de langage vous ruineront la meilleure des causes, qui vous feront perdre vos amis, et multiplieront vos ennemis, ou bien des hommes au coeur chaud mais à la tête froide, qui dans les moments les plus critiques sauront faire taire leurs mouvements passionnés, et à force de raison, de modération et de savoir-vivre feront respecter votre cause de vos adversaires mêmes, raffermiront vos anciens amis et vous en feront de nouveaux?/...

...

Je verrais deux moyens d'opérer la réforme désirée,/...

...

Le premier serait un entendement général en vertu duquel on ne donnerait d'encouragement qu'aux journalistes qui se présenteraient avec toutes les conditions voulues, avec des garanties, suffisantes au moins, de patriotisme, de capacité, de prudence et d'expérience./.../ Qu'il soit une bonne fois bien connu qu'on exigera des qualifications supérieures des conducteurs de la presse politique, et vous ne tarderez pas à trouver facilement des sujets dignes en tout de cette haute mission; et s'en formera pour cette branche comme pour les autres, du moment qu'elle sera devenue respectable et rémunérative. Malheureusement jusqu'à présent, et c'est notre faute, le journalisme n'a pas été un état, et ce devrait être le premier. Très souvent il a été le refuge des naufragés de tous les autres états: quand on ne savait que faire pour gagner du pain, on se mettait journaliste, et comme il n'y a pas de sot qui ne trouve un plus sot qui l'admire, on trouvait toujours, pour un temps au moins, quelques centaines de bénévoles lecteurs pour vous souhaiter la bienvenue:/...

Le remède ou moyen que je viens de proposer serait-il jugé être d'une application difficile, en ce qu'il exige le concours de toute la société, adressons-nous aux chefs, aux notabilités des partis politiques ou de leurs diverses nuances, et demandons-leur d'utiliser le principe de l'association au profit du journalisme. Cela se voit en France, où l'on voit les hommes distingués d'un parti ou d'une nuance politique former des associations ayant pour but la fondation de journaux politiques./...

...

Mais il est un autre mal que j'aurais dû signaler dans mon premier article, et qui n'est pas moins à déplorer, résultant aussi de l'existence d'une presse mal conduite, ce mal c'est la perte de l'influence de la presse. Une presse politique confiée à de mauvaises mains, si elle ne communique pas ses mauvais instincts, ses passions à la masse de la société, y produira par ses excès la défiance ou l'indifférence. Les dénonciations d'abus graves les mieux fondées, seront regardées comme de vaines criailleries./...

Avant de terminer, il sera peut-être à propos de répondre à une remarque que l'on ne manquera pas de faire probablement. On demandera pourquoi il devient nécessaire de prendre ici, à l'égard de la presse, plus de soins et de soucis qu'on le fait dans les autres où règne la liberté de la presse, et où on la laisse à elle-même. A cela je répondrai qu'en Angleterre et en France où il y a des centaines de milliers de lecteurs, les capitalistes ont tourné leur attention du côté de la presse périodique, et emploient des capitaux considérables à l'établissement des journaux politiques: c'est dire que ces établissements sont tenus sur un pied respectable à tous égards, et qu'ils ont à leur tête des hommes du plus grand mérite. Il faut aussi ajouter qu'il existe dans ces pays des règles de goût et de convenance, maintenues par une opinion toute-puissante. Nous sommes ici privés de cela, ou si nous l'avons c'est à un degré bien minime.

Ainsi l'ont voit qu'en Angleterre et en France, l'on a réellement les moyens de prévenir le mal qui existe en Canada. Mais aux Etats-Unis, pays que l'on cite aussi comme modèle ou comme exemple, quand il s'agit de civilisation et de tout ce qui en dépend, que fait-on, qu'a-t-on pour prévenir le mal en question? Aux Etats-Unis, l'on fait à peu près comme ici, on laisse faire. Cependant, le grand nombre de lecteurs qui se trouve aux Etats-Unis peut permettre l'établissement de journaux sur le même pied qu'en Angleterre et en France, et il y en a plusieurs qui peuvent jusqu'à un certain point contrebalancer la funeste influence du journalisme infime et populacier. L'habitude et la connaissance des affaires y sont en outre beaucoup plus répandues qu'ici, et le peuple y est par conséquent moins exposé à être égaré. Malgré cela, le journalisme fait beaucoup de mal aux Etats-Unis, et il faut la vigueur de la jeune république pour qu'elle n'y succombe pas.
...

1845. F.-X. GARNEAU. DISCOURS PRELIMINAIRE.

L'histoire est devenue, depuis un demi siècle, une science analytique rigoureuse;/...
...
.../ Ce n'est que de nos jours que les annales des nations ont réfléchi tous leurs traits avec fidélité; et que chaque partie du vaste tableau a repris les proportions qui lui appartiennent. A-t-il perdu de son intérêt, de sa beauté? Non. Nous voyons maintenant penser et agir les peuples; nous voyons leurs besoins et leurs souffrances; leurs désirs et leurs joies; ces masses, mers immenses, lorsqu'elles réunissent leurs millions de voix, agitent leurs millions de pensées, marquent leur amour ou leur haine, produisent un effet autrement durable et puissant que la tyrannie même si grandiose et si magnifique de l'Asie. Mais il fallait la révolution batave, la révolution de l'Angleterre, des Etats-Unis d'Amérique, et surtout celle de la France, pour rétablir solidement le lion populaire sur son piédestal.

Cette époque célèbre dans la science de l'histoire en Europe, est celle où paraissent les premiers essais des historiens américains de quelque réputation. On ne doit donc pas s'étonner si l'Amérique, habitée par une seule classe d'hommes, le peuple, dans le sens que l'entendent les vieilles races privilégiées de l'ancien monde, la canaille comme disait Napoléon, adopte dans son entier les principes de l'école historique moderne qui prend la nation pour source et pour but de tout pouvoir.
...
Si l'on envisage l'histoire du Canada dans son ensemble, depuis Champlain jusqu'à nos jours, on voit qu'elle se partage en deux grandes phases que divise le passage de cette colonie de la domination française à la domination anglaise, et que caractérisent, la première, les guerres des Canadiens avec les Sauvages et les provinces qui forment aujourd'hui les Etats-Unis; la seconde, la lutte politique et parlementaire qu'ils soutiennent encore pour leur conservation nationale. La différence des armes, entre ces deux époques militantes, nous les montre sous deux points de vue bien distincts; mais c'est sous le dernier qu'ils m'intéressent davantage. Il y a quelque chose de touchant et de noble à la fois à défendre la nationalité de ses pères, cet héritage sacré qu'aucun peuple, quelque dégradé qu'il fût, n'a jamais osé répudier publiquement. Jamais cause non plus, et plus grande et plus sainte n'a inspiré un coeur haut placé, et mérité la sympathie des hommes généreux.

Si la guerre a fait briller autrefois la bravoure des Canadiens avec éclat; à leur tour, les débats politiques ont fait surgir, au milieu d'eux, des noms que respectera la postérité; des hommes dont les talens, le patriotisme ou l'éloquence, sont pour nous à la fois un juste sujet d'orgueil, et une cause de digne et généreuse émulation. Les Papineau, (père), les Bédard, les Stuart, descendus dans la tombe entourés de la vénération publique, ont à ce titre pris la place distinguée que leurs compatriotes leur avaient assignée depuis longtemps dans notre histoire, comme dans leur souvenir.

Par cela même que le Canada a été soumis à de grandes vicissitudes, qui ne sont pas de son fait, mais qui tiennent à la nature de sa dépendance coloniale, les progrès n'y marchent qu'à travers les obstacles, les secousses sociales, et une complication qu'augmentent, de nos jours, la différence des races mises en regard par la métropole, les haines, les préjugés, l'ignorance et les écarts des gouvernans et quelquefois des gouvernés. L'union des Canadas, surtout, projetée en 1822, et exécutée en 1839, n'a été qu'un moyen adopté pour couvrir d'un voile légal une grande injustice. L'Angleterre, qui ne voit, dans les Canadiens français, que des colons turbulens, entachés de désaffection et de républicanisme, oublie que leur inquiétude ne provient que de l'attachement qu'ils ont pour leurs institutions et leurs usages menacés, tantôt ouvertement, tantôt secrètement par l'autorité proconsulaire. L'abolition de leur langue, et la restriction de leur franchise électorale pour les tenir, malgré leur nombre, dans la minorité et la sujétion, ne prouvent-ils pas que trop, du reste, que ni les traités, ni les actes publics les plus solennels, n'ont pu les protéger contre les attentats commis au préjudice de leurs droits.

Mais quoiqu'on fasse, la destruction d'un peuple n'est pas chose aussi facile qu'on pourrait se l'imaginer; et la perspective qui se présente aux Canadiens, est, peut-être, plus menaçante que réellement dangereuse. Néanmoins, il est des hommes que l'avenir inquiète, et qui ont besoin d'être rassurés; c'est pour eux que nous allons entrer dans les détails qui vont suivre. Heureux l'historien qui n'a pas la même tâche à remplir pour sa patrie!

L'émigration des îles britanniques, et l'acte d'union des Canadas dont on vient de parler, passé en violation des statuts impériaux de 1774 et 1791, sont, sans doute, des événemens qui méritent notre plus sérieuse attention. Mais a-t-on vraiment raison d'en appréhender les révolutions si redoutées par quelques uns de nous, tant désirées par les ennemis de la nationalité franco-canadienne? Nous avons plus de foi dans la stabilité d'une société civilisée, et nous croyons à l'existence future de ce peuple dont l'on regarde l'anéantissement, dans un avenir plus ou moins éloigné, comme un sort fatal, inévitable. Si je m'abandonnais, comme eux, à ces pensées sinistres, loin de vouloir retracer les événemens qui ont signalé sa naissance et ses progrès, et de me complaire dans la relation des faits qui l'honorent, je ne trouverais de voix que pour gémir sur son tombeau. Je me couvrirais la tête pour ne pas voir agoniser ma patrie, expirer ma race. Non, homme d'espérance, l'on n'entendra jamais ma voix prédire le malheur; homme de mon pays; l'on ne me verra jamais, par crainte ou par intérêt, calculer sur sa ruine supposée pour abandonner sa cause.

Mais, dans le vrai, cette existence du peuple canadien n'est pas plus douteuse aujourd'hui, qu'elle ne l'a été à aucune époque de son histoire. Sa destinée est de lutter sans cesse, tantôt contre les barbares qui couvrent l'Amérique, tantôt contre une autre race qui, jetée en plus grand nombre que lui dans ce continent, y a acquis depuis longtemps une prépondérance, qui n'a plus rien à craindre. Mais qui peut dire que ces luttes aient retardé essentiellement sa marche? C'est pendant celle dont on craint les plus funestes résultats, que son extension a pris les plus grands développemens. Dans les 152 ans de la domination française, la population du Canada n'a atteint que le chiffre de 80,000 ames environ, tandis que dans les 83 ans de la domination anglaise, ce chiffre s'est élevé à plus de 500,000, et le pays s'est établi dans sa plus grande étendue. On voit donc que les frayeurs dont l'on vient de parler, sont plus chimériques que réelles.

En effet, ce qui caractérise la race française, par-dessus toutes les autres, c'est "cette force secrète de cohésion et de résistance, qui maintient l'unité nationale à travers les plus cruelles vicissitudes et la relève triomphante de tous les obstacles."/...

Rien ne prouve que les Français établis en Amérique aient perdu, au contraire, tout démontre qu'ils ont conservé, ce trait caractéristique de leurs pères, cette puissance énergique et insaisissable qui réside en eux-mêmes, et qui, comme le génie, échappe à l'astuce de la politique comme au tranchant de l'épée. Il se conserve, comme type, même lorsque tout semble annoncer sa destruction. Un noyau s'en forme-t-il au milieu des races étrangères, il se propage, en restant comme isolé, au sein de ces populations avec lesquelles il peut vivre, mais avec lesquelles il ne peut guère s'amalgamer. Des Allemands, des Hollandais, des Suédois se sont établis par groupes dans les Etats-Unis, et se sont insensiblement fondus dans la masse sans résistance, sans qu'une parole même révélât leur existence au monde. Au contraire, aux deux bouts de cette moitié du continent, deux groupes français ont pareillement pris place, et non seulement ils s'y maintiennent comme race, mais on dirait qu'une énergie qui est comme indépendante d'eux, repousse les attaques dirigées contre leur nationalité. Leurs rangs se resserrent, la fierté du grand peuple dont ils descendent et qui les anime alors qu'on les menace, leur fait rejeter toutes les capitulations qu'on leur offre; leur esprit de sociabilité, en les éloignant des races flegmatiques, les soutient aussi dans les situations où d'autres perdraient toute espérance. Enfin cette force de cohésion, dont nous venons de parler, se développe d'autant plus que l'on veut la détruire.

"La nationalité d'ailleurs n'est pas un fruit artificiel: c'est le don de Dieu; personne ne peut l'acquérir, et il est impossible de le perdre." [De la philosophie catholique en Italie,(M. Ferrari).---Revue des deux Mondes.] Les six siècles de persécution, d'esclavage et de sang de l'Irlande sont une preuve mémorable des dangers de la dénationalisation, qu'on me passe ce terme, forcée et violente d'un peuple civilisé par un autre peuple civilisée.

Les hommes d'état éminens qui ont tenu le timon des affaires de la Grande-Bretagne après la cession du Canada en 1763, comprirent que la situation particulière des Canadiens, dans l'Amérique septentrionale, était un gage de leur fidélité; et cette prévision n'a été qu'une des preuves de la sagacité que le cabinet de cette puissance a données en tant d'occasions.

Livrés aux réflexions pénibles que leur situation dut leur inspirer après la lutte sanglante et prolongée dans laquelle ils avaient montré tant de dévouement à la France, les Canadiens jetèrent les yeux sur l'avenir avec inquiétude. Délaissés par la partie la plus riche et la plus éclairée de leurs compatriotes qui, en abandonnant le pays, les privèrent du secours de leur expérience; faibles en nombre et mis un instant pour ainsi dire à la merci des populeuses provinces anglaises auxquelles ils avaient résisté pendant un siècle et demi avec tant d'honneur, ils ne désespérèrent pas, néanmoins, de leur position. Ils exposèrent au nouveau gouvernement leurs voeux en réclamant les droits qui leur avaient été garantis par les traités; ils représentèrent avec un admirable tact que la différence même qui existait entre leur langue et leur religion et celles des colonies voisines, les attacherait plutôt à la cause métropolitaine qu'à la cause coloniale: ils avaient deviné la révolution américaine.

Le hasard a fait découvrir dans les archives du secrétariat provincial à Québec, un de ces mémoires, écrit avec beaucoup de sens, et dans lequel l'auteur a fait des prédictions que les événemens n'ont pas tardé à réaliser. En parlant de la séparation probable de l'Amérique du nord d'avec l'Angleterre, il observe "que s'il ne subsiste pas entre le Canada et la Grande-Bretagne d'anciens motifs de liaison et d'intérêt étrangers à ceux que la Nouvelle-Angleterre pourrait, dans le cas de la séparation, proposer au Canada, la Grande-Bretagne ne pourra non plus compter sur le Canada que sur la Nouvelle-Angleterre. Serait-ce un paradoxe d'ajouter, dit-il, que cette réunion de tout le continent de l'Amérique formée dans un principe de franchise absolue, préparera et amènera enfin le temps où il ne restera à l'Europe de colonies en Amérique, que celles que l'Amérique voudra bien lui laisser; car une expédition préparée dans la Nouvelle-Angleterre sera exécutée contre les Indes de l'ouest, avant même qu'on ait à Londres, la première nouvelle du projet.

S'il est un moyen d'empêcher, ou du moins, d'éloigner cette révolution, ce ne peut-être que de favoriser tout ce qui peut entretenir une diversité d'opinions, de langage, de moeurs et d'intérêt entre le Canada et la Nouvelle-Angleterre.

La Grande-Bretagne influencée par ces raisons qui tiraient une nouvelle force des événemens qui se préparaient pour elle au-delà des mers, ne balança plus entre ses préjugés et une politique dictée si évidemment dans l'intérêt de l'intégrité de l'empire. La langue, les lois et la religion des Canadiens furent conservées dans le temps même où il ? aurait été comparativement facile pour elle d'abolir les unes et les autres, puisqu'elle possédait alors la moitié de toute l'Amérique. Elle eut bientôt lieu de se réjouir de ce qu'elle avait fait cependant. Deux ans à peine s'étaient écoulés depuis la promulgation de l'acte de 1774, que ses anciennes colonies étaient toutes en armes contre son autorité, et faisaient de vains efforts pour s'emparer du Canada, qu'elles disaient n'avoir aidé à conquérir que pour l'intérêt et la gloire de l'Angleterre. ?

Les Canadiens appelés à défendre leurs institutions et leurs lois garanties par les traités et par ce même acte de 1774, que le congrès des provinces rebelles avait maladroitement "déclaré injuste, inconstitutionnel, très dangereux et subversif des droits américains," se rangèrent sous le drapeau de leur nouvelle mère-patrie, qui profita ainsi plus tôt qu'elle ne l'avait pensé, de la sagesse de sa politique, politique sanctionnée depuis par le parlement impérial, en deux occasions solennelles, savoir: en 1791, en octroyant une charte constitutionnelle à cette province; et, en 1828, en déclarant que "les Canadiens d'origine française ne devaient pas être inquiétés le moins du monde dans la jouissance de leurs lois, de leur religion et de leurs privilèges, tel que cela leur avait été assuré par des actes du parlement britannique."

Si cette politique, qui a déjà sauvé deux fois le Canada, a été méconnue et répudiée par l'acte d'union, il n'est pas improbable que les événemens y fassent revenir, et qu'on s'aperçoive que les Canadiens, en s'anglifiant, ne deviennent rien moins qu'Anglais. Rien n'indique que l'avenir sera différent du passé; et ce retour pourrait être commandé par le progrès des colonies qui restent encore à la Grande-Bretagne dans ce continent, et par la perspective d'une révolution semblable à celle qui a frayé le chemin à l'indépendance de l'Union américaine.

S'il en était autrement, il faudrait croire que le cabinet de Londres a jugé d'avance la cause de la domination britannique dans cette partie du monde, et qu'il la regarde comme définitivement perdue. Mais l'on doit présumer qu'il y connait fort bien la situation des intérêts anglais; qu'il a déjà jeté les yeux sur l'avenir, comme on peut l'inférer de quelques passages qui se trouvent dans le rapport de lord Durham sur le Canada, et qu'il désire enfin le dénoûment le moins préjudiciable à la nation. La Grande-Bretagne tient notre sort entre ses mains; et selon que sa conduite sera juste et éclairée, ou rétrécie et tyrannique, ces belles et vastes provinces formeront, lorsque le temps en sera venu, une nation indépendante et une alliée utile et fidèle, ou elles tomberont dans l'orbite de la puissante république qui semble destinée à lui disputer l'empire des mers. Cette question mérite l'attention grave des hommes d'état métropolitains et coloniaux; plusieurs peuples sont intéressés à sa solution.

Dans les observations ci-dessus, nous avons énoncé franchement et sans crainte nos vues sur un sujet qui doit préoccuper tous les Canadiens dans la situation exceptionnelle où ils se trouvent comme peuple. Nous l'avons fait, parce que nous croyons que nos lecteurs avaient droit de connaître notre opinion à cet égard; nous avons dû aussi exprimer nos espérances que nous croyons bien fondées, parce qu'elles procèdent des déductions les plus sévères des faits historiques dont nous allons dérouler le riche et intéressant tableau.

1845. F.-X. GARNEAU. INTRODUCTION.

...
Lorsque nous arriverons à l'époque mémorable de l'établissement du gouvernement constitutionnel en ce pays, nous recueillerons avec soin et impartialité les actes des corps législatifs, qui doivent prendre place dans l'histoire. Cet événement est aussi pour nous un sujet de réminiscence; il nous rappelle un de ces actes glorieux dont toute une race, jusque dans ses plus lointaines ramifications, aime à s'honorer: et nous devons l'avouer, nous portons nos regards sur ceux qui ont conquis autrefois la charte des libertés anglaises, et dont la victoire devait ainsi nous profiter, avec d'autant plus de vénération que la race normande, d'où sortent la plupart des Canadiens, est celle qui a doté l'Angleterre de ce bienfait, principale cause de sa gloire et de sa puissance. (Tous les barons qui ont forcé le roi Jean-sans-terre à signer la Grande-Charte, écrite en français et en latin, portent en apparence des noms français./...) L'histoire de cette colonie redouble d'intérêt à partir de ce moment. L'on voit en effet les sentiments, les tendances et le génie du peuple, longtemps comprimés, se manifester soudainement et au grand jour; de grandes luttes politiques et de races agiter la société, le gouvernement et les représentans populaires combattre, sur les limites extrêmes de leurs pouvoirs respectifs, pour des droits et des privilèges toujours contestés; enfin tout attache dans le spectacle animé de ces joutes paisibles de l'intelligence et de la raison, dont l'amélioration du pays et le bien-être de ses habitans, constituent l'objet. Cette partie de notre tâche ne sera ni la moins difficile ni la moins importante.

1845. L.A. OLIVIER. ESSAI SUR LA LITTERATURE DU CANADA.

Messieurs,---Nous ne pouvons le dissimuler, la culture des lettres est à son enfance parmi nous; à peine comptons-nous quelques essais littéraires ou historiques. Lus avec plaisir, lors de leur publication, par le petit nombre des amis de la littérature du pays, plusieurs de ces productions, dignes cependant d'un meilleur sort, sont depuis tombées dans l'oubli. Les auteurs de ces écrits, trompés pour la plupart dans leur attente, et pleurant l'indifférence glaciale qui accueillait leurs efforts, renonçaient à cette carrière ingrate; puis refoulant en eux les nobles inspirations prêtes à se développer, et comprimant les élans de l'hôte intérieur que l'enthousiasme avait un instant éveillé, ils se mêlaient de nouveau à la foule, et marchaient avec elle de son pas lourd et monotone.

Nous devons certainement regretter cette apathie funeste qui a, jusqu'à ce jour, accueilli les premiers pas de l'écrivain; mais ces regrets seraient superflus, si connaissant l'obstacle, nous ne cherchions en même temps les moyens de les vaincre.

Je ne prétends point, messieurs, faire la critique de nos écrivains, mais cependant je dois dire que peu d'entre eux ont su, suivant moi, donner à leurs oeuvres une couleur originale, et distinguer le caractère propre à notre littérature. Imitant au lieu de créer, ils nous peignaient les hommes de nos jours, les sciences et les moeurs de notre époque; hommes, scènes et moeurs à peu près semblables à ceux de l'ancien monde. Erreur doublement fatale, puisqu'en même temps qu'ils dépouillaient leurs oeuvres du cachet de l'originalité, essentielle dans les ouvrages d'imagination, ils se trouvaient à lutter avec les grands maitres de l'Europe; lutte dans laquelle ils devaient nécessairement succomber, car leurs tableaux ne pouvaient offrir les grands traits de ceux de leurs rivaux. Notre population actuelle, laborieuse et morale, mais peu nombreuse; notre histoire dépouillée des grands événements qui ont agité l'Europe au commencement de ce siècle, ne leur offraient qu'un champ ingrat à cultiver: aucuns de ces caractères puissants, aucune de ces passions orageuses qui bouleversent les sociétés et excitent les hommes à des oeuvres remarquables, soit dans la voie du crime, soit dans celle de la vertu.

Voilà, je crois, l'une des causes du peu de succès de ces écrits; car eussent-ils été irréprochables sous le rapport du style et de l'exécution, ils ne pouvaient sortir du cercle étroit et peu nombreux que forment les amis des lettres dans ce pays. Ils ne pouvaient offrir aucun intérêt puissant aux populations de la vieille Europe, courtisane blasée qui ne saurait goûter les émotions douces et tranquilles, mais qu'il faut exciter par des émotions fortes, par des portraits nouveaux. Aussi, je vous le demande, messieurs, quel oeuvre pouvons-nous citer qui ait traverser l'océan; quel monument de notre littérature a été rappeler aux hommes de notre ancienne patrie, de cette France que nous n'oublions point, que les descendants des aieux communs, sont dignes de leur nom et de leur origine?

Cependant à celui qu'une noble émulation inspire, à celui qui se sent le courage de braver les veilles et les travaux, pour acquérir quelque renom, il faut un théâtre étendu, il faut des applaudissements nombreux.

Si nous voulons obtenir ce but, si nous voulons partager la gloire de nos ainés, nous devons franchir les limites de notre époque. Comme ceux qui saluaient à leur départ, les rivages d'Europe, vinrent les premiers planter sur ces bords l'étendard de la civilisation, nous devons dire adieu aux hommes de nos jours, à nos institutions; nous devons remonter aux premiers temps de notre histoire. Jamais main hardie n'a osé lever le voile qui dérobe ces temps inconnus; jamais un pied ferme n'a osé franchir le seuil de cette nature majestueuse./.../ Et cependant, s'il est vrai que le spectacle de la nature puisse seul inspirer des pensées grandes, sublimes, s'il est vrai qu'il soit comme une glace d'où réflètent nos inspirations et d'où elles doivent jaillir dans tout leur jour, quelle carrière immense s'ouvre devant vous.

Vous n'irez plus sur le bord des ruisseaux limpides, épier les naïades endormies par le bruit monotone de leurs ondes; mais vous nous peindrez de vastes nappes d'eau, dont l'oeil peut à peine distinguer les limites d'avec l'azur de l'horizon, tantôt unies comme une glace, puis lorsque le vent souffle soulevant des vagues qui le disputent à celles de l'océan. Alors si vous animez par la présence de l'homme cette scène immense, mais muette, vous nous montrerez, sur la cime blanchie des flots, le Sauvage assis dans son cannot léger fait d'écorce d'arbre./...

.../ Nous n'irons plus sous de faibles bosquets, pour y voir des nymphes toujours jeunes, quoique décrites depuis tant de siècles; nous nous enfoncerons dans l'épaisseur de forêts anciennes comme le pôle glacé du nord jusqu'où elles s'étendent. Là nous trouverons des peuples sauvages, peuples au sortir des mains de la nature; là tout vous semblera nouveau par son extrême ancienneté, et votre esprit, franchissant les siècles, vous reportera aux temps voisins de la naissance du monde.

Tantôt vous nous peindrez toute une bourgade assemblée autour de son chef, le tomahawk en main, et faisant retentir le terrible chant de guerre./...

...
Votre plume plus gracieuse, veut-elle nous peindre des émotions plus douces, des scènes d'amour? Nous n'irons plus, foulant aux pieds les tapis des boudoirs, troubler dans sa pose langoureuse, la jeune fille aux yeux bleus, aux cheveux blonds, vêtue de soie, aspirant les parfums, et préparant des paroles flateuses, mais bien souvent mensongères. Nous irons sur les bords du fleuve dont les ondes faiblement agitées par une brise légère, réflètent les rayons pourpres du soleil descendant à l'horizon. Sous vos pieds la verdure au-dessus de votre tête l'azur du ciel, la main sur votre coeur, et oubliant les sentiments factices des nations civilisées, vous évoquerez la fille des peuples qui jadis parcourent ces rives, la pure et naive algonquine, au langage harmonieux. Vous nous peindrez au sortir du bain, ses cheveux noirs, encore trempés par les eaux du fleuve, et la couvrant toute entière. Elle a reçu, pendant le jour, les présents de chasse des plus beaux guerriers de sa tribu, et cependant une tristesse vague, un désir ou un regret à saisi son coeur; aucun de ces guerriers, trop occupés de la gloire des combats, n'a murmuré à son oreille le mot que son âme, vierge comme son corps, attendait. Ses yeux noirs, si doux, si limpides, tournés vers le ciel, semblent y chercher ce qu'elle ne saurait trouver au milieu des siens, sur cette terre sauvage; vous nous direz le cri naïf de sa joie, lorsqu'elle aperçut, pour la première fois, l'Européen qui bravant les tempêtes de l'océan, avait abordé sur ces rivages./...

Je n'ai pu, messieurs, tracer que faiblement la route que nous devons suivre, si nous voulons avoir une littérature à nous, une littérature canadienne;/.../Nous avons le bonheur de parler une langue que possèdent les personnes instruites de l'Europe presqu'entière; partout où parviendront la langue et la littérature françaises, nous pourrons espérer voir notre oeuvre y parvenir, sous l'égide de ses ainées./...

...

1845. L.-O. LETOURNEUX. LA SOCIETE CANADIENNE.

Au milieu des sujets qui préoccupent souvent notre esprit, à nous obscurs chroniqueurs des événements et des choses, il n'en est aucun qui prenne une plus large part de nos méditations et de nos rêveries, de nos sympathies et de nos méditations et de nos espérances, que celui de l'état de notre société canadienne, non pas tant sous un point de vue politique et de législation, que sous le point de vue social et domestique.

Pour prendre notre société comme un type à part et isolé, jeté par la providence sur ce coin d'un immense continent, au milieu de populations étrangères qui la pressent de toutes parts, pour examiner et mettre en relief ses moeurs, son originalité, son allure——pour montrer les transformations diverses, que déjà elle peut avoir subies et qu'elle pourrait encore prendre et éprouver, il faudra nécessairement mêler à notre sujet des considérations et des faits de politique coloniale qui s'y rattachent, et surtout laisser voir l'influence si naturelle des lois sur les moeurs et de la politique sur les destinées d'une nation. Celui qui veut étudier la société canadienne depuis les premiers établissements de la Nouvelle-France, jusqu'à nos jours, qui veut en approfondir l'histoire et surtout bien connaitre l'esprit des temps et des époques qu'il faut traverser, s'apercevra bientôt avec combien peu de justice on a jusqu'aujourd'hui apprécié le passé, et combien on l'a injustement calomnié; et pourtant le coeur de tout Canadien-Français devrait se réchauffer aux souvenirs de ce qui existait autrefois, en songeant que cette brillante civilisation qui aujourd'hui se répand partout, et qui entraine toutes les nations dans son incandescente activité, efface chaque jour en passant quelque chose de nos moeurs primitives.

Après la paix de 1763, grâce aux conditions des traités par lesquels la Nouvelle-France fut cédée à l'Angleterre, notre société conserva longtemps pur et intact son cachet d'originalité nationale, comme elle conserve encore aujourd'hui sa langue, sa religion et ses lois. Le pays était entièrement peuplé de Canadiens-Français; moeurs publiques et de la vie du dehors, et moeurs intérieures et du foyer domestique, tout, le coeur comme la physionomie, était éminemment français. La noblesse issue de bonnes maisons était opulente pour ses besoins d'alors; elle était sage, dans un temps où l'aristocratie battue en ruine quelques années auparavant par le pouvoir souverain sous Louis XIII et Richelieu, pour maintenir sa dernière position ou pour en reconquérir une nouvelle, se réformait, se faisait meilleure et s'instruisait. La roture était également bien composée, non de mauvais sujets, de mauvais garnements, mais de cultivateurs, d'ouvriers, d'artisans laborieux et industrieux; et au milieu d'une semblable population, le clergé catholique et ces héroiques missionnaires des premiers jours, à qui de perpétuels services, le plus grand dévouement, un zèle sincère et ardent, et les plus admirables vertus, donnaient une influence légitime, le clergé, au milieu d'un tel peuple, lui imprimait ces principes religieux et moraux qu'il a conservés jusqu'à nos jours. Telle était notre société après la cession; et certes c'était bien ce qu'il fallait à une colonie naissante et agricole.

...

Dans leurs rapports avec la population étrangère qui vient s'établir sur les bords du Saint-Laurent et surtout dans les villes, nos ancêtres conservaient l'influence que leur donnait la possession des richesses territoriales, et encore celle de la supériorité intellectuelle, et ils exerçaient cette influence quoiqu'elle ne provint pas du pouvoir et que souvent elle lui résistât. Nos compatriotes d'origine anglaise composés entièrement d'abord de négociants et d'artisans, venus eux-mêmes d'un pays aristocratique dans un temps où la noblesse conservait encore tous ses privilèges et son éclat, devaient naturel-

?lement admettre la supériorité de ceux qui avaient la propriété et le domaine du sol. A ces avantages les Canadiens joignaient de belles manières, des moeurs policées et le prestige qui s'attachait encore aux armes et à la gloire française, malgré ses pertes immenses dans les quatre parties du monde; tout cela faisait que, malgré notre récente défaite et le peu de part que nous prîmes dans l'administration de la colonie dans les premières années de la possession anglaise, notre société cependant avait le ton et la supériorité. Villes et campagnes conservaient et leur allure et leurs manières d'être comme avant la cession. La France était encore si près de nous; les relations, les souvenirs si récents; et à nos portes grondait déjà l'orage qui, enlevant à la Grande-Bretagne le plus beau fleuron de sa couronne, les Etats-Unis d'Amérique,devait assurer pour de longues années la nationalité française au Canada, lui donner de la puissance, de l'accroissement et de la force.

Avant l'insurrection des Provinces-Unies, pendant le règne militaire, il y avait bien eu une lutte entre les parties hétérogènes de la population, et déjà se faisait sentir cette tendance d'envahissement qu'ont les gouvernants sur les gouvernés. L'exercice du pouvoir entre les mains du gouverneur était bien souvent despotique et arbitraire, et, comme pendant toutes les époques de transition, il y eut des jours de malaise et d'instabilité. La loi n'eut pas d'empire ...
La justice fut méconnue et indignement méprisée. Mais aux premiers moments d'insurrection chez nos voisins, l'Angleterre comprit tout ce qu'elle pouvait attendre de la population française du Canada, si elle la gagnait d'abord par un gouvernement libéral et éclairé; aussi suspendit-on bien vite le système d'exclusivisme qui avait distingué jusque-là l'administration coloniale et s'empressa-t-on d'effacer jusqu'aux souvenirs de ce règne militaire qui avait pesé si lourdement sur les habitants du pays.

Il était temps, disait alors le premier ministre anglais, lord North, d'arracher ce pays à l'anarchie où il était plongé depuis la cession. Les nuages amassés sur l'horizon politique américain éclatèrent, et l'orage dura assez longtemps pour faire oublier à tous les sujets et leurs combats et leurs haines, et surtout pour effacer les soupçons qu'on pouvait avoir sur la fidélité des nouveaux sujets. Notre vieille noblesse fut fidèle aux principes d'honneur que son serment d'allégeance lui dictait et à sa réputation de vaillance; elle vola à la frontière pour la protection du territoire, conduisant sous ses ordres les habitants de la colonie, et tous ensemble, chefs et soldats, ne démentirent pas la bravoure des enfants de la France.

Nous le demandons, que serait devenu la suprématie anglaise au Canada en 1776, si la population française eût refusé de se porter sur les frontières ou bien eût prêté main-forte aux insurgés, alors que toutes les forces de l'armée anglaise au pays se composaient du 7me et du 26me régiments de ligne? et cependant dans ces temps de mensonges et de fausseté, on a osé faire de sanglants reproches aux Canadiens-Français, de leur manque de loyauté et de fidélité quand, quelques années seulement après la cession du pays ils refusaient les ouvertures que leur faisaient non seulement les Américains, mais aussi la France elle-même par le canal du comte d'Estaing et du marquis de Lafayette. Quand la paix fut conclue avec les Etats-Unis, on conçoit que les Canadiens, qui s'étaient si bien conduits durant la guerre, prirent une part plus importante dans les conseils de la province, et élevèrent par là même leur position sociale et domestique. L'émigration était lente; aussi dans les villes, à Québec comme à Montréal, à part quelques officiers publics et quelques négociants importés tout frais d'Angleterre, les cercles étaient par leur esprit et leurs manières et leurs moeurs presque exclusivement français. Tout ce qui voulait être de bonne compagnie et de bon goût devait suivre naturellement les moeurs et le ton de la société française, et surtout de la noblesse qui, pour avoir été placée depuis la cession sur un pied d'égalité avec le reste des sujets du Canada, n'en conservait pas moins alors le prestige et l'éclat attaché à de beaux noms et à d'illustres familles.

Surtout dans Québec, la capitale, aux cercles que tenaient autrefois les intendants succéda l'espèce de cour britannique des gouverneurs anglais. Cependant fussiez-vous transportés de suite à ces temps passés, dans les grands salons de réception du Château St. Louis, votre coeur battrait d'orgueil et de bonheur, en entendant prononcer les noms des hôtes de la cour du vice-roi. Il y avait là prédominance des moeurs, de l'esprit et des manières français, et l'on se plaisait à étudier et à imiter cette esquise politesse et cette bonne cordialité de nos pères qui fait encore aujourd'hui l'admiration des nations civilisées. Il y avait plus; il y avait là une nationalité dignement représentée par MM. de Longueuil, de Lotbinière, de Rouville, de Boucherville, de Lacorne, de Labruère, de St. Ours, de Montigny, d'Eschambault, de la Magdeleine, de Montesson, de Rigouville, de Salaberry, de Tonnancour, de Florimont, Duchesnay, de Lanaudière, de Gaspé, de Beaujeu, de St. Georges, de Léry, de Salles La Terrière, de Chambly, de Verchères, de St. Luc, de Bonne, Taschereau, de Tascher, d'Artigny, et cent autres noms semblables. Et quelle considération et quel intérêt ces hommes-là, qui venaient de se distinguer dans les guerres, et qui, en mainte occasion, une poignée d'entre eux, comme des héros de l'antiquité, ? avaient opposé une barrière si formidable aux envahissements des Américains; quelle considération et quel intérêt ne devaient-ils pas acquérir pour eux-mêmes et pour leurs compatriotes? N'étaient-ils pas bien capables de donner au relief, de l'éclat, de l'importance à un peuple, surtout dans un temps où l'art militaire était si fort en honneur, où la guerre était le soin le plus utile de tout gouvernement, sa première pensée, sa condition d'existence.

Qu'on ne se trompe pas sur l'influence de notre ancienne noblesse sur les destinées de notre pays; elle fut plus grande qu'on ne la considère généralement. Ceux qui la composaient, la plupart instruits en France, joignaient une haute éducation à de grandes vertus./...

La nationalité, selon nous, n'est pas seulement dans l'originalité des moeurs et des manières, dans la langue, dans la religion; elle est encore beaucoup dans la chronique d'un peuple, dans ses légendes, dans ses traditions, dans ses souvenirs; elle est aussi dans tout ce qui le distingue. Elle est illustrée, elle est perpétuée, elle grandit par ses hommes d'élite; la gloire qu'ils acquièrent; les mérites qu'ils possèdent rejaillissent sur la patrie. C'est sa gloire; c'est son orgueil. Ainsi, la nationalité anglaise est autant dans les immortelles oeuvres de Shakespeare que dans les glorieux faits d'armes de Nelson, et celle de la France, dans les chefs-d'oeuvres de Corneille et de Racine comme dans les victoires de Henri IV, de Louis XIV et de Napoléon. Et pour nous, Canadiens-Français, quels plus beaux titres avons-nous que nos souvenirs populaires, et parmi ceux-là en est-il d'aussi glorieux que ceux qui se rattachent à nos seigneurs et à leurs éclatants services?

...

Le régime féodal transporté dans la nouvelle colonie perdait, en traversant les mers, tous les mauvais caractères qui le distinguaient en France. Il perdait son esprit de domination et d'oppression. Il n'était plus lourd et cruel, mais doux et facile, protecteur et surtout très propre à l'exploitation et au défrichement des terres. Le pouvoir souverain avait posé des bornes et circonscrit le pouvoir des seigneurs dans des limites qu'ils ne connaissaient pas en Europe. Ainsi, les lois prohibaient la concession des terres à un taux plus élevé que celui marqué par les édits et ordonnances, et les concessions de terres ne pouvaient être refusées à ceux qui les requéraient, de sorte qu'à vrai dire les seigneurs pouvaient plutôt être considérés des administrateurs des biens de la couronne, que des maitres de leurs domaines, fiefs et seigneuries./...

...

Ainsi au village et hors des villes, notre société a conservé cette bonhomie franche et polie, le laisser-aller, le sans-façon et la simplicité des anciens temps. Elle ne s'est pas encore dépouillée de son originalité nationale. Mais il est un personnage qui manque à cette ancienne organisation, c'est le seigneur; le régime féodal existe; le seigneur d'autrefois n'est plus. Les enfants de notre ancienne noblesse n'ont pas, le plus grand nombre d'entre eux, marché sur les traces de leurs pères. Les ancêtres avaient de l'industrie et de l'économie; ils ne dédaignaient pas le travail, et ils s'instruisaient.

En mettant le pied sur le sol de la Nouvelle-France, ils avaient laissé loin derrière eux ces sottes notions de la noblesse européenne qui, pendant longtemps, compta parmi toutes ses gloires, celle de ne rien savoir et de ne pas travailler. L'arrêt du souverain qui, en 1664, permettait aux nobles de devenir membres de la société des Indes Occidentales et de prendre part au commerce et à la traite des pelleteries, sans déroger à leur noblesse et privilèges, vint donner un libre champ aux dispositions industrielles de nos anciens seigneurs. Ils se livrèrent au commerce et à l'agriculture. Ils augmentèrent leur patrimoine et le transmirent fidèlement à leurs descendants.

Mais à mesure que le commerce anglais pénétrait au pays, le luxe et l'opulence de ces négociants s'introduisaient dans nos villes. Les cercles nouveaux qu'ils formèrent affichaient un ton de prétentieuses richesses. Puis l'armée du pays, augmentée de plusieurs régiments depuis la révolution américaine, remplissait Québec et Montréal de fortes garnisons. Les jeunes officiers qui, pour la plupart, appartenaient, comme aujourd'hui, à de puissantes et opulentes familles d'Angleterre, donnaient l'exemple des dépenses folles et excessives, de la dissipation et d'un luxe effréné; et ces exemples ne furent que trop suivis. Nos seigneurs se lancèrent, tête baissée, dans cette voie d'imprévoyance et de folie. Ils voulurent rivaliser avec l'or anglais:/.../ La vie de nos seigneurs ne fut plus qu'une fastueuse existence de dissipation et de plaisir; on singeait la vie de château d'outre-mer. L'or et les vieux écus, amassés par les pères dans des temps où l'argent coûtait aussi cher à ceux qui le gagnait qu'ils mettaient de soin à le conserver, furent dépensés joyeusement par les enfants. Ils voulurent trancher du grand seigneur, comme quelques jeunes militaires, et étaler autant d'opulence réelle que celle des marchands anglais était factice./.../ Ils abdiquèrent leurs anciens titres de gloire, et perdirent si bien et si vite leur argent, leur considération et leur importance qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, à peine un siècle s'est écoulé, et pourtant toutes ces familles dont nous parlons sont ou éteintes, ou ruinées, ou disparues du pays. Ceci est historique. Nous n'exagérons rien. Il en est même qui ont changé et défiguré leurs noms.

.../ nous aimons tout ce qui a pu donner du relief à notre société, tout ce qui pouvait donner de l'importance à notre nationalité. Or, le corps de la noblesse que nous avions à la cession du pays était bien propre à remplir ce double but./.../ Entre le premier pouvoir et le peuple on reconnaissait donc le besoin d'une classe intermédiaire, et puisque l'organisation de la société canadienne avait cette classe, pourquoi la désorganiser?/...

.../ Alors, laisser à la société canadienne son esprit français, lui laisser ses lois et ses institutions, n'était-ce pas la placer dans un état d'isolement? Quoiqu'on sût bien tout cela, car, comme nous le disions, les hommes d'alors voyaient loin dans l'avenir, on ne voulut pas connaître la noblesse comme corps séparé dans l'état. On sacrifia des considérations aussi importantes, des intérêts aussi précieux à cet esprit qui domine les peuples comme les individus; esprit de rivalité et de combat, d'envahissement et d'usurpation, de domination et de destruction de tout ce qui n'est pas soi, son organisation propre, ses lois et ses institutions, et surtout sa langue et sa nationalité; esprit toujours actif, qui fait sa tâche sourdement, mais sûrement; qui a déjà fait une immense brêche à notre édifice social et qui ne s'est pas arrêté devant ce qui, pour nous, est plus cher que les lois, que les moeurs, que tout le reflet de la pensée et l'expression du coeur, ce symbole de notre originalité nationale, la langue de nos pères et de nos enfants! Il ne respecte rien, il a tout attaqué, tout envahi. C'est lui encore aujourd'hui qui, quoiqu'il ait besoin d'isoler les populations françaises du Canada des populations démocratiques des Etats-Unis, cherche cependant à nous ravir notre caractère propre et tout ce qui nous distingue.

C'était donc dans la politique de l'Angleterre dans cette tendance de tout pouvoir d'envahir et de détruire tout ce qui n'est pas sien, d'empêcher que les seigneurs ne prissent trop d'importance; et les destins de la providence ont voulu que cette race d'hommes distingués sous tant de rapports, l'honneur de la nation et la gloire de notre histoire, se perdit si tôt et si vite qu'aujourd'hui il n'en reste plus.

Arrêtons-nous un instant pour réfléchir à ces faits; jetons un coup-d'oeil sur cette partie du Canada concédée sous l'ancien régime féodal, et représentons-nous, par la pensée, les enfants de nos anciens seigneurs, dignes de leurs noms et représentant la gloire de leurs familles, propriétaires en possession de tous ces beaux domaines autour des villes principales et au coeur du pays. Ces hommes ne formeraient-ils pas un corps, un noyau de force et de puissance qui pourrait, dans des temps difficiles comme les nôtres, rallier autour d'eux la nationalité canadienne-française et la faire respecter? Quel est notre plus grand besoin aujourd'hui? N'est-ce pas un point de ralliement? Il faut le dire, nous manquons de chefs, depuis quelques années, non pas de chefs de partis politiques, qu'on nous comprenne bien; car les partis trouvent toujours à personnifier leur cause, selon leurs intérêts, quelquefois selon les éventualités, et parfois même dans la personne d'hommes qui ne les dominent pas par leurs talents, leur éloquence, leurs vertus ou leur importance: mais notre pensée est qu'aujourd'hui, il n'y a pas d'hommes qui commandent une grande et universelle influence sur notre société; qu'une grande partie de nos compatriotes éminents par leurs talents, leurs noms ou leurs fortunes sont en dehors de la vie publique. Il semble que, depuis quelques années, on ne veuille plus prendre la responsabilité des événements, que l'on recule devant ce premier devoir de citoyen, celui de ne pas hésiter quand il s'agit de tout ce qui tient à l'existence du peuple et à ses droits les plus précieux et les plus chers. Voulez-vous des preuves de ce que nous avançons? Jetez les yeux sur notre scène politique; n'est-ce pas qu'il y manque un grand nombre de nos premiers citoyens? Où sont la plupart des hommes qui, il y a quelques années, étaient fiers de représenter la nationalité canadienne et d'en être les champions? Pourquoi se retirer au moment du danger et quand les temps sont mauvais?/.../ Nous le disons franchement, car nous le croyons, nos anciens seigneurs nous manquent aujourd'hui, ou quelques hommes pour les remplacer et pour rallier tous les membres d'une même famille, qui semblent ne plus s'entendre et ne plus travailler en commun. Nous occupons une fausse position politique; nous n'en pourrons jamais sortir que lorsque tout le pays marchera uni, que lorsque surtout tous ceux qui ont le plus d'importance et d'intérêts au pays, se mettront à la tête du mouvement et y resteront jusqu'à la fin.

Quant à notre position sociale et domestique, comme nous le disions, elle est restée la même dans nos campagnes. Les moeurs primitives de la colonie n'ont pas subi d'autre changement que ceux qu'un peu plus de bien-être amène naturellement à sa suite. Ils n'ont senti encore aucune influence étrangère. L'émigration ne demeure pas dans les paroisses des seigneuries. Elle se dirige vers les townships de l'est, vers l'ouest du Canada et surtout sur les Etats-Unis. Le village français est resté le même avec son apparence calme, paisible et stagnante. Il y a tels d'entre eux qui, depuis vingt-cinq ans, n'ont rien changé, n'ont rien ajouté, rien amélioré, rien défait, dans leur forme et leur apparence extérieure. Pas une bâtisse ne s'est élevée; on s'est contenté, par-ci par-là, de couper les vieux arbres qui bordaient la grande route, qui ombrageaient le fronton des vieilles églises ou qui entouraient les cimetières, et d'en laisser les tronçons pour rappeler sans doute le bon vieux temps et la folie, le vandalisme de ceux qui ont coupé les vieux arbres. Enfin, ce ne sont pas les transformations successives et continuelles du progrès et de la civilisation, mais en revanche c'est une tranquilité si douce, si heureuse, qu'on est tenté de renoncer à la civilisation, à la bruyante activité, à son impatiente et insatiable avidité d'améliorations, pour se retirer dans un de ces jolis villages sur les bords du St. Laurent et partout dans nos campagnes, pour y goûter cette paix, ce calme pur qu'on ne trouve nulle part aussi parfait qu'au milieu de notre population polie, morale, franche et hospitalière.

Il n'en est pas ainsi de nos villes.

Québec et Montréal n'ont plus leur physionomie d'autrefois. Elles ont plutôt une apparence étrangère. Le commerce qui, d'abord, était relégué dans un coin ou une seule partie de ces villes, s'est avancé dans tous les quartiers; il s'est étendu des centres aux

extrémités. Dans ses exigences de plus en plus pressantes, il s'est trouvé à l'étroit dans les basses-villes de Québec et de Montréal. Il s'est avancé chaque jour dans les rues occupées par la bourgeoisie canadienne-française qui, à Montréal surtout, s'est vu forcée de reculer devant le flot envahissant des boutiques. Les anciennes demeures, à la forme antique et passée de mode, aux perrons avancés et empiétant sur les rues à vous faire casser le cou dans une nuit noire, aux rues étroites, boueuses, mal pavées, sombres et tristes, ont fait place à des constructions modernes et splendides, à des rues larges, pavées en bois, de la plus exquise propreté, et éclairées, la nuit, par la brillante, éblouissante clarté du gaz.

Dans ces transformations de la ville vieille à la ville moderne, qu'est devenue la société d'autrefois, son allure, sa tenue, ses moeurs et son esprit? D'abord propriétaire en possession du sol, composée de familles bourgeoises qui déjà, sous le gouvernement français, avaient pris de l'accroissement, elle regardait dédaigneusement comme au-dessous d'elle, ces trafiquants que l'émigration jetait au milieu de ses villes et qui commençaient le commerce d'importation. Alors il n'y avait pas de rivalité possible entre ces deux races d'hommes dont l'une était forte, opulente et nombreuse, et l'autre faible, ? pauvre, et sans importance. Aussi la société canadienne régnait souverainement et faisait prévaloir son esprit et ses manières. On admettait sans doute, par ci par là, quelques négociants anglais dans nos cercles, mais il leur fallait de bonnes recommandations, et pour eux ils étaient fiers de se mêler à cette société qui avait si bien conservé dans ses moeurs tous les charmes et les belles manières de la France.

Mais bientôt l'émigration devint plus forte, surtout de la Grande-Bretagne; le commerce devint florissant alors que le Canada pouvait être considéré comme le grenier de l'Amérique du Nord. La société anglaise et écossaise se recruta de jour en jour; elle avait entre ses mains tout le commerce; elle était favorisée de toutes manières par le gouvernement qui, en mainte occasion, oublia et ce qu'il devait à notre nationalité, et ce qu'il pouvait encore en attendre, et qui suivait ce sentiment, qui anime les gouvernements comme les hommes, qu'il faut favoriser les siens, souvent grandissant à l'ombre du monopole, prenant chaque jour de l'accroissement, accumulant des capitaux si bien qu'elle trancha bientôt l'uniformité de nos villes par des cercles à part et des moeurs différentes des nôtres. De sorte qu'aujourd'hui Montréal et Québec ont toute l'apparence de villes commerciales anglaises. Le commerce et l'industrie, voilà quels sont les éléments de progrès de ces deux villes. Ce sont eux qui démolissent nos édifices et nos moeurs; ils accaparent tout sans jamais s'arrêter, et jusqu'à ces dernières années, ils étaient entre les mains de nos compatriotes d'origine anglaise et autres presqu'exclusivement. Voyez ce qu'il y a de pénible dans notre position; nous sommes presque obligés de regarder avec regret les progrès de la civilisation dans notre pays, parce que dans les grands centres, dans les villes, ils nous enlèvent tout ce qui nous distingue comme un peuple et une nation à part. Et comment résister à ce pouvoir qui en agrandissant nos villes, ouvrant toutes les branches d'industrie, améliorant chaque jour la condition matérielle et morale du peuple, répandant partout l'abondance et l'activité, emporte dans sa marche et efface petit à petit les traits distinctifs de notre nationalité?

Aujourd'hui la société canadienne-française, quoiqu'envahie de toutes parts dans Québec et Montréal, maintient encore une bonne position.

.../ Dans tous les pays, un étranger qui veut connaître la société, peut la rencontrer quelque part; il la verra dans les théâtres, il la verra dans les concerts, il la verra dans les sociétés savantes, il la verra dans les cercles, dans les réunions, chez les hommes à qui la fortune et leur position permettent de la recevoir; il la verra partout. Chez nous, il n'y a point de théâtres, il n'y a pas de concerts, il n'y a pas de sociétés ? savantes, il n'y a pas de cercles. Il ne la verra donc nulle part, si ce n'est à l'église./...

Ceux qui se sont occupés de chercher quels peuvent être les destinées à venir des populations françaises en Amérique, ont tous été d'opinion qu'elles étaient dans un danger imminent d'être englouties par la race anglo-saxonne, à moins que ces populations, unies comme un seul homme, conservassent des relations étroites entre tous ceux qui les composent, qu'elles s'appuyassent les unes sur les autres, qu'elles fussent toujours prêtes à s'entr'aider; c'est surtout dans les villes que ces exemples d'union intime et étroite devraient être entre tous les membres de la société française. Comment conserver la patrie, son esprit et son coeur, comment épurer, perfectionner notre langage, polir nos moeurs, conserver nos traditions, si nous ne cherchons pas à réunir ensemble tous les éléments de société que nous avons dans Québec et Montréal, surtout dans la dernière ville devenue le siège du gouvernement? A peine s'il y a aujourd'hui quelque sympathie, quelques relations entre la jeunesse, ceux qui, dans quelque dix années, seront dans les affaires et l'âge mûr, ou ceux qui sont maintenant aux affaires, et pourtant si ceux-si font quelque bien, ce sera à nous de le continuer. Ils devraient donc nous regarder comme des successeurs sur cette scène du monde, où nous avons tous un beau rôle à jouer. Ils devraient, ce nous semble, nous guider, nous aider à travers les premiers pas, nous signaler les dangers, nous offrir la lampe de leur expérience, pour découvrir les écueils cachés, nous montrer où vont finir leurs travaux dans la grande cause nationale, où nous les reprendrons, vers quel but nous irons, et nous répéter souvent: l'héritage des ancêtres que nous abandonnons, il faut le transmettre intact aux descendants;/.../ Mais non, il n'y a pas de cercles, de relations sociales à Québec comme à Montréal, et par conséquent point d'union sous un point de vue général, national, universel, et, comme nous le disions, l'isolement est un grand malheur et tend à nous décomposer comme corps social. Comment peut-il en être autrement dans les villes qui chaque jour s'agrandissent; nous sommes étrangers les uns aux autres, nous les membres d'une même famille qui tient tant à sa conservation! Nous paraissons avoir des intérêts divers, individuels, sectionnaires à conserver, point d'intérêts généraux et de nationalité. Encore une fois nous n'avons aucun moyen de communication, aucun point de ralliement. Notre société est désorganisée et par le temps et le flot de l'émigration; si elle n'est pas reconstituée, elle sera complètement effacée.

Traitera-t-on nos observations de frivolités? Regardez au milieu de nous les Ecossais, les Anglais, les Irlandais. Celui qui connait un peu leur état, ne sait-il pas combien ils doivent à leurs cercles, à leurs relations sociales, l'esprit d'union et de fraternité qui les distingue si éminemment?

Prenons pour exemple isolé les Ecossais; sont-ils jamais étrangers les uns aux autres? En arrive-t-il un: de suite, s'il est respectable, il est introduit dans la société, on veut le connaitre, le placer quelque part, en faire de suite un membre actif et utile, et il retrouve bientôt la patrie. Les anciens et les jeunes gens sympathisent ensemble, comme les membres d'une même famille. C'est à cet esprit de caste qu'ils doivent leur importance et la position toujours avantageuse qu'une poignée d'entre eux occupe dans ce pays, comme partout ailleurs.

Quant au commerce et à l'industrie, ces deux grands pouvoirs qui aujourd'hui ont changé la face du monde entier, nos compatriotes Canadiens-français commencent à s'y livrer. Ils semblent être gagnés chaque jour par cette soif de progrès, ce besoin d'industrie qui tourmente et qui travaille tous les peuples civilisés et sentir combien cette voie nouvelle a d'avenir et d'espérances grandes et solides. L'exergue du peuple anglais est vrai: Those who have the key of wealth are lords of all.

Le mouvement commercial et industriel qui se propage d'un bout de l'univers à l'autre, traine et amène à sa suite tous ces faits brillants et fécondants, importants et sublimes, les croyances religieuses, les idées philosophiques, les sciences, les lettres, les arts, tous les plaisirs intellectuels et moraux, toutes ces grandes choses qui constituent la civilisation moderne. Il faut donc le suivre. Il est donc de plus en plus important que notre jeunesse, au sortir des écoles et des maisons d'éducation, soit placée dans des comptoirs, dans des maisons de commerce, dans des entreprises industrielles, au lieu d'encombrer les professions et de battre les pavés.

.../ Il est urgent que nous ayons des réunions périodiques où les citoyens puissent se rencontrer sur le terrain neutre des salons, pour se voir, se connaître, pratiquer et cultiver ces rapports de société qui ont tant d'influence sur la nationalité,/...

Ayons foi dans l'avenir, si rude que soit le présent, notre société a aujourd'hui dans son sein plus d'éléments de vitalité, de stabilité et de progrès qu'elle n'en a jamais eu. Elle a des gages de prospérité dans ces goûts, ces habitudes et ces notions industrielles et commerciales qui chaque jour se répandent parmi toutes les classes de nos compatriotes; dans cette éducation élémentaire, pratique et universelle que les enfants, surtout ceux des villes, reçoivent aujourd'hui grâce à des méthodes, à des systèmes nouveaux et améliorés. Elle a de grandes, de légitimes espérances dans ces milliers de jeunes gens que chaque jour l'on voit défiler dans nos rues, qui fréquentent les admirables écoles des frères de la doctrine chrétienne, et qui, dans quelques années, feront des membres intelligents et habiles de tous les arts, de toutes les industries, de tous les métiers, enfin dans la génération entière qui grandit et s'avance avec tant d'énergie, si pleine du désir de s'instruire, si pénétrée déjà de l'esprit du temps, qu'elle saura bien comprendre les chances de l'avenir et en prendre tous les avantages!

1845. A.N. MORIN. DE L'EDUCATION ELEMENTAIRE (devant l'Institut Canadien)

C'est à votre pressante sollicitation seulement, messieurs de l'Institut Canadien, que j'ai pu me résoudre à paraitre devant vous et devant d'autres de mes concitoyens avec cet essai./...

...

Les écoles communes, autres que sous une direction purement individuelle, n'ont pas une date bien ancienne parmi nous. La position coloniale du pays, et d'autres causes qu'il n'est pas nécessaire de rappeler, ont fait que l'action puissante de l'autorité et de la fortune publique ne s'est étendue aux besoins de l'intelligence qu'après des tentatives sans nombre donc je ne ferai pas l'historique. Les reflets de lumière que jetaient ceux de nos collèges qui avaient survécu ou avaient surgi, les efforts de beaucoup de membres du clergé et d'autres particuliers, ceux d'un petit nombre de fabriques de paroisse, les peines mal rétribuées de maitres souvent ambulans, voilà nos sources de richesse intellectuelle dans les campagnes jusqu'à il y a seize ans environ. Alors on pu élever des écoles, en grande partie il est vrai aux frais publics, et la majeure partie de la population et du clergé des différentes croyances seconda avec zèle les efforts de la législature.

Mais ce soleil à peine levé,fut éclipsé par la malice des temps, et lorsqu'il a reparu nouvellement à sa seconde course, il a dû trouver refroidie la terre qu'il avait vivifiée. D'ailleurs les moyens pécuniaires du trésor public n'étaient plus les mêmes et ne pouvaient suffire en totalité à répandre l'instruction dans les masses; la générosité individuelle était une source trop incertaine en faute. Il a donc fallu appeler la population à contribuer pour une partie à des ressources qui n'étaient créées que pour elle. C'est la position des écoles aujourd'hui. C'est une satisfaction de voir que malgré les préjugés populaires, naturels dans tous les temps et avivés parmi nous, contre toute loi qui appelle le peuple à taxer l'homme animal et égoiste au profit de l'homme moral, intelligent et cultivateur; cependant, grâce au bon sens des masses, et à la direction forte en même temps que prudente, donnée par le surintendant des écoles et les divers corps de commissaires, la loi a pris racine, assez du moins pour nous faire bien espérer de son avenir. La contribution générale et légale n'a eu lieu que dans un petit nombre d'endroits, et là, on s'en est très bien trouvé. Ailleurs la générosité individuelle a suffi. Ailleurs elle a échoué, malgré les prévisions de ceux qui la prônaient de bonne foi ou pour flatter le préjugé. L'on se convaincra avant peu que la contribution voulue par la loi, en même temps qu'elle est la plus naturelle et la plus juste, est la seule sur laquelle il faille compter. A ceux qu'a effrayés le mot de taxes, on doit poser la question nettement, s'ils veulent l'instruction pour leurs enfants, ou s'ils n'en veulent pas. S'ils sont pour la négative, qu'on leur fasse voir, si l'on peut, qu'ils consentent à devenir des êtres abjects et malheureux, esclaves des populations plus instruites qui les environnent; s'ils sont pour l'instruction, qu'on leur fasse comprendre que les ressources publiques qui y subvenaient autrefois ont cessé d'être les mêmes, et que la moitié

que fournit le gouvernement est tout ce qu'on peut en attendre; que le reste ne peut se prendre que chez eux qui doivent profiter de l'instruction et au milieu desquels il s'agit de la répandre; que le corps social ne peut vivre sans nourriture, pas plus que le corps matériel; enfin qu'on ne peut appeler taxe ce qui, fourni par eux, est tout d'abord doublé par le gouvernement, et ensuite dépensé pour eux et par eux.

.../ Que chaque clergé se réserve des heures ou même des jours fixes pour donner ou faire donner l'instruction religieuse qu'il chérit. Mais toute tentative de faire prospérer une croyance au moyen du prosélytisme dans les écoles, ou même de ce qui en serait soupçonné, subirait une déconvenue.

L'aspect de cette lutte serait trop douleureux pour les hommes vraiment religieux. Certes, on ne peut accuser ici de cet esprit ni le clergé, ni la population de toute origine. Mais j'ai trouvé dans le cours de ma vie publique, parmi les catholiques et parmi les protestants, et comme rares exceptions, des individus qui voulaient de cette manière imposer leur foi aux autres. On en a vu des exemples dans des pétitions concertées et présentées à la législature. A tous je ferai remarquer que ceux qui sont en majorité dans un endroit, sont minorité quelque part; que, quant à l'oppression par le bras de la loi, elle est inutile et dangereuse; à mes compatriotes de mon origine en particulier, je dirai qu'eux surtout ont intérêt à invoquer la liberté et la tolérance comme règle générale, parce que si l'exception prévalait, il est peu à croire qu'elle fût en leur faveur./...

On objecte à la dissémination d'écoles élémentaires dans toutes les parties des campagnes, qu'elles sont coûteuses, que beaucoup d'enfants sans talents, arrachés aux labeurs matériels, n'apprennent rien, ou rien du moins qui leur serve plus tard, et qu'il suffirait d'une bonne école centrale dans chaque paroisse ou township. Moi, je dis qu'il faut l'un et l'autre. La limitation ci-dessus, fatale partout, le serait ici encore plus par rapport à notre climat, à l'état des voies de communication, et à la grande étendue de territoire que la population occupe. Les écoles de chaque concession ou côte se trouvent déjà, sous le système actuel, souvent très éloignées des dernières limites qui en dépendent. Dans les mauvaises saisons, les enfants peuvent à peine les fréquenter, en emportant le matin un très frugal diner, et ne revenant que le soir. Des pensionnats quelconques sont hors de toute proportion avec les moyens de la masse du peuple, et ce serait le seul système possible avec des écoles uniques au centre de la paroisse ou du township. Si les riches seuls avaient besoin d'instruction, de décence, de moralité et de religion, si ceux qui sont assez aisés pour mettre leurs enfants dans un pensionnat avaient en partage toute l'émulation et toute l'intelligence, de manière qu'on pût recruter dans leur rang tout ce qu'il faut à la société d'ecclésiastiques pieux, de législateurs éclairés, de magistrats intègres et autres dépositaires et arbitres des droits et des fortunes, de médecins, de marchands, de mécaniciens, d'agriculteurs habiles, et que le reste de la population, outre sa pauvreté, dût vivre nécessairement de père en fils dans un état de dégradation, et d'asservissement à ces rois de l'argent et du savoir, les écoles seraient inutiles parmi cette population inférieure; elles seraient même dangereuses, et la caste privilégiée aurait intérêt à la proscrire, comme on le fait dans les pays où règne l'esclavage./.../ Où leur trouverez-vous des successeurs pour continuer leur oeuvre dans ses divers échelons, si la jeunesse de toutes les classes n'est pas mise en contact par voie de comparaison, ne se trouve pas en regard sous des yeux capables de la juger, et d'appeler plus haut ceux que leurs talents ou leurs vertus y destinent.

...

Downing Street, November 3, 1846. GREY to HARVEY

...there are certain general principles which ought, as I conceive, to govern your conduct in this and in similar cases/...

I shall advert first to the important topic of the composition of the Legislative Council./... First, that it is impossible to allow the Legislative Council to obstruct permanently the passing of measures called for by public opinion, and sent up by the popular branch of the Legislature. Secondly, that it is a serious evil to be compelled to make an addition to the members of this body for the purpose of changing the character of the majority; since each such addition creates both a precedent and a necessity for a similar and perhaps larger addition whenever a change in public feeling gives the ascendancy to a new party in the assembly./... If that body be found obstructing pertinaciously the progress of public business, and the passing of laws which public opinion demands, an addition to it would then be felt to be a just and necessary measure, and would not excite the same indignation, on the part even of those against whom it might be directed, as would be the case if adopted on lighter grounds; while the probability is that the members of the Legislative Council, knowing that if it should become necessary this measure must ultimately be resorted to, will shrink from creating the necessity by obstinately opposing themselves to the real opinion of the intelligent classes of the community./...

I come now to the second question/.../ the propriety of dissolving the present House of Assembly./...

I am of opinion that under all the circumstances of the case, the best course for you to adopt is to call upon the members of your present Executive Council to propose to you the names of the gentlemen whom they would recommend to supply the vacancies, which I understand to exist, in the present Board. If they should be successful in submitting to you an arrangement to which no valid objection arises, you will of course continue to carry on the government through them, so long as it may be possible to do so satisfactorily, and as they possess the necessary support from the Legislature. Should the present Council fail in proposing to you an arrangement which it would be proper for you to accept, it would then be your natural course, in conformity with the practice in analogous cases in this country, to apply to the opposite party, and should you be able, through their assistance, to form a satisfactory Council, there will be no impropriety in dissolving the Assembly upon their advice./...

The object with which I recommend to you this course, is that of making it apparent that any transfer which may take place of political power from the hands of one party in the province to those of another is the result not of an act of yours but of the wishes of the people themselves, as shown by the difficulty experienced by the retiring party in carrying on the government of the province according to the forms of the constitution. To this I attach great importance; I have therefore to instruct you to abstain from changing your Executive Council until it shall become perfectly clear that they are unable, with such fair support from yourself as they have a right to expect, to carry on the government of the province satisfactorily, and command the confidence of the Legislature.

Of whatsoever party your Council may be composed, it will be your duty to act strictly upon the principle you have yourself laid down in the memorandum delivered to the gentleman with whom you have communicated, that, namely, "of not identifying yourself with any one party," but instead of this, "making yourself both a mediator and a moderator between the influential of all parties." In giving, therefore, all fair and proper support to your Council for the time being, you will carefully avoid any acts which can possibly be supposed to imply the slightest personal objection to their opponents, and also refuse to assent to any measures which may be proposed to you by your Council, which may appear to you to involve an improper exercise of the authority of the Crown for party rather than for public objects. In exercising, however, this power of refusing to sanction measures which may be submitted to you by your council, you must recollect that this power of opposing a check upon extreme measures proposed by the party for the time in the government, depends entirely for its efficacy upon its being used sparingly, and with the greatest

possible discretion. A refusal to accept advice tendered to you by your council is a legitimate ground for its members to tender to you their resignation, a course they would doubtless adopt should they feel that the subject on which a difference had arisen between you and themselves was one upon which public opinion would be in their favour. Should it prove to be so, concession to their views must, sooner or later, become inevitable, since it cannot be too distinctly acknowledged that it is neither possible nor desirable to carry on the government of any of the British provinces in North America in opposition to the opinion of the inhabitants.

Clearly understanding, therefore, that refusing to accede to the advice of your council for the time being upon a point on which they consider it their duty to insist, must lead to the question at issue being brought ultimately under the decision of public opinion, you will carefully avoid allowing any matter not of very grave concern, or upon which you cannot reasonably calculate upon being in the end supported by that opinion, to be made the subject of such a difference. And if, unfortunately, such a difference should arise, you will take equal care that its cause and the grounds of your own decision are made clearly to appear in written documents capable of being publicly quoted.

The adoption of this principle of action by no means involves the necessity of a blind obedience to the wishes and opinions of the members of your Council; on the contrary, I have no doubt that if they see clearly that your conduct is guided, not by personal favour to any particular men or party, but by a sincere desire to promote the public good, your objections to any measures proposed will have great weight with the Council, or should they prove unreasonable, with the Assembly, or, in last resort, with the public.

Such are the general principles upon which the constitutions granted to the North American colonies render it necessary that their government should be conducted. It is, however, I am well aware, far easier to lay down these general principles than to determine in any particular case what is that line of conduct which an adherence to them should prescribe./...

1846. E. PARENT. L'INDUSTRIE CONSIDÉRÉE COMME MOYEN DE CONSERVER LA NATIONALITÉ CANADIENNE-FRANCAISE. (Conférence à l'Institut Canadien).

Messieurs,——Si j'ai bien compris le but de cet Institut, il est tout national. Il a été formé pour offrir, au sein de la nouvelle capitale, aux hommes actifs et intelligents de notre origine, un point de réunion, un foyer de lumières, un centre d'action, au profit de ce que, faute d'un autre mot, nous sommes convenus d'appeler notre nationalité, la nationalité canadienne-française.

Ce devra donc être un sujet intéressant pour vous, et partant propre à mériter votre indulgence sur la manière dont il sera traité, que de vous entretenir d'un moyen de raffermir et de conserver cette nationalité, qui nous est si chère et à juste titre, non seulement sous le rapport du sentiment et de l'honneur, mais encore sous celui de l'intérêt de notre race.

Je sais qu'il y a malheureusement des hommes qui, soit par peur de la lutte que nous aurons à soutenir, soit pour n'avoir pas su apprécier les chances de salut qui nous restent encore, soit enfin parce que la marche à suivre répugne à leurs penchants ou prédilections politiques,——je sais, dis-je dans toute l'amertume de mon coeur, qu'il y en a qui ont perdu la foi dans la conservation de notre nationalité, et qui, comme ces romains d'autrefois, désespérant du salut de la patrie, se sont placés dans leurs chaises curules, et attendent stoïquement, je ne dirai pas avec indifférence, que l'ennemi victorieux vienne fouler aux pieds leurs dieux pénates et renverser les autels de la patrie.

Ce n'est pas à eux que je m'adresse aujourd'hui, mais bien aux vrais et fermes croyants, qui, je le crois sincèrement, forment la grande masse de notre origine. Si je n'avais cette croyance, je me tairais, et je me bornerais à pleurer en silence sur la destruction d'une espérance, qui a fait ma joie dans les temps heureux, mon appui dans les temps de malheur, mon guide dans les temps difficiles et orageux. En effet, quels sacrifices, quel dévouement demander à des gens qui ne croient pas? Et l'on ne s'imagine pas, sans doute, que nous maintiendrons notre nationalité sans quelques efforts, sans quelques sacrifices, sans dévouement, surtout situés comme nous le sommes, environnés, étreints de toutes parts, impreignés même sur plusieurs points importants du dissolvant d'une nationalité étrangère.

Ici, messieurs, pour prévenir toute fausse interprétation de notre pensée, disons que nous ne nourrissons aucun sentiment de haine ou de jalousie contre cette nationalité étrangère, dans laquelle je ne comprends pas seulement la population anglo-saxonne du Canada, mais aussi celle des pays voisins qui, à mon avis, est encore plus menaçante que l'autre. Par le cours d'événements providentiels, les deux nationalités se sont trouvées jetées dans ce quartier du globe; et il est pareillement dans l'ordre de la providence, dans la nature des choses humaines, que chacune fasse tout ce qui sera en elle pour se maintenir et s'étendre. Des deux côtés on aurait tort de s'en vouloir du mal; car de part et d'autre on est des instruments entre les mains de Dieu. C'est à chacun de faire ce que le devoir, l'honneur et son intérêt légitime lui commandent, toujours en respectant les règles sacrées de la morale publique; de remplir du mieux qu'il pourra le rôle que le dramaturge suprême lui a donné dans le grand drame du monde, et d'attendre avec confiance, et en toute charité chrétienne envers les autres acteurs, le dénouement qui doit terminer la pièce, et dont la nature est le secret de l'avenir. Et s'il y en avait qui vissent dans l'attachement que nous avons pour notre nationalité de la désaffection pour notre mère-patrie, il nous serait facile de les convaincre par les faits du passé, par les symptômes du présent, comme par les présages de l'avenir, que la meilleure et la plus forte garantie de permanence qu'ait la souveraineté britannique sur cette partie du continent américain, gît dans la conservation de la nationalité canadienne-française. Au reste, notre nationalité c'est notre propriété: en cherchant à la conserver, nous ne faisons qu'user de notre droit, d'un droit que nous tenons de l'auteur même de toutes choses. Ainsi——Dieu et mon droit, et Honni soit qui mal y pense.

Maintenant, venons-en plus directement à notre sujet.

Les moyens de maintenir notre nationalité peuvent se diviser en trois classes: moyens religieux, moyens politiques, moyens sociaux. Religieux et politiques, en tant qu'ils sont mis en oeuvre par les chefs religieux ou les chefs politiques, et tiennent à l'ordre religieux ou à l'ordre politique proprement dits, et sociaux en tant qu'ils sont l'oeuvre des particuliers composant la société civile, et en dehors du mouvement politique ou de l'action religieuse.

Mon intention n'est pas de vous parler des moyens religieux ni des moyens politiques; ma tâche serait trop longue et peut-être trop délicate. D'ailleurs, notre clergé en général a si bien compris sa position, il s'est montré si dévoué, si national, il a tant fait déjà pour la cause commune, que l'on peut être assuré qu'il ne reculera pas plus devant les exigences de l'avenir qu'il ne l'a fait devant celles du passé. On peut en dire autant de nos chefs politiques des différentes nuances; le dévouement, les sacrifices, les efforts ne leur ont point manqué. Si quelques fois il a pu arriver qu'ils eussent pu, selon quelques-uns, faire mieux qu'ils n'ont fait, jamais on n'a pu, je crois, leur supposer avec droit de mauvaises intentions. Ils ont pu se tromper comme les plus grands politiques de tous les pays l'ont fait; mais leur réputation de bons patriotes ne doit pas en souffrir./...

.../ Ainsi, dans toutes nos courses périlleuses dans le domaine de la politique, que la pensée de notre nationalité soit toujours présente à notre esprit; qu'elle soit pour nous un moyen de salut, comme autrefois la vue du serpent d'airain pour les Hébreux; ayons constamment l'oeil fixé sur elle, de peur qu'au retour nous ne trouvions d'elle... pas même une tombe glorieuse à arroser de nos larmes.

Encore une fois, prions nos hommes publics, qu'ils soient au pouvoir ou qu'ils en soient dehors, de se tenir toujours prémunis contre cette illusion; car si, comme quelqu'un l'a remarqué, il faut que nous ayons deux fois raison pour avoir justice, nous aurons toujours deux fois tort lorsqu'il nous arrivera de nous tromper.

Et voulons-nous ne nous tromper que le moins souvent possible, "que l'idée de notre nationalité soit toujours notre phare, notre boussole, notre étoile polaire, au milieu des écueils dont est semée la mer orageuse de la politique." Soyons bien persuadés que ce qu'il y a de plus menacé, de menacé avant tout pour nous, ce n'est pas la liberté politique, qui est pour ainsi dire indigène à ce continent, mais bien notre nationalité. C'est donc de ce côté que doit principalement se tourner notre attention. Lorsque dans un mouvement, dans une démarche quelconque, il y aura clairement à gagner pour notre nationalité, ne nous inquiétons du reste que secondairement. Notre nationalité pour nous, c'est la maison; tout le reste n'est que l'accessoire, qui devra nécessairement suivre le principal. Soyons nationalement ou socialement forts et puissants, et nous le serons politiquement. Au contraire, si nous négligeons le soin de notre nationalité, les occasions de la raffermir, soyons bien sûrs que personne ne viendra nous tendre la main au moment du besoin ou du danger.

De cette vérité que nous n'avons rien à attendre du dehors, résulte pour nous la nécessité, le devoir d'éviter, autant que possible, l'aigreur et l'animosité dans les discussions, lorsqu'il s'en élève au milieu de nous, je dirai même entre nous et ceux de l'autre origine, "car la passion ne fait jamais de bien à une cause." Toutes nos haines, toutes nos disputes tourneront nécessairement, en nous affaiblissant, au profit de la nationalité rivale. "Discutons avec vigueur, avec chaleur même, mais ne trempons jamais notre plume dans le fiel et le poison;/..."

Mais j'ai dit que je ne voulais pas vous entretenir des moyens politiques de conserver notre nationalité. Pardonnez-moi donc ce petit écart; pardonnez-le à une crainte qui s'est plus d'une fois emparée de mon esprit, au milieu de nos discussions politiques; c'est que si notre nationalité succombe un jour, la politique avec ses entraînements et ses passions aura sa bonne part dans ce déplorable événement!

Venons-en donc aux moyens que j'appelle sociaux, c'est-à-dire, à ceux que les particuliers, en tant que membres de la société, peuvent employer en dehors de l'action religieuse ou politique.

Si nous voulons conserver notre nationalité, il faudra nous assurer une puissance sociale égale, pour le moins, à celle qui lui sera opposée. En vain nous retrancherions-nous derrière des traités; en vain nous ferions-nous un rempart de tous les principes de la morale publique, du droit naturel et du droit des gens; il est un droit qui, dans le monde et surtout entre peuples, l'a presque toujours emporté sur tous les autres droits, et ce droit est celui du plus fort, ou, ce qui presque toujours revient au même, le droit du plus habile. Or, s'il est des moyens d'augmenter ou de maintenir notre puissance ou notre importance sociale, nous nous empresserons, n'est-ce pas, de les employer; et s'il existe des préjugés qui s'opposent à l'emploi de ces moyens, nous nous efforcerons individuellement et collectivement de les détruire. C'est ce que je vais vous demander en vous sollicitant d'ennoblir la carrière de l'industrie, en la couronnant de l'auréole nationale; et cela dans un but tout national: car de là je veux tirer un moyen puissant de conserver et d'étendre notre nationalité. Je viens vous supplier d'honorer l'industrie; de l'honorer non plus de bouche, mais par des actes, mais par une conduite tout opposée à celle que nous avons suivie jusqu'à présent, et qui explique l'état arriéré où notre race se trouve dans son propre pays.

Non, messieurs, l'industrie n'est pas suffisamment honorée parmi nous: elle ne jouit pas de ce degré de considération qu'elle devrait avoir dans l'intérêt de notre nationalité. Oui, nous avons encore des restes de ce préjugé qui régnait autrefois chez la nation dont nous descendons contre le travail des mains, voire même contre toute espèce de travail ou d'industrie, où un noble cachait son écusson, lorsqu'il se trouvait obligé de s'occuper de quelque négoce, où la robe même avait peine à trouver grâce. Maintenant et chez nous, on ne peut plus, Dieu merci, viser à la noblesse; mais l'on veut être homme de profession; c'est encore l'amour des parchemins. Disons-le, on méprise l'industrie. S'il en était autrement, verrions-nous tous les jours nos industriels aisés s'épuiser pour faire de leurs enfants des hommes de profession médiocres, au lieu de les mettre dans leurs ateliers ou dans leurs comptoirs, et d'en faire d'excellents artisans ou industriels? Verrions-nous ceux d'une classe plus élevée préférer voir leurs enfants végéter dans des professions auxquelles leurs talents particuliers ne les appellent pas, ou, ce qui est pis encore, leur préparer une vie oisive, inutile à eux et à leur pays, au lieu de les mettre dans la voie de quelque honnête et utile industrie? Et qu'arrive-t-il de ce fol engouement pour les professions libérales? C'est que ces professions sont encombrées de sujets, et que la division infinie de la clientelle fait perdre aux professions savantes la considération dont elles devraient jouir. Ainsi l'on manque le but qu'on avait en s'y portant en foule. Ce dernier résultat n'est guère à regretter cependant, s'il peut amener le remède au mal dont je me plains. Mais qu'arrive-t-il encore de ce funeste préjugé qui fait qu'on a honte d'une honnête industrie? Il arrive, messieurs,---et c'est ici que le mal prend les proportions d'un mal national,---il arrive, en général, que les sujets que nous jetons, pour ainsi dire, à l'industrie, cette force des nations modernes, sont toujours, à de rares exceptions près, bien inférieurs à ceux qui sortent du sein de la population nouvelle.

L'on pense bien que je n'entends pas confesser ici l'infériorité de notre race à aucune autre race au monde. Non, certes: loin de là. Sans parler de la vieille France qui marche depuis plusieurs siècles à la tête de la civilisation, qui bat la marche aux idées, qui est la souveraine arbitre du goût par tout le monde civilisé; en nous bornant à parler de ce scion qu'elle a laissé orphelin dans ce coin reculé du globe, on peut dire avec orgueil qu'un petit peuple qui dans les professions libérales, depuis moins d'un demi-siècle qu'il a pris l'élan, a produit des hommes comme les Papineau, père et fils, les Bedard, père et fils aussi, les Viger, les Rolland, les Vallières, les Moquin, les Plamondon, les Quesnel, les Caron, les Cherrier, les Morin, les Duval, les Girouard, et nombre d'autres hommes distingués que l'on pourrait citer, et d'autres que l'on pourra citer, lorsqu'ils auront eu le temps ou l'occasion de faire leurs preuves, sans excepter ceux qui se sont acquis une juste considération dans d'autres branches,---on peut, dis-je, proclamer tout haut qu'un pareil peuple, avec tous les obstacles qu'il a rencontrés, peut avoir la prétention de ne se croire inférieur à aucun autre sous le rapport de l'intelligence. Si, de fait, il se trouve dans une position inférieure sous le rapport de l'industrie, cela est dû en grande partie à un préjugé que mon objet, ce soir, est d'aider à détruire; qu'il est de notre intérêt comme peuple de déraciner d'au milieu de nous: il y va de notre nationalité, messieurs.

Une nationalité, pour se maintenir, doit avoir pour point d'appui des hommes réunis en société, et ces hommes doivent posséder une importance sociale égale, pour le moins, à toute force dénationalisatrice qui agit soit au dedans, soit du dehors. Or, qui fait la puissance sociale surtout en Amérique? Il n'y a pas à s'y méprendre, c'est l'industrie. Il ne pouvait en être autrement dans ce monde que l'on appelle nouveau, où le plus grand obstacle à surmonter pour les européens qui y abordèrent, était une nature vierge et sauvage qu'il s'agissait de réduire en servage. Qu'avions-nous besoin, quel besoin avaient nos pères de ces preux de la féodalité qui autrefois s'asservirent l'Europe? Ce n'était pas des guerriers qu'il leur fallait, mais de paisibles et vigoureux artisans; la hache et non l'épée, voilà l'arme qui a fait la vraie conquête de l'Amérique. C'est donc l'industrie qui est la fondatrice des sociétés civilisées d'Amérique, et si les fondateurs des sociétés européennes furent, et si leurs descendants sont encore les nobles d'Europe, les industriels, les hommes du travail manuel dirigé par l'intelligence, voilà les nobles d'Amérique.

Le préjugé qui ravalait le travail des mains et l'industrie en général, quoique bien absurde aux yeux de la raison, se conçoit dans les sociétés européennes, où pourtant il s'affaiblit de jour en jour; il se conçoit, dis-je, dans les sociétés fondées dans l'origine sous les auspices ou par l'épée de la féodalité. Mais en Amérique, il est plus qu'absurde, il est contre nature; et dans le Bas-Canada, il est suicide. Il est contre nature, parce qu'il nous fait renier nos pères, qui étaient tous des industriels; il est suicide, parce qu'il tend à nous affaiblir comme peuple, et à préparer notre race à l'asservissement sous une autre race. Arrêtons-nous un peu à cette considération.

L'intelligence est une puissance sans doute; mais elle l'est à la condition de s'appliquer à des choses qui peuvent donner de la puissance. Or, fussiez-vous le peuple le plus intelligent du monde, si vous n'exercez pas utilement votre intelligence, elle ne vous rapportera rien, pas plus que la flèche que vous lanceriez dans le vide. A quoi vous servira votre intelligence, si vous la laissez oisive, ou si vous vous jetez dans une carrière déjà encombrée, où les chances de succès doivent être nécessairement fort minimes, et où par conséquent l'insuccès et la ruine attendent le plus grand nombre? Mais c'est sous le rapport national que je veux considérer la question. Quelle puissance sociale conserverons-nous, acquerrons-nous, si nous continuons à user notre énergie dans des luttes ingrates, tandis que nous laissons à une autre origine la riche carrière de l'industrie? Nous avons bien nos hommes de peine, nos artisans mercenaires; mais où sont nos chefs d'industrie, nos ateliers, nos fabriques? "Avons-nous dans le haut négoce la proportion que nous devrions avoir? Et nos grandes exploitations agricoles, où sont-elles? "Dans toutes ces branches nous sommes exploités; partout nous laissons passer en d'autres mains les richesses de notre propre pays, et partant le principal élément de puissance sociale. "Et la cause de cela, c'est que les hommes que nous mettons en concurrence avec ceux de l'autre origine, leur sont inférieurs et sous le rapport de l'instruction et sous celui des capitaux employés." Et cela, parce que ceux des nôtres qui auraient pu soutenir cette concurrence avec avantage, ont dédaigné de se livrer à telle ou telle industrie, préférant végéter avec un maigre parchemin dans leur poche, ou dissiper dans l'oisiveté un patrimoine qu'ils auraient pu faire fructifier à leur profit et à celui de leur pays.

Qu'on me permette ici de rapporter une anecdote.../... Le fils réfléchit, et prit une résolution que je désirerais bien voir prendre à un grand nombre de mes jeunes compatriotes au sortir du collège; il ceignit le tablier de son père, et il est aujourd'hui à la tête d'une des premières boutiques de Québec. Ce brave père et ce digne fils de lui appartiennent à l'origine bretonne./...

L'anecdote que je viens de rapporter me mène tout naturellement à vous parler d'une chose qui entre parfaitement dans notre cadre, savoir: le peu de soin que l'on prend généralement parmi nous de perpétuer, de génération en génération, les maisons de commerce et autres, que réussissent quelquefois à établir nos compatriotes actifs et intelligents. Cela contribue plus qu'on ne pense à l'état d'infériorité relative dans lequel nous nous trouvons sous le rapport de l'industrie. Il n'y a que ceux qui ont formé une maison prospère qui peuvent vous dire ce qu'elle a coûté de travail, de soucis, de vigilance et d'économie; ce qu'elle a exigé d'intelligence, de constance et de régularité. Et cependant, chose inconcevable, l'on voit tous les jours de nos compatriotes qui, sans chagrin, j'allais presque dire sans remords, ferment eux-mêmes ou laissent finir avec eux une maison, qui eût été un instrument de fortune tout monté pour un autre. Une clientelle nombreuse, des relations, des correspondances sûres sont formées, un crédit considérable est établi, il faudra des années pour créer tout cela, et tout cela on le sacrifie comme si rien n'était. On n'a pas d'enfants, ni de parents; mais n'a-t-on pas des compatriotes, à qui on puisse épargner des années de labeur et de lutte aux premiers échelons de l'échelle industrielle, pendant lesquelles peut-être des étrangers ayant quelque avantage sur eux——et ils ont beaucoup sur nous, on le sait par expérience——viendront élever à leur côté une concurrence inégale, désespérante et ruineuse. Oh! messieurs, que du sein de cet Institut s'élève une voix, et que cette voix soit assez forte pour réveiller l'écho dans toute la chaine des Laurentides, et que cette voix proclame bon et excellent

patriote et méritant la couronne civique, celui d'entre nous qui aura eu le talent de former une bonne maison, et qui, au prix même de quelques sacrifices, aura le patriotisme de la remettre aux main de quelque canadien industrieux. Cela nous aidera à créer avec le temps une industrie canadienne, qui pourra se mesurer en tout et sur tous les points avec l'industrie de l'autre race, et qui nous attirera l'estime et le respect de cette dernière. Alors il y aura entre les deux races une noble émulation, laquelle exploitera avec le plus de succès les immenses ressources de ce vaste et beau pays.

Ces souhaits, messieurs, adressons-les spécialement à la classe des marchands canadiens, qui, soit dit à son honneur, a pris depuis quelque temps un essor tout-à-fait encourageant pour les autres branches d'industrie. Jusqu'à tout récemment, on ne saurait s'empêcher de l'avouer, nos marchands en général n'étaient guère que les agents secondaires des marchands bretons pour l'écoulement de leurs marchandises parmi la masse du peuple. Mais depuis peu, ils semblent vouloir s'émanciper d'une tutelle peu honorable et peu profitable à la fois. Plusieurs d'entre eux se sont mis en rapport direct avec les manufacturiers et les marchands des Iles Britanniques; leurs efforts et leurs talents promettent d'être couronnés de succès; d'heureux symptômes de prospérité se sont déjà manifestés chez plusieurs, et il faut espérer que leur exemple sera contagieux. Mais que ceux qui réussiront se rappellent ce que leur aura coûté l'établissement de leur maison, et qu'avant de se retirer des affaires, ou du moment qu'ils sentiront leur activité s'affaiblir, ils assurent la continuation de leur maison. Ce sera mettre de jeunes compatriotes sur la voie d'une fortune assurée sans qu'il en coûte beaucoup. Ce sera en même temps le moyen d'assurer à notre race la part qui lui appartient dans l'industrie et la richesse du pays, et partant la part d'importance sociale sans laquelle nous espèrerions en vain de conserver notre nationalité.

Si je ne craignais d'abuser de votre patience, je pourrais vous présenter une foule d'autres considérations sur plusieurs autres points qui se rattachent étroitement à notre sujet. Par exemple, il y aurait beaucoup à dire sur les moyens à prendre pour imprimer l'élan à l'industrie canadienne dans ses différentes branches, et surtout dans la plus importante de toutes, l'agriculture. Oui, messieurs, l'agriculture qui, dans nos anciens établissements, se traine ignoblement dans l'ornière d'une routine surannée, et qui, pour cela même et par d'autres causes, ne fait que de lents et timides progrès vers la conquête du sol vierge que nous environne de toutes parts. Hélas! je vous le demande, qu'a-t-on fait pour l'avancement de notre agriculture? On a voté beaucoup d'argent, il est vrai, pour aider les sociétés d'agriculture à donner des prix... Des prix à qui? A des gens qui ne connaissent que les procédés d'une vieille routine./...

Qu'a-t-on fait aussi pour étendre à notre avantage le défrichement des terres incultes dont notre pays abonde? Où sont nos sociétés pour faciliter l'accès à ces terres à la surabondance de notre population agricole, dans les anciens établissements, et lui fournir les moyens de s'y fixer et de s'y étendre, comme on le fait pour les colons de l'autre origine? On a laissé faire, on a laissé aller les choses à cet égard comme à beaucoup d'autres. Eh! messieurs, sommes-nous bien dans un siècle et dans des circonstances où l'on puisse impunément laisser faire, laisser aller les choses? Nous sommes dans un monde où tout se meut, s'agite, tourbillonne. Nous serons usés, broyés, si nous ne remuons aussi. Il y a une quarantaine d'années, le navigateur de notre beau fleuve St. Laurent s'en rapportait uniquement aux vents et aux courants——il laissait faire. Aujourd'hui que la navigation attache à ses vaisseaux ses centaines de bouillants chevaux de vapeur, elle marche, vole en dépit des vents et des flots, chassant devant elle l'ancien cabotage partout où elle apparait. Voilà, messieurs, l'image du laisser-aller et du mouvement industriel. Que cette révolution qui s'est opérée de nos jours, sous nos yeux, ne soit pas perdue pour nous, et qu'elle nous apprenne que l'empire du monde a été donné au mouvement, à l'activité, à l'action vive, constante de l'homme sur la matière.

...

Lorsque dans le cours de cette lecture, j'ai déploré la manie, le préjugé qui fait que les pères de toutes conditions poussent leurs enfants vers les professions libérales, l'on pourrait penser, de quelques expressions un peu vagues ou trop générales, que ceux que je destine à l'industrie occupent dans mon esprit, ou doivent occuper dans celui des autres, sous le rapport de l'intelligence, un rang inférieur à ceux que je voudrais seuls voir dans les professions libérales,——ce qui serait prononcer contre les classes industrielles un jugement d'infériorité intellectuelle. Rien n'est plus loin de ma pensée, et rien, à mon sens, ne serait plus loin de la vérité. En fait d'intelligence, il en faut très souvent, pour atteindre à l'éminence dans la carrière de l'industrie, plus que pour exercer avec succès une profession libérale. Ce seront, si vous voulez, des facultés intellectuelles différentes appelées en exercice dans l'un et l'autre cas, mais la somme d'intelligence requise pourra être aussi forte dans un cas que dans l'autre. Et qui a jamais été chargé de régler les titres de noblesse et de préséance entre les différentes facultés intellectuelles de l'homme? L'homme donc qui s'élève par l'industrie doit avoir autant de droit à notre considération que celui qui brille dans une profession quelconque. Que l'industriel connaisse bien son droit à cet égard, et qu'il sache le faire respecter dans l'occasion. Qu'il ne craigne pas de lever la tête, il est le père de l'Amérique civilisée; sans lui nous ne serions pas. C'est à toi surtout, homme des champs, à te redresser devant tous les autres, toi le nourricier de l'état! Le plus grand poète de Rome a chanté tes travaux; le plus grand monarque du monde en donne le signal chaque année et s'y associe, proclamant ainsi à trois cent millions d'hommes que ton état est le premier entre tous. Il y a plus, l'Egypte nous confond par les prodiges éternels de sa mécanique; la Grèce et Rome ont poussé les beaux arts à un point qui fait le déses poir des modernes; elles ont eu dans tous les genres des hommes que nous sommes forcés d'appeler encore grands auprès de nos grandeurs; mais le grand agriculteur elles n'ont pu le produire. Ce n'est que la science moderne qui nous a appris que l'agriculture était la première des sciences, comme sous le rapport industriel elle était reconnue depuis longtemps comme la première des industries. Il a donc fallu à l'intelligence humaine travailler pendant quatre mille ans pour former le grand agriculteur. Voilà, messieurs, ce me semble, pour l'agriculture un titre de noblesse passablement respectable, et qui vaut bien les parchemins et les diplômes dont s'enorgueillissait certaine classe de la société.

...

Enfin, messieurs, résumons. J'ai dit plus haut——et je l'ai démontré, il me semble—— que l'industriel est le noble de l'Amérique; et ses titres valent mieux et dureront plus longtemps que ceux des nobles du vieux monde. Les revers ni les révolutions ne les détruiront.

Ce sont des cités sans nombre et des empires que l'industriel a conquis sur la nature sauvage, non plus avec l'épée et le sang d'autres hommes, mais bien avec la hache et les sueurs de son propre front. Honorons donc l'industrie, messieurs, non pas seulement de gestes et de paroles, mais par nos actes. Si nous avons des enfants qui montrent du talent pour quelque genre d'industrie, encourageons-les à s'y livrer. Le plus souvent nous consulterons leur intérêt, et nous mettrons l'industrie en honneur parmi nous, et nous assurerons à notre nationalité la garantie de permanence la plus forte que nous puissions lui procurer. Les moyens d'instruction ont été rares parmi nous jusqu'à présent, et si ceux qui ont assez de fortune pour faire donner une bonne éducation à leurs enfants, méprisent l'industrie, elle nous échappera pour passer irrévocablement en d'autres mains, et la masse de notre population passera corps et âme sous la domination et l'exploitation d'une autre race. Et ce n'est pas de moi que vient cette idée; elle vient de cette race-là même. C'est ce qu'elle a voulu dire, lorsque, voyant notre répugnance pour la carrière industrielle, elle nous a jeté cette prédiction sarcastique: que nous étions destinés à lui servir de charrieurs d'eau et de scieurs de bois.—— C'est aussi ce que voulait dire un écrivain américain, en nous donnant l'avis charitable, qu'ils nous balayeraient de la surface du globe:——<u>We will reform them out of the face of the earth</u>.——Telles étaient ses expressions mêmes, si je me le rappelle bien.

Oh! messieurs, nous les ferons mentir, n'est-ce pas, ces prophètes de malheur; nous ne permettrons pas que les descendants des héroiques pionniers de la vallée du Saint-Laurent en deviennent les parias. Vous empêcherez l'histoire d'avoir un jour à parler ainsi:— "La partie inférieure du Canada, faisant partie de ce qu'on appela dans l'origine la Nouvelle-France, fut d'abord colonisée par des colons venus de France. Cette population sut se maintenir quelque temps par sa masse après la cession du pays à l'Angleterre. Les moyens d'instruire le peuple, soit par calcul ou autrement, furent longtemps négligés à la suite de cet événement, et il en résulta que les émigrés de la nouvelle métropole, ayant l'avantage d'une instruction industrielle supérieure, mus d'ailleurs par l'esprit d'industrie qui caractérise leur race, réussirent avec le temps à s'emparer de toutes les ressources du pays. Bientôt la nouvelle race obtint un ascendant marqué sur la société, et finit par lui imprimer son cachet particulier; de sorte qu'aujourd'hui l'élément français de la société canadienne a été ou absorbé ou étouffé. C'est à peine si dans quelques coins reculés du pays se trouvent encore, sans mélange, quelques restes d'un peuple qui fut renommé par sa bravoure dans les combats, par son activité dans les courses aventureuses du nord-ouest, autant que par ses qualités aimables dans la société, à tel point qu'il fut nommé le peuple gentilhomme. Si l'on en croit les mémoires du temps, la principale cause de la décadence d'un peuple aussi intéressant fut l'éloignement des classes aisées, les seules qui pussent se procurer de l'éducation alors, pour toute espèce d'industrie. Cela se conçoit en effet dans un pays où l'industrie était la seule source de richesse, et où la richesse était le plus grand sinon le seul moyen d'acquérir de l'importance sociale. La masse du peuple dut être livrée à l'influence et à l'action dénationalisatrice des chefs d'industrie de la race rivale, et perdre ainsi avec le temps son caractère national."

Voilà, messieurs, ce que dira l'histoire, bien mieux assurément, mais enfin, voilà ce qu'elle dira si les classes aisées parmi nous ne sentent bientôt l'importance de leur mission, et ne se mettent à la hauteur des exigences de notre position sociale. Mais chacun fera ce que la patrie, ce que notre postérité attendent de lui. Et aujourd'hui peut-être suis-je moins le provocateur que l'interprète d'un sentiment qui fermente et germe déjà au coeur de notre population, et qui bientôt produira des fruits abondants— manne fortifiante dont notre nationalité s'alimentera, et qui nous mettra en état de transmettre intact à nos enfants l'héritage le plus précieux que nous ayons reçu de nos pères.

1846. PARENT. IMPORTANCE DE L'ÉTUDE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

Messieurs,—Au commencement de cette année, j'eus l'honneur de vous entretenir d'un sujet important sous le double rapport de l'intérêt particulier et de notre intérêt national. De plus en plus persuadé que, de tous les objets de notre affection, ce qu'il y a de plus menacé, comme ce qu'il est le plus de notre honneur de maintenir, c'est notre nationalité, je vais, si vous le voulez bien—et en cela je crois que je ne saurais mieux répondre à l'invitation que vous m'avez faite de vous adresser une seconde fois la parole—je vais, dis-je, obéir à la même inspiration, et traiter un sujet qui intéresse à un haut degré cette nationalité qui nous est si chère, tout en ne perdant pas de vue l'intérêt matériel de notre origine, lequel est du reste si intimement lié à la première qu'il ne fait avec elle qu'une seule existence, dont il est le corps et dont elle est l'âme. Le sujet dont je vais vous entretenir n'est guère que la continuation, le complément de celui que je traitai la dernière fois, alors que j'essayai de vous démontrer que la malheureuse manie qui, parmi nous, pousse la jeunesse instruite presqu'en masse vers les professions dites libérales, était une cause d'affaiblissement pour nous, et un juste sujet d'alarme pour notre existence politique et nationale, en ce que toute l'énergie intellectuelle de notre race allait s'épuisant de génération en génération dans les luttes ingrates d'une carrière encombrée.

Cette idée, grâce à votre bénévole passeport, eût-elle produit quelque impression, dût-elle induire une partie de notre jeunesse instruite à se jeter dans la voie large et féconde de l'industrie, nous n'aurions fait que poser les fondements de notre oeuvre; il resterait encore à y ériger, à y consolider l'édifice de notre puissance nationale. En effet, nous aurions bien d'excellents sujets pour l'agriculture, pour le commerce et pour toutes les autres branches de l'industrie, et par-là un moyen d'attirer à nous les richesses, et de les répandre autour de nous; nous aurions en un mot les éléments de la puissance et de l'influence sociales qui nous appartiennent. Mais ces grands intérêts que nous venons de créer, il faut les conserver, les augmenter; il faut les tenir au niveau des intérêts rivaux, tant au milieu de nous qu'autour de nous, tant au dedans qu'au dehors. Il y a plus, il faudra les avancer, les protéger contre les préjugés, les préventions, les idées fausses et erronnées qui nous viennent des temps où l'on ignorait les principes de la science qui préside à tous ces grands intérêts sociaux. Or, messieurs, c'est ce que nous ne pouvons faire qu'en autant que nous aurons parmi nous des hommes profondément versés dans l'étude de l'économie politique, et dans l'application éclairée des principes qu'elle enseigne. Et cette science est nouvelle partout, puisqu'elle n'est apparu en corps complet de doctrine pour la première fois, en Angleterre, qu'en 1776, dans l'ouvrage du Dr. Smith, Wealth of Nations; en France, qu'en 1803, dans le Traité d'Economie Politique de J.B. Say. En 1758, Quesnay publia bien en France l'ouvrage intitulé: "Tableau économique et maximes générales du gouvernement économique," à l'ombre duquel se forma l'école des économistes ou physiocrates. McCulloch, économiste distingué de nos jours, attribue même à Quesnay le mérite d'avoir été le premier qui ait donné à l'économie politique une forme systématique, et l'ait élevé au rang de science, et il reconnaît que les travaux des économistes français ont puissamment contribué à accélérer les progrès de la science économique. Mais leur théorie fondée sur cet axiôme, que "la terre est la seule source des richesses," a été rejetée par les économistes plus modernes. De sorte qu'aujourd'hui on ne recherche pas les oracles de la science au-delà de Smith en Angleterre, et de Say en France. Il faut rendre à l'Italie, cependant, la justice de reconnaitre qu'elle eut l'initiative en économie politique; car dès le seizième siècle, Botero s'était occupé de cette science, et il fut suivi dans cette voie par plusieurs autres écrivains italiens.

Il y aurait donc sujet de s'étonner si une science aussi nouvelle et aussi vaste que l'économie politique, et qui, si l'on en juge par les plaintes et les remontrances de ceux qui en ont écrit, ne compte pas encore un très grand nombre d'adeptes en Europe même, le berceau, la dépositaire, la dispensatrice de toutes les sciences, il y aurait lieu de s'étonner, dis-je, si cette science était bien répandue dans un jeune pays comme le nôtre, à qui, pour arriver où il en est, il a fallu passer par tant d'épreuves de tous genres. Aussi faut-il l'avouer, par des causes dont nous aurons occasion de dire un mot dans le cours de cette lecture, les connaissances et l'expérience en fait d'économie politique sont fort bornées parmi nous, surtout quant aux branches les plus importantes de cette science, celles qui traitent des finances, du commerce et des sujets qui s'y rapportent. Et cet aveu, messieurs, nous avons à le faire dans un temps, dans des circonstances où jamais nous n'eûmes un besoin aussi pressant, aussi vital de connaissances profondes dans cette science si peu connue: c'est une réflexion, sans doute, que je ne suis pas le premier à faire, et que beaucoup d'autres ont faite avant moi. Que faut-il donc faire? Se désespérer, laisser à nos voisins le soin de veiller à nos intérêts, de régler et discuter les grandes questions économiques qui vont se présenter en foule à la tribune parlementaire? Non, certes! les enfants, les neveux des hommes qui firent toujours marcher le Bas-Canada à la tête des phalanges coloniales dans la longue lutte de la liberté politique, sauront maintenir leur race au même rang dans les discussions qui vont s'engager sur le terrain des intérêts matériels. Nous avons su trouver des Burke et des Mirabeau, lorsqu'il nous les fallait, et maintenant qu'il nous faut des Cobden et des Peel, nous saurons les trouver. Nous les trouverons dans cette belle jeunesse, bouillante de patriotisme, avide des connaissances utiles, animée d'une noble émulation. Nous la verrons dédaigner les frivolités, les lectures de pur agrément, celle même d'une utilité moins urgente, pour se livrer entièrement à la grande étude du jour, à l'étude que réclame impérieusement non seulement l'intérêt de notre province, mais aussi celui de notre origine et de chacun des individus qui la composent.

C'est avec un plaisir toujours croissant que je vois paraitre, dans les colonnes de la Revue Canadienne, les articles qui contiennent l'excellent et utile travail qu'a entrepris un de nos compatriotes, pour initier les lecteurs canadiens aux secrets, aux vérités de l'économie politique: ce travail devra mériter à son auteur la reconnaissance de ses compatriotes. Je n'ai qu'un regret, c'est que la publication de ce travail ne marche pas avec une rapidité suffisante, égale aux besoins pressants des circonstances. J'ai un autre regret, c'est que nos autres journaux canadiens ne reproduisent pas ces articles, ou ne dévouent pas tous, depuis quelque temps, une partie de leur espace à des analyses ou extraits de bons ouvrages sur l'économie politique. Une pareille matière, à mon humble avis, vaudrait bien les romans et nouvelles, plus ou moins frivoles, qu'ils nous débitent à la brasse dans chacune de leurs feuilles. Il faut à une population comme la nôtre, située comme la nôtre l'est, des lectures utiles et instructives. Et comme le journal périodique est devenu le livre du peuple, la seule voie à peu près par laquelle il puisse s'éclairer sur ses intérêts matériels, n'est-il pas déplorable de voir nos journaux se remplir de morceaux de littérature légère, pâture apprêtée pour les esprits oisifs et blasés d'une civilisation rendue à son terme? Quel profit peut retirer des oeuvres des feuilletonistes européens une population comme la nôtre, qui a des forêts à défricher, des champs à améliorer, des fabriques de toutes sortes à établir, des améliorations de tous genres à accomplir; une population, en un mot, dont la mission est de faire de sa part d'héritage sur le continent américain ce que les Anglais et les Français, par exemple, ont fait de l'Angleterre et de la France, et ce que nos voisins font si bien sur ce continent d'Amérique? Avouez-le, messieurs les journalistes, ce ne sera pas avec le menu frétin du feuilletonisme européen, que vous nous aiderez à accomplir ce grand oeuvre de civilisation. Bien au contraire, ces productions prestigieuses, toutes pétillantes d'esprit, écrites dans un style étudié, ornées de tous les charmes de l'imagination, ne feront que nous enivrer, et nous arrêter sur la route, semblables aux sirènes de la fable dont la voix enchanteresse paralysait le voyageur imprudent qui s'approchait de leur retraite.

En effet, nos journaux en se remplissant des produits de cette littérature éphémère, en inspirent nécessairement le goût: elle fait fureur au salon, et parfois même elle va jusqu'à faire oublier la colonne des mariages. Il en est d'elle comme du reste---vires acquirit eundo; l'appetit vient en mangeant. Bientôt le journal ne suffit plus à l'appetit des lecteurs, et pour les satisfaire l'on a recours au libraire. Et tous les loisirs de notre jeunesse, sinon un temps plus précieux, se trouvent employés à des lectures qui entretiennent l'imagination dans l'exaltation, et laissent l'esprit dans le vide et l'inanition. Aussi, quand on ouvre nos journaux pour y chercher quelques produits de littérature indigène, qu'y trouve-t-on le plus souvent, à part des querelles de villages?---des efforts d'imitation vers le feuilletonisme français, de jolis riens quelquefois assez joliment tournés à la française; justement ce qu'il faut pour un succès de société, mais justement aussi ce qu'il faut pour faire déplorer à l'homme réfléchi, qui sent les besoins de son pays, de sa race, l'abus, la perte de beaux talents et d'un temps précieux, et pour les auteurs et pour les lecteurs.

Oh! journalistes, réunissez-vous donc pour réparer le mal que vous avez fait. Faites donc comprendre à notre jeunesse instruite, dans son intérêt autant que dans celui du pays, que le temps de la littérature légère n'est pas encore arrivé et n'arrivera de sitôt encore pour le Canada; et qu'au risque de notre ruine individuelle et nationale, nous devons nous livrer entièrement et uniquement aux études sérieuses, aux lectures instructives, aux exercices graves de l'esprit. Libre aux hommes de la vieille et riche Europe de s'adonner aux travaux de l'imagination; ils y trouvent la fortune, souvent même une renommée au moins viagère. Puis d'ailleurs, il se rencontre en Europe une telle exubérance d'hommes éclairés dans toutes les sciences qu'il y en a pour tous les besoins de la société; de sorte qu'en embrassant la carrière de l'imagination, ou seulement en se livrant à la lecture des ouvrages d'imagination, l'européen peut se rendre le témoignage qu'il ne laisse aucun intérêt social en souffrance; au contraire, il est dans l'ordre, lui, car il ne fait que mettre la dernière main, le dernier poli à une civilisation par-

venue à son apogée. En est-il de même dans notre pays, où nous en sommes encore aux travaux de fondation? Ce sont des manoeuvres qu'il nous faut; le temps des peintres et des sculpteurs viendra plus tard. Ainsi quel est le jeune Canadien qui, en prenant pour le lire un des romans du jour, puisse, la main sur la conscience, se dire qu'il ne saurait plus utilement employer son temps et pour lui et pour son pays? En effet, qu'y apprendra-t-il? qu'y verra-t-il? des leçons de morale, en supposant qu'il y en ait?---Son catéchisme lui a tout dit là-dessus, et bien mieux que ne sauraient le faire Eugène Sue et Alexandre Dumas. Des peintures de moeurs? lorsqu'il s'en rencontrera de fidèles, elles se rapporteront à un état de société si différent du nôtre, qu'elles ne pourront que fausser ses idées dans les applications qu'il voudrait en faire, et ce sera un grand mal. Mais la plupart du temps, il sera transporté dans un monde fantastique, où tout sera exagéré, chargé, caricaturé de telle sorte, que le lecteur européen lui-même ne s'y pourrait reconnaitre.

Il n'y a donc rien d'utile à retirer de la lecture des romans et des nouvelles du jour, si ce n'est quelque délassement à des lectures sérieuses et instructives. Oui; mais démentez-moi, si vous l'osez, jeunes liseurs de romans: je vous soutiendrai, moi---et j'appellerai votre conscience en témoignage---que cette lecture est pour vous un travail, un travail même très fatiguant, qui vous prend vos jours et vos nuits; que vous ne déposez le roman dont vous avez commencée la lecture, que lorsque vous en avez vu la fin, ou que le sommeil vous ferme les yeux et vous fait tomber le livre des mains. J'en ai vu qui poursuivaient la lecture commencé jusque pendant les repas. Est-ce là un délassement? Et dites-moi combien de fois cela vous est arrivé avec votre Domat, votre Delolme, votre J.Bte. Say? Que dis-je, votre J. Bte. Say? Voulez-vous que je vous raconte un petit fait tout récent à propos de ce célèbre auteur en français, si ce n'est dans aucune langue? Le fait est réel, et j'étais présent lorsqu'il est arrivé.

Tout récemment donc, me rencontrant chez un libraire de cette ville, la capitale du Canada, le siège du gouvernement représentatif, quelqu'un demanda le traité de Say à acheter, comme l'un des ouvrages que l'on doit trouver chez tous les libraires, surtout dans un pays qui a un gouvernement représentatif. Le libraire parait d'abord n'avoir pas bien compris, puis se remettant:---Ah! dit-il, vous parlez du traité d'économie politique de M. Say? Nous ne l'avons pas.---Quand donc l'aurez-vous? répartit l'acheteur. Je suis vraiment fâché d'avoir tant tardé. C'est en effet un ouvrage dont vous devez faire un grand débit, et les exemplaires ne doivent pas rester longtemps sur vos tablettes.--- Pardonnez, répliqua le libraire; c'est un ouvrage qui ne se vend pas, et que nous ne faisons venir que sur commande spéciale.

En revanche, on voyait briller sur les tablettes les oeuvres des romanciers à la mode. On n'attend pas d'ordre spécial pour ceux-là, ça se vend.

Je ne vous peindrai pas l'étonnement de notre amateur d'économie politique, en apprenant qu'un ouvrage qui devrait être entre les mains de chacun de nos hommes instruits, jeunes et vieux, le vade-mecum obligé de quinconque veut se mêler des affaires publiques de son pays, fût un ouvrage qui ne se vend pas.

J'avais bien pensé jusqu'alors, pour des raisons que je rapporterai dans un moment, que l'étude de l'économie politique avait dû être nécessairement fort négligée parmi nous; mais je suis forcé d'avouer que je croyais pas que ce fût au point que me l'a révélé l'anecdote que je viens de vous raconter. Et je vous dirai que, depuis, l'idée m'est venue plus d'une fois de profiter de la première occasion qui se présenterait de secouer, autant qu'il serait en mon faible pouvoir de le faire, l'extrême indifférence que l'on parait avoir eue parmi nous, jusqu'à présent, pour l'étude de l'économie politique. C'est ce que j'essaie de faire aujourd'hui sous vos auspices, messieurs; et j'espère que votre patronage et votre sanction assureront à mes paroles une autorité que je ne saurais leur donner moi-même.

Si j'avais un jeune ami studieux, doué des talents convenables, plein d'ardeur et de ces nobles aspirations qui portent aux grandes choses, qui eût la volonté et les moyens de se dévouer au bonheur de ses compatriotes dans la carrière politique, tout en travaillant à sa propre gloire et à son avantage particulier, je crois que, s'il me demandait mon avis sur ce qu'il devrait étudier de préférence et avant tout, je parodierais le mot que l'on met dans la bouche du fameux maréchal de Saxe, en réponse à quelqu'un qui lui demandait ce qu'il fallait pour bien faire la guerre, et je dirais à mon jeune ami: étudiez, 1°. l'économie politique; 2°. l'économie politique; 3°. l'économie politique./.../ De même je pense qu'après avoir bien réfléchi sur la position et les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, chacun sera d'avis qu'un homme ou un parti politique peut tout faire en ce pays avec un grand fond de connaissances en économie politique, et que sans cela il ne saurait faire rien qui vaille.

Le temps n'est plus où, pour soutenir la lutte avec honneur ou avantage, il suffisait à nos hommes publics d'avoir du courage, du dévouement, de l'éloquence, et une grande connaissance du droit naturel, politique et constitutionnel. Le temps n'est plus en outre où, par notre masse seule, nous pouvions tenir en échec les éléments sociaux et politiques qui nous étaient opposés, dans une lutte qui avait pour objet les principes mêmes du gouvernement. Notre machine gouvernementale est maintenant régulièrement organisée, c'est-à-dire, que les principes qui doivent en régler le fonctionnement sont arrêtés et reconnus, ce qui ne veut pas dire cependant que tout est pour le mieux dans l'arrangement politique actuel. Mais quant au gouvernement en lui-même, il ne peut guère s'élever de questions théoriques, ou touchant son organisation; il doit, avec son organisation actuelle, fonctionner en harmonie avec la volonté populaire, exprimée par la voie des mandataires du peuple. Tout le monde est d'accord là-dessus. Mais la lutte n'est pas finie, et ne finira même jamais sous notre système de gouvernement; elle a seulement changé de terrain. Des hautes théories gouvernementales, elle est descendue aux questions d'intérêt matériel, qui pour la masse des peuples sont souvent d'une importance plus grandes que les premières. Nous nous sommes battus pendant un demi-siècle sur la forme que devait avoir l'habitation commune; et maintenant que ce point est réglé, chacun va travailler de son côté à y occuper la meilleure place qu'il pourra. Les mille et un intérêts divers qui remplissent la société vont se mettre à l'oeuvre pour rendre chacun sa position de plus en plus meilleure, ou de moins en moins mauvaise. Et dans cette nouvelle lutte, il faudra non moins de talents et de lumières que dans l'autre; seulement il en faudra d'un ordre un peu différent, sous certains rapports, de ceux que réclamait la lutte qui a précédé, et qu'il faut s'empresser d'acquérir, car sur la nouvelle arène comme sur l'ancienne, encore plus peut-être, la victoire devra rester aux plus habiles; encore autant et plus que naguère, il faudra que nous ayons deux fois raison, et que nous soyons deux fois capables de le démontrer. Ainsi l'a voulu la providence, qui nous a jetés dans ce coin du globe, pour y vivre au milieu de populations étrangères, dont nous ne pouvons attendre beaucoup de sympathie. Ne murmurons pas cependant; car qui peut sonder les secrets de la providence? qui nous dira qu'elle n'a pas de grands desseins sur nous, et que les epreuves auxquelles elle soumet notre adolescence ne préparent pas notre virilité à quelque glorieuse destinée sur ce continent? Au reste, quelque soit le sort que nous réserve l'avenir, sachons nous en rendre dignes s'il doit être bon, et s'il doit être mauvais, faisons en sorte de ne pas l'avoir mérité: tel est le devoir de chaque génération, de chaque individu. Et ce devoir, d'une noble émulation, qui nous fera nous maintenir en tout et dans tous les temps au niveau des populations qui nous environnent.

Or, ces populations descendent d'une race d'hommes qui semble avoir entrepris la conquête ou la rénovation du monde par l'intérêt matériel. Son Dieu, c'est Plutus; ses enfants ne naissent, ne vivent que pour le gain; pour eux il n'y a d'autres rêves que des rêves de fortune, de fortune rapide et colossale; pour eux point d'aurea mediocritas. Et ils mettent au service de cette passion, l'ardeur, l'activité, la constance, l'opiniâtreté, que les hommes vouent ordinairement à la poursuite des objets, des passions les plus vives et les plus insatiables.

Ce n'est pas une satire que je fais ici; au contraire je ne fais que signaler un fait qui me semble providentiel, et je suis porté à croire que cette avidité d'acquérir chez la race anglo-saxonne, avidité, remarquons-le en passant, qui n'a fait que s'accroitre chez la branche américaine de cette race, est destinée à former un chainon dans l'histoire de l'humanité, un âge d'industrie, d'amélioration matérielle, l'âge du positivisme, l'âge de la glorification du travail. Sans le travail opiniâtre et incessant des nations industrieuses, le monde aurait beaucoup moins de jouissances matérielles et intellectuelles qu'il n'en a. Ainsi, loin de leur porter envie, on leur doit de la reconnaissance. Veut-on ne pas se laisser déborder, absorber, écraser par elles, qu'on fasse comme elles; qu'on travaille avec ardeur, avec intelligence, avec constance comme elles. Les nations lâches et abruties étaient autrefois la proie des nations guerrières; maintenant les peuples indolents et ignorants seront exploités par les peuples industrieux et intelligents. C'est la loi de l'humanité, ou plutôt c'est la loi de la création entière appliquée à l'humanité; tempérée, si vous voulez, chez celle-ci par la religion, qui sait opposer le précepte sublime de la charité universelle à l'égoisme des penchants humains, et la considération des biens éternels à l'entrainement des intérêts temporels.

Mais cette avidité d'acquérir, cet excès d'acquisivité, comme diraient les phrénologistes, doit souvent porter à n'être pas trop scrupuleux, ou à s'aveugler sur les moyens à employer pour la satisfaire. Pour cette raison, ceux qui ont à traiter d'intérêts communs avec des gens qui ont ce penchant, doivent être en état de faire valoir les arguments et les considérations les plus propres à faire impression sur eux, et à commander leur conviction. La plus belle oraison sortit-elle de la bouche d'un Desmothène, d'un Burke, ou d'un Mirabeau, ne serait guère plus pour eux qu'une vaine dépense de rhétorique, si elle ne touche à la fibre des intérêts matériels, et ne s'appuie sur les principes reconnus de la science qui traite spécialement de ces intérêts: il n'y aura d'yeux et d'oreilles que pour eux. Dans le cas même d'une injustice patente, il faudra que vous puissiez démontrer qu'elle préjudicie aux intérêts généraux; ce qu'heureusement vous pourrez toujours faire à l'aide de l'économie politique, qui vous mettra en état de démontrer que tout le corps social souffre nécessairement des souffrances d'aucun de ses membres. "Car, comme dit Say, chez un peuple où l'on se dépouillerait mutuellement, il ne resterait bientôt plus personne à dépouiller."

J'ai dit plus haut que l'étude de l'économie politique était devenue pour nous plus indispensable que jamais. En effet, outre la solution des questions de théorie gouvernementale, qui absorbaient ci-devant l'attention de tous les partis en ce pays, et qui réglées vont permettre aux esprits de s'occuper davantage de mesures ou questions d'intérêt matériel, travail auquel il faut nous préparer au risque de perdre toute influence, et partant peut-être tout avantage, dans le règlement de ces mesures ou de ces questions, ---outre cette considération-là, nous allons rencontrer sur ce nouveau terrain des adversaires, ou, si vous voulez, des concurrents mieux préparés que nous.

Vous vous rappelez, sans doute, la remarque d'un de nos jeunes représentants, dans la dernière session, à propos du silence que gardaient les anciens sur certaines mesures commerciales et financières de grande importance. Si ce monsieur n'a voulu exprimer qu'un regret, espérons qu'il fera en sorte, lui, comme tous ceux de sa génération, que leurs suivants n'aient pas à l'exprimer à leur égard. Si c'est un reproche qu'il a voulu adresser aux hommes publics qui l'ont précédé, je dois dire que ce reproche est injuste.

En parlant, il y a quelques moments, de la lutte politique vive et constante qui s'est prolongée jusqu'à 1840, et dont sont résultés les arrangements gouvernementaux actuels, je crois en avoir assez dit pour faire sentir qu'il n'était guère possible que nos hommes publics, avant l'époque présente, pussent se livrer à des études longues et suivies sur l'économie politique. Vos devanciers depuis 91, dirais-je à ceux de la nouvelle génération, ont eu à combattre pour la liberté politique, pour les conséquences pratiques du gouvernement représentatif dont, jusqu'à tout récemment, nous n'avions que le nom. Ils ont créé, développé, organisé la puissance populaire, et lui ont acquis le degré d'influence et d'action dont elle jouit aujourd'hui dans le gouvernement: action et influence qui sont telles, comparées à ce qu'elles étaient sous l'ancien ordre de choses, qu'elles

constituent une véritable révolution dans notre état politique. Cela, vous le savez, est le fruit de rudes et incessants travaux qui ont dû consumer toutes les forces morales et intellectuelles de vos ainés. Comment alors aurait-on pu se livrer à l'étude d'une science qui demande beaucoup de temps, et encore plus de calme dans l'esprit pour être étudiée à fond? Et eût-on pu ravir aux occupations ordinaires de la vie, le temps de l'étudier, on eût manqué de cette tranquillité dans l'éclat nécessaire à l'application des vérités qu'elle enseigne. D'ailleurs, le champ de l'économiste était beaucoup plus resserré alors que la mère-patrie se réservait le règlement de notre commerce: nouveau motif, nouvelle excuse pour les anciens, de ne s'être pas occupés particulièrement d'études économiques.

Ainsi, messieurs de la jeune génération, point de reproches; soyez indulgents, soyez justes. Au prix des longs et rudes travaux de vos ainés, vous voilà entrés dans la terre promise; ils ont fait leur tâche, à vous maintenant de faire la vôtre. Ils ont sacrifié leur temps, leur énergie, leur intelligence à cette grande conquête, à vous maintenant de la faire profiter. Ils ont dû être tribuns, soyez hommes d'état, économistes éclairés. De cette manière, vous vous présenterez sur l'arène avec l'armure convenable, et vous pourrez y lutter sans désavantage avec des concurrents qui, comme je l'ai remarqué plus haut, sont pour le présent mieux préparés que nous---fait qu'il y aurait une sotte vanité, du danger même à ne pas reconnaitre. La première condition, la plus sûre garantie du succès dans toute position où l'on peut se trouver, c'est de bien connaitre et apprécier les forces de son adversaire.

La supériorité de vos concurrents en fait d'économie politique peut aisément s'expliquer. ---N'appartiennent-ils pas à cette race d'hommes la plus industrieuse, la plus commerçante qui soit au monde, ce qui a fait dire à un économiste distingué de nos jours, que "l'Angleterre est le pays natal de l'économie politique? Marchande et manufacturière, la nation anglaise a dû être portée tout naturellement à étudier et à observer, plus que tout autre, les phénomènes de la formation, de la répartition et de la consommation des richesses, qui son le sujet de l'économie politique. Sans une forte étude de cette science, tant dans les livres que par l'observation et la réflexion, l'Angleterre ne fût jamais parvenue au degré de richesse et de puissance que'elle a atteint. Et l'on a une grande preuve de l'existence de connaissances économiques saines et étendue chez la nation anglaise dans le triomphe éclatant que vient de remporter en Angleterre le principe de la liberté du commerce, sur le principe restrictif, prohibitif ou protecteur. Les intérêts opposés à cette mesure étaient si puissants que l'oeuvre de sir Robert Peel a étonné le monde, et que ce grand homme, cédant héroiquement à la voix de l'opinion publique autant qu'à une honnête conviction, a dû, nouveau Samson, s'ensevelir, comme chef politique, sous les ruines du monopole écroulé. Mais c'est un bien glorieux linceuil que l'acte des céréales; et dût sir Robert Peel ne jamais se relever de sa dernière chute, il en a fait assez pour sa renommée en faisant triompher un principe bienfaisant, dont les conséquences sont incalculables pour l'humanité tout entière. N'est-il pas notoire que le vieux système prohibitif et protecteur a pour effet de rendre tous les peuples ennemis les uns des autres, en les faisant se regarder comme intéressés à la ruine les uns des autres? Le nouveau système, au contraire, aura pour tendance d'intéresser tous les peuples à la prospérité les un des autres, et fera ainsi disparaitre la cause des guerres fréquentes et ruineuses follement entreprises pour de prétendus intérêts commerciaux, qui n'existaient que dans les théories erronées du temps. Certainement, s'il est quelque chose qui doive aider à la réalisation du rêve de paix universelle du bon abbé de St. Pierre, rêve qu'on a appelé le rêve d'un honnête homme, c'est la liberté universelle du commerce, vers laquelle l'acte des céréales de sir Robert Peel est le premier pas, mais un pas décisif, mais un de ces pas, comme ceux du géant Atlas, qui va remuer, entrainer le monde.

Or, messieurs, cette grande révolution commerciale dont le premier tocsin vient de sonner du haut des tours de Westminster Hall, nous allons être des premiers conviés à entrer dans la voie qu'elle ouvre. La mère-patrie, en nous retirant la protection qu'elle accordait à nos produits, va nous donner le droit de retirer, de notre côté, la protection qu'elle assurait à ses propres produits sur notre marché; elle nous ouvre en même temps tous les marchés du monde, et permet au monde entier de venir chez nous. En un mot, nous allons avoir à régler nous-mêmes dans notre intérêt nos rapports commerciaux avec le monde entier, soin que la métropole s'était réservé jusqu'à présent et qu'elle exerçait dans l'intérêt de l'empire. (Je n'ai pas à m'occuper de quelques points de restriction qui paraissent n'être pas encore réglés, et qui sans doute feront le sujet de négociations entre la mère-patrie et la colonie.) C'est là une occupation aussi grave qu'elle est nouvelle pour nos hommes publics, qui va demander de bien grandes connaissances en économie politique pour nous garder des conséquences des faux pas, qui sont d'autant plus à redouter que nos premières démarches décideront peut-être de l'avenir de notre pays sous plus d'un rapport; nous allons maintenant inoculer à notre corps social des germes de misère ou de prospérité, de vie ou de mort; nous allons avoir non seulement à débattre nos intérêts de localité et de classe, mais aussi à régler nos intérêts provinciaux avec les peuples étrangers. Et sûrement que notre race sentira qu'il est de son avantage, autant que de son honneur, d'apporter dans la discussion de ces grands intérêts une part de lumières, de connaissances et d'expérience égale à celle qu'elle a toujours su fournir dans les discussions publiques. Et cela, encore une fois, nous ne pourrons le faire qu'au moyen d'études sérieuses en économie politique./...(Parent cite un passage du discours sur l'économie politique du professeur McCulloch).

...

Dans un autre endroit, il (McC.) expose ainsi le danger de l'ignorance des législateurs en fait d'économie politique: "En législation financière et commerciale, on ne saurait faire, dit-il, un seul faux pas,---imposer une seule taxe ou restriction injudicieuse, sans affecter sensiblement les intérêts de chaque individu, sans mettre même en danger réel la subsistance d'un nombre de familles. La meilleure intention ne saurait prémunir contre l'erreur. L'ignorance des sciences frustre souvent les meilleures intentions, et fait que des mesures destinées à hâter le progrès des améliorations n'ont produit que des désastres et de la disgrâce."

.../ L'étude de l'économie politique est nécessaire et partant obligatoire à tout le monde. Sur ce point, écoutons Say, dans son discours préliminaire:

"On a cru longtemps, dit-il, que l'économie politique était l'usage seulement du petit nombre d'hommes qui règlent les affaires de l'état./.../supposant que tous ceux qui prennent part au gouvernement, dans tous les grades, pussent être habiles sans que la nation le fût,---ce qui est tout-à-fait improbable,---quelle résistance n'éprouverait pas l'accomplissement de leurs meilleurs dessins? Quels obstacles ne rencontreraient-ils pas dans les préjugés de ceux mêmes que favoriseraient le plus leurs opérations. Pour qu'une nation jouisse d'un bon système économique, il ne suffit pas que les chefs soient capables d'adopter les meilleurs plans, il faut de plus que la nation soit en état de les recevoir.

Il serait possible de multiplier les citations sur ce point, comme il est facile de trouver dans l'histoire des peuples une foule d'exemples à l'appui de ce que nous venons de lire./...

...

Terminons ces quelques exemples d'erreur choisies entre des milliers d'autres, chez les peuples étrangers, par un exemple tout récent, tiré de chez nous. Nous en trouvons un assez remarquable dans ce que nous appelons l'acte pour la protection de l'agriculture; car si l'on consulte les comptes mis devant la parlement, dans la dernière session, on verra que cet acte a produit, l'année précédente, £1,587 de droits, ce qui réparti sur la masse des producteurs canadiens revint à rien pour chacun. Ainsi nos producteurs n'ont pas eu de protection, et il en a coûté plusieurs £1,500 pour mettre l'acte à exécution. Mais cet acte eût-il eu l'effet de mettre d'abord une somme considérable dans dans la poche de l'agriculteur, il en fût résulté une hausse proportionnelle dans le prix

des subsistances pour toutes les classes non-productrices de produits agricoles, qui, elles, auraient été forcées de faire payer leurs services plus cher à l'agriculteur, qui aurait ainsi donné d'une main ce qu'il aurait reçu de l'autre; ou bien encore la protection aurait attiré le travail et les capitaux vers l'agriculture, et la concurrence eût bientôt réduit les prix à leur niveau naturel. Mais lorsque ces prix sont au-dessous de ce niveau naturel---alors en vertu de la même loi, le travail et les capitaux se portent ailleurs, et la concurrence diminuant, les prix haussent de toute nécessité. Aussi rien n'est-il mieux établi en économie politique que la protection est un système absurde et désastreux, excepté peut-être dans certains cas tout particuliers, où il serait question de soutenir les premiers pas d'une industrie nouvelle, mais propre au sol, au climat, à la situation d'un pays; ou pour amortir la chute d'une industrie ancienne qui ne se trouve pas, ou qui a cessé d'être dans ces conditions. Alors c'est une taxe temporaire que la société entière s'impose pour raffermir une industrie naissante, et hâter le moment où elle pourra se soutenir par elle-même. Dans le second cas, de même, la société vient au secours d'industries caduques, non pas pour les faire revivre, mais pour empêcher la ruine de milliers de familles, et donner aux capitaux et au travail qui y sont engagés, le temps de se tourner, sans secousse, dans des voies plus avantageuses.

Mais je m'arrête, car je sens que je sors de ma thèse. Puis d'ailleurs votre patience doit être à peu près épuisée, si mon sujet ne l'est pas./.../ je veux parler de l'introduction, dans le cours des études collégiales, des éléments de l'économie politique, et de l'établissement de chaires d'économie politique en ce pays, comme il en a été établi dans d'autres pays, qui en avaient moins besoin que nous. Je crois qu'au collège de St. Hyacinthe, cette institution qui, sous ses professeurs actuels, a pris un rang si élevé parmi nos maisons de haute éducation, on a commencé à s'occuper d'économie politique./...

1847. PARENT. DU TRAVAIL CHEZ L'HOMME.

Messieurs,---Le sujet dont je vais vous entretenir tient, d'une manière étroite, à celui que j'eus l'honneur de traiter devant vous, l'année dernière, et, comme lui, intéresse au plus haut degré la population canadienne en particulier et l'avancement de notre pays en général. En effet, à quoi nous servirait de posséder des hommes profondément versés dans toutes les questions de l'économie politique, si toutes les classes du peuple n'étaient animées d'un vif amour du travail; si elles ne se mettaient par là même en état de tirer parti des savantes théories de l'économiste, comme de la sage législation de nos parlements? Nous présenterions le spectacle monstrueux d'une belle tête sur un corps privé de bras et de jambes: tronc mutilé capable de penser, mais non d'agir; informe et inutile création.
...

.../ Je veux parler de ce travail qui fait la prospérité, la force, la gloire des peuples; de ce travail qui fit la Grèce et Rome ce qu'elles furent, qui a fait l'Angleterre et la France ce qu'elles sont, et qui fera des Etats-Unis, nos voisins, une puissance dont on ose à peine prévoir la grandeur; de ce travail enfin, dont l'existence ou l'absence font les peuples rois et les peuples esclaves.

Mais, me dira-t-on, à quel propos venez-vous nous débiter cette thèse sur le travail? quelle en est l'opportunité, l'actualité pour notre population? Tout le monde ne travaille-t-il pas chez nous? Eh! bien, non, tout le monde ne travaille pas chez nous; un grand nombre ne travaille pas autant qu'il le faudrait, tandis qu'un plus grand nombre encore ne travaille pas comme il faudrait. Si tout le monde travaillait, aurions-nous vu, verrions-nous encore disparaitre, les unes après les autres, toutes nos anciennes familles, dont plusieurs avaient des noms historiques? Que sont devenus, que vont devenir les..... mais la liste en serait trop longue et trop triste à entendre.

Lors de la nouvelle place qui s'ouvrit à nous après la cession du pays, le peuple dut naturellement jeter les yeux sur les rejetons de ses anciennes familles pour trouver en eux des chefs, des guides dans la nouvelle voie qui se présentait, voie de progrès social, politique et industriel. Il n'avait plus besoin de capitaines pour courir les aventures: le temps de la gloire militaire était passé; mais il lui fallait des négociants, des chefs d'industrie, des agronomes, des hommes d'état. Combien ont rempli cette mission nationale? Les uns ont fui devant le nouveau drapeau arboré sur nos citadelles; les autres se sont réfugiés dans l'oisivité de leurs manoirs seigneuriaux; d'autres ont courtisé le nouveau pouvoir, qui les a négligés, et presque tous sont disparus par la même cause, l'oisivité. Et le peuple, héréditairement habitué à être gouverné, guidé, mené en tout, ils l'ont laissé à lui seul: et s'il n'est pas disparu aussi lui, dès la seconde génération, on doit l'attribuer à une protection toute particulière de la providence, et après elle au dévouement de notre excellent clergé, qui n'a jamais abandonné le peuple, et seul a entretenu au milieu de lui le feu sacré sur l'autel national. Avec le temps et au prix des plus grands efforts, il a su tirer, du sein du peuple même, des hommes capables de conduire ses destinées, mais dont l'oeuvre ne fait encore que commencer. Hélas! notre peuple ne sait pas encore lire. Heureusement que la génération croissante fait espérer quelque chose de mieux.

J'ai dit qu'un grand nombre d'entre nous ne travaillent pas autant qu'il le faudrait. J'ai peu lu, j'ai encore moins vu; mais j'en ai lu et vu assez, pour me convaincre que nous travaillons beaucoup moins qu'on le fait ailleurs et autour de nous, dans le pays où l'on vise à un grand avenir, ou bien où l'on veut maintenir un glorieux passé. Ne nous abusons pas sur un point aussi important pour nous, surtout dans la position particulière où nous sommes. Observons seulement ce qui se passe au milieu de nous, et voyons si l'on remarque chez les nôtres en général et au même degré cette activité, cette ardeur du travail qui ne se ralentit jamais, qui s'empare de l'adolescent au sortir de l'école pour ne laisser qu'à la caducité. Et ce n'est pas toujours le besoin qui anime ainsi au travail. Non, ceux qui s'y livrent pourraient le plus souvent vivre sans travail et dans l'aisance. C'est que l'Anglais travaille en artiste, pour l'amour même du travail; ajoutez, j'y consens, pour l'importance que procure une grande fortune. C'est une belle ambition que celle-là; elle tourne à l'avantage de la nation autant qu'à celui de l'individu, et je voudrais que tous mes compatriotes engagés dans les affaires en fussent animés. On ne verrait pas si souvent des maisons canadiennes florissantes languir et se fermer, parce que le maitre est las de travailler et veut jouir. On ne verrait pas si souvent nos jeunes Canadiens aisés se borner à vivre de leurs revenus, si très souvent ils ne mangent pas le fond, au lieu de s'engager dans de grandes et utiles entreprises, profitables à eux et à leur pays.

Si on travaillait autant qu'on le devrait, on n'aurait pas le regret de voir trop souvent des hommes fort intelligents ne savoir s'élever au-dessus de la sphère routinière d'une profession, et, par un bon emploi de leurs loisirs, agrandir le cercle de leurs connaissances, et par là les moyens de se rendre utiles à leur pays. Vous le dirai-je, j'ai vu des lettres d'hommes de profession assez distingués pulluler de fautes grammaticales des plus grossières. Que penser alors de ces connaissances générales qu'il n'est pas permis à un homme bien élevé d'ignorer?

J'ai dit aussi qu'il y en avait parmi nous, et c'était le plus grand nombre, qui ne travaillaient pas comme il le fallait, et là je voulais faire allusion à cet esprit stationnaire et routinier qui embarrasse encore la marche de notre industrie, et l'empêche de progresser à l'égard de celle de nos voisins et des nouveaux arrivés au milieu de nous. L'industriel anglo-saxon, qu'il soit artisan ou cultivateur, entend, au moyen de son art ou de son métier, s'avancer, s'élever dans l'échelle sociale, et à cette fin il est sans cesse à la recherche des moyens ou procédés d'abréger, de perfectionner son travail, et le plus souvent il y réussit. Il sait que tout est perfectible, que tout s'est perfectionné avec le temps; il lit tous les jours dans son journal, que tel et tel qui ne valaient peut-être pas mieux que lui ont introduit tel perfectionnement, fait telle décou-

verte....pourquoi n'en ferait-il pas autant? Chez nous, au contraire, nos industriels semblent croire que leurs pères leur ont transmis leur art dans toute la perfection dont il est susceptible. Ils vous regardent avec surprise, avec pitié même, si vous leur parlez d'amélioration; et ils croient avoir répondu à tout lorsqu'ils ont dit: nos pères ont bien vécu, faisant de cette manière; nous vivrons bien comme eux. Eh! bien, non, vous ne vivrez pas comme vos pères, en faisant comme eux. Vos pères vous ont légué votre art dans l'état où il était en Europe, il y a deux siècles; mais, pendant que l'art était stationnaire ici, il marchait là-bas. On y a introduit mille perfectionnements que vous ignorez, vous, mais que n'ignorent pas ceux qui sont venus et viennent en foule se fixer parmi vous et autour de vous; que n'ignorent pas non plus vos voisins que vous rencontrez sur les marchés où se règlent les prix de vos produits. Non, ne vous flattez pas de vivre comme vos pères, lorsqu'ils étaient seuls ici. Hâtez-vous de vous mettre au niveau des nouveaux venus, sinon, attendez-vous à devenir les serviteurs de leurs serviteurs, comme plusieurs d'entre vous l'êtes déjà devenus dans les environs des grandes villes. Hâtez-vous de faire instruire vos enfants, et regardez comme vos plus grands ennemis ceux qui, dans des vues qui ne peuvent être que perverses, si elles en sont le fruit d'un déplorable aveuglement, flattent de funestes préjugés, soulèvent de folles appréhensions, pour vous détourner de prêter la main à l'oeuvre nationale de l'éducation du peuple. Si les lois existantes vous paraissent fautives, tâchez de les faire réformer, mais en attendant exécutez-les de bon coeur. Que les sacrifices ne vous coûtent pas, car vous allez décider, vous, la génération virile, pour vos enfants et votre race, rien moins qu'une question de liberté ou de servitude, de vie ou de mort sociale et politique.

...

C'est une bien étrange aberration de l'esprit humain chez certains peuples et dans certains siècles, que le travail ait été un objet de mépris, tandis que l'oisiveté était préconisée, honorée;/... Tant que les oisifs ne nous montreront pas un brevet d'exemption de Dieu même, ne devrons-nous pas crier haro sur les oisifs?

...

En effet où en serait l'humanité sans le travail, tel que nous le considérons? D'abord, nous ne serions pas bien certainement ici ce soir, nous entretenant des hautes destinées de l'homme, et les bords magnifiques de ce beau St. Laurent, dont nous sommes si fiers, en seraient encore à répéter d'écho en écho les cris de guerre de peuplades barbares s'exterminant les unes les autres. Les contrées mêmes les plus favorisées du globe n'auraient pas dépassé l'ère patriarchale, l'âge de la bergerie que les poètes ont décoré du nom d'âge d'or. Mais on sait que les poètes en se soumettant au mètre et à la rime ont souvent fait bon marché de la raison et du bon sens. Si Dieu eût voulu que l'homme ne fût que gardeur de moutons, il ne lui eût départi que la somme d'intelligence nécessaire à cette humble occupation. En le douant de facultés propres à exploiter, façonner et remuer le monde, il a voulu que le monde fût exploité, façonné et remué./...

.../ Mais si les peuples oisifs et crédules ont encensé pendant un temps des idoles de leurs fabriques, qu'eux-mêmes au prix de leurs sueurs maintenaient sur leur piédestal, ce temps s'en va, ce temps n'est plus, et plus tôt les débris d'aristocratie qui subsistent encore le sauront, mieux ce sera pour eux. Qu'ils se hâtent d'apprendre, car le nouveau génie, qui préside aux destinées du monde, ne connait plus de temps ni d'espace, et malheur à qui se trouve en travers sur sa route. Il a nom Génie des peuples, et il porte écrit sur sa bannière: Liberté et travail pour tous, en opposition aux anciennes idées qui étaient: Liberté pour le petit nombre, travail pour le grand nombre./...

On ne peut se cacher en effet que le régime de la liberté demande, pour être vraiment avantageux, des idées et des habitudes d'ordre, une certaine expérience des choses publiques, que ne peuvent avoir les peuples nouvellement émancipés. L'impatience engendre l'exagération; on s'imagine qu'on peut rompre tout-à-fait et tout-à-coup avec un long passé, et réaliser à la fois les idées de perfection que l'on s'est faite. Il en résulte des luttes acharnées et interminables entre les forces sociales, et au lieu de la liberté l'on a l'anarchie, la démoralisation, l'affaiblissement général. L'on ne saurait trop répéter aux peuples, en travail d'émancipation politique, qu'il ne suffit pas, pour vou-

loir une chose, qu'elle soit bonne, juste et raisonnable en elle-même; mais qu'il faut en outre qu'elle soit possible sans déchirement, sans entrainer de ces folles luttes politiques, qui ne servent qu'à retarder les progrès de la liberté, en jetant les peuples dans le découragement. Puis il se trouve quelquefois des peuples dans une position toute particulière, à qui la prudence ne permet pas d'attendre, et pour qui, comme dit Lafontaine: Un tiens vaux mieux que deux tu l'auras.

Ici se présentent d'elles-mêmes à la pensée ces belles et riches contrées, qui occupent la partie méridionale de ce continent, où des peuples trop tôt émancipés épuisent depuis seize ans la vigueur de leur jeunesse en efforts impuissants, sans avoir encore pu fonder chez elles un gouvernement stable sur les bases d'une sage liberté. Et voilà qu'une nation voisine forte de ses institutions gouvernementales, forte de ses immenses ressources, fruit d'un travail actif et habilement appliqué, pousse ses armées envahissantes et victorieuses jusqu'au coeur du Mexique, l'une des plus favorisées de ces contrées.

Si les tentatives de liberté, faites prématurément chez certains peuples, y retardent le règne de la vraie liberté, en offrant un appas irrésistible à mille ambitions rivales, que les peuples qui, comme nous, ont pour veiller sur leur adolescence une autorité assez forte pour en imposer à toute folle ambition, sachent tirer d'utiles leçons de la situation actuelle du Mexique. La cause première des malheurs actuels du Mexique est le manque absolu d'éducation chez la masse du peuple. Avec une intelligence plus cultivée, le Mexicain eût voulu se faire une existence plus relevée, il eût travaillé davantage et mieux, ses idées se fussent agrandies, un patriotisme vigoureux et éclairé eût quintuplé la force que lui eût donnée l'exploitation habile des ressources inépuisables de son pays, et ce n'aurait pas été en vain que la nature eût semé de Thermopyles le chemin de la capitale.

C'est donc véritablement d'une lutte morale et intellectuelle que le Mexique est aujourd'hui le théâtre, comme il le fut au temps de Cortès. Aujourd'hui comme alors, des poignées d'hommes, avec les moyens que fournit une culture intellectuelle plus avancée, balaient, comme la poussière devant elles, des armées beaucoup plus nombreuses, mais dépourvues de ces moyens. Reconnaissons-le, messieurs, l'intelligence cultivée a le monde pour héritage. Et s'il en était autrement, il faudrait douter de la providence; croire que notre Dieu ressemble à ces dieux insouciants, et problématiques encore, d'Epicure, qui laissaient le monde aller à son gré, sans plus s'en inquiéter que s'il n'eût pas existé. Notre Dieu à nous a voulu que le travail guidé, stimulé par l'intelligence eût l'empire du monde. Et s'il est arrivé quelquefois que la barbarie l'ait emporté sur la civilisation, c'est que la civilisation s'était endormie dans l'oisiveté, mère de tous les vices./...

...

Sous l'ancien régime on avait une maxime qui, dans les temps et dans les lieux où elle fut suivie, contribua à mitiger ce qu'il y avait de vicieux dans le système social: Noblesse oblige, disait-on. Aujourd'hui que les nobles ne sont plus, et que la principale distinction sociale est la richesse, le riche, qui a hérité de la position du noble dans la société, doit en accepter les obligations et prendre pour règle que: Richesse oblige. Etes-vous riche, faites valoir vos richesses, augmentez encore votre fortune: l'accumulation des capitaux est la mère des grandes entreprises,---travaillez./...

...

.../ Aussi les peuples les plus industrieux furent-ils presque toujours les plus libres. Sans parler des anciens, on rencontre, entre autres chez les modernes, les républiques d'Italie, les villes anséatiques, et, de nos jours, l'Angleterre, la France, la Belgique et les Etats-Unis. C'est que les peuples industrieux ont plus que tous les autres besoin de liberté, et qu'ils trouvent dans leur travail les moyens de l'acquérir et de la conserver. On dit souvent que la liberté est la mère de l'industrie: je croirais plutôt que c'est l'industrie qui amène la liberté, ou au moins que ce sont deux soeurs jumelles qui, s'entr'aidant croissent l'une avec l'autre...travail et liberté, messieurs, liberté et travail; hors de là point de salut.

...

Pour nous, Canadiens, félicitons-nous d'être nés dans un pays et dans un temps où l'on peut proclamer sans crainte toutes les vérités qui tiennent au bien-être et au progrès de l'humanité;/...

Ah! prenons-y garde, nous qui habitons un jeune pays où l'oisiveté n'a encore pu étendre ses racines bien loin ni bien profondément; prenons-y garde, l'oisiveté, née des plus mauvais penchants de la nature humaine, choyée par l'ignorance, favorisée par les lois et les institutions, a été, sous le nom d'aristocratie, la plaie, la lèpre des nations européennes nos mères. Tâchons d'éviter un mal qui leur a été, qui leur est si funeste encore. Favorisons par nos lois l'accumulation des richesses dans notre pays, mais en même temps mettons-y le travail en honneur, flétrissons l'oisiveté, et pour nous aider à parvenir à notre but, gardons-nous des lois qui peuvent favoriser la concentration des richesses dans certaines classes et les y perpétuer par voie d'hérédité. C'est par là que la vieille Europe s'est trouvée chargée de castes fainéantes et corruptrices, branches gourmandes et improductives, qui ont fini par épuiser l'ordre social. Pauvre Espagne, qui ne doit le reste de vie qui la soutient encore, qu'à son ciel si beau, à son sol si riche. Pauvre Irlande, dont on désespère. Et toi, belle France, tu t'es relevée; mais quelle autre que toi qui eût pu sortir sauve de l'épreuve de la terreur et des coalitions européennes? Et toi, opulente Albion, tu ne parais pas encore fléchir; mais auras-tu toujours l'empire des mers? seras-tu toujours l'entrepôt du monde entier? Vienne le jour où tu serais laissée aux seules ressources de ton pays, ne gémiras-tu pas à ton tour sous le poids de ta double aristocratie, et ne réserves-tu pas à l'histoire la réalisation de la fable des géants ensevelis sous Ossa et Pelion?

Ainsi, messieurs, faisons donc en sorte, par nos lois, par nos institutions, par nos moeurs, par nos idées, que tout le monde travaille chez nous. Là où tout le monde travaillera, chacun aura pour sa part une moindre somme de travail à accomplir. Il restera par conséquent plus de loisir à employer aux jouissances et aux perfectionnements intellectuels. Ici le travail de tous se présente plus spécialement sous son rapport avec le progrès moral et intellectuel de l'homme. Vous croyez, messieurs, comme moi à ce progrès. Vous n'êtes pas de ceux qui regardent l'humanité comme tournant sans cesse dans le même cercle; partant de la barbarie pour recommencer comme de plus belle. Cela est bien vrai, ou l'a été jusqu'à présent pour la plupart des peuples qui ont marqué dans l'histoire, mais ce ne l'est pas pour l'humanité, qui ralentit le pas quelquefois, mais qui marche toujours de l'avant./...

...

Mais ce travail, que l'on pourrait appeler le travail des peuples, ne fait guère que commencer. L'Europe, notre mère et notre préceptrice, n'est encore que partiellement émancipée. Sur plusieurs autres points, on y voit l'anarchie lui déchirer le sein; la liberté n'y trouve pas encore ces idées d'ordre et de morale publics dont elle a besoin pour y prendre racine. L'Asie et l'Afrique n'ont pas encore reçu le nouvel évangile des peuples. Et il se trouve des hommes qui disent qu'ils n'ont plus rien à faire, qu'ils ont payé leur dette au Créateur et à l'humanité. La tâche de l'homme sur la terre sera remplie, messieurs, lorsqu'il n'y aura plus un seul peuple au monde, qui ne jouisse de la plus grande somme de bien-être social, moral et intellectuel dont il est susceptible. Et si cela n'est pas une vérité incontrovertible, Dieu n'est pas l'être sage, bon, juste, grand que l'on se figure; il n'y a pas de Dieu, si ce n'est le Dieu des oisifs? Mais voyez quel Dieu l'on offrirait à vos adorations. Il aurait déversé les biens de ce monde sur quelques hommes privilégiés, mais seulement pour leur permettre de passer leur vie bien inutilement pour leurs semblables, et le plus agréablement possible pour eux seuls. Il leur aurait donné force et santé, mais seulement pour mieux supporter les fatigues du plaisir. Il leur aurait départi une intelligence capable de grandes choses, (car ces messieurs n'avouent jamais qu'ils sont des imbéciles,) mais nullement pour l'exercer. On ne sait trop, à vrai dire, pourquoi on l'a cette intelligence, si ce n'est pour mieux apprécier les mérites d'un cheval ou d'une maitresse. Voilà le Dieu tel que nous le font

les oisifs; voilà Dieu tel qu'on l'a adoré dans le monde civilisé jusqu'à naguère. Mais l'Amérique un jour s'est levée avec ses jeunes et vigoureuses populations, présentant au monde un autre Dieu, le Dieu des hommes libres, le Dieu des travailleurs. L'Europe, qui sur plusieurs points chancelait dans la foi antique, n'a pas tardé à reconnaitre que le Dieu, qui apparaissait à l'Occident, était le vrai Dieu de l'humanité, et s'il n'a pas d'autels dans tous les palais, il en a dans les coeurs de tous les peuples. Et aujourd'hui vous voyez Rome, cette maitresse du monde politique ancien, comme elle est devenue la reine du monde religieux moderne, vous voyez Rome, sous les auspices d'un pontife éclairé, préparer les voies à l'intronisation du nouveau Dieu. Unissons nos voeux aux efforts du vénérable chef de la chrétienté pour former et cimenter une sainte et salutaire alliance avec la religion, cette puissance modératrice des passions la liberté saura beaucoup mieux éviter les écueils dont sa route est parsemée. O Rome! écoute la voix des peuples; prête-leur la main qu'ils te demandent pour s'aider à se relever; guide-les dans la voie d'émancipation et d'avancement où les appelle une voix d'en haut, et une fois encore tu peux être la maitresse du monde. Tu le fus jadis par l'épée; plus tard tu le devins par la pensée; redeviens-le par l'amour. Fais-toi le centre, la modératrice, la directrice du progrès humanitaire. Invite les bons rois et les peuples libres à établir dans ton sein un auguste conseil de propagande, dont l'objet serait de diriger les travaux réunis de tous vers la régénération de l'humanité entière.

Si nous ne vivions pas dans un temps où les prodiges se multiplient à tel point qu'ils passent presque inaperçus, une pareille idée pourrait paraitre extravagante. Mais ce qui s'est passé depuis un demi-siècle me rassure. C'est maintenant l'invraisemblable, l'impossible, qui est le plus près de la vérité, de la réalisation. Il est tels grands fous des deux derniers siècles, qu'on reconnait aujourd'hui pour des génies que nos aieux n'avaient pas compris. Et eux-mêmes, si on leur eût prédit ce que nous voyons de nos jours, auraient condamné le prophète aux petites-maisons.

Pour prévoir avec justesse certains grands événements futurs, il suffit souvent de faire attention aux conséquences qui doivent découler nécessairement de certaines idées ou principes nouveaux, qui quelquefois, comme des éclairs, jaillissent de l'intelligence humaine en travail. Nous avons vu ce qu'a déjà fait le principe de la liberté populaire qui n'est proclamé que d'hier. Eh! bien on proclame aujourd'hui un autre principe dont les conséquences seront immenses pour l'humanité, je veux parler du principe du libre échange. La doctrine du libre échange, comme on sait, est fondée sur cette vérité trop longtemps méconnue, et dont l'ignorance a causé des maux incalculables, savoir: Que chaque peuple est intéressé à la prospérité des autres peuples, par la raison toute simple qu'on ne vend qu'aux riches. Voilà donc les peuples intéressés directement à favoriser la prospérité et l'avancement les uns des autres.

On peut en dire autant de certaines découvertes dans les arts ou dans les sciences. Celui qui, lors de la découverte ou introduction, en Europe, de la poudre à canon dans le quatorzième siècle, et de l'art de l'imprimerie dans le siècle suivant, en eût pu calculer les conséquences pour la société européenne, eût pu prédire dès lors l'émancipation humaine, telle que nous la concevons de nos jours. En effet, la poudre à canon établissait l'égalité physique entre les hommes, en mettant aux mains des serfs une arme dont les maîtres, ces chevaliers bardés de fer, ne pouvaient plus éviter l'atteinte mortelle. Et l'imprimerie, en conviant l'homme du peuple au banquet de la science, le rendait intellectuellement et moralement l'égal de ses dominateurs. Or, où se trouve égalité physique, intellectuelle et morale, il doit y avoir égalité politique; c'est de conséquence rigoureuse. Aussi désarme-t-on les peuples que l'on veut tenir dans la sujétion, et prohibe-t-on chez eux la liberté de la presse. Mais en dépit ces censeurs et des prohibitions, la liberté fera le tour du monde. Les hommes forts,nourris du lait de la liberté débordent déjà sur tous les points; ils sont au coeur de l'Inde, ils frappent aux portes du Japon, ils ont pris pied aux confins du céleste empire et racine en Australie, enfin ils étreignent l'Afrique de toutes parts.

Alors qu'y aurait-il donc de si absurde dans la prévision que les peuples se réuniront un jour, en congrès général, pour travailler de concert à la régénération de l'espèce humaine? On a bien vu les rois tenir des congrès pour s'entendre sur les moyens de maintenir les peuples sous le joug, pourquoi les peuples n'en feraient-ils pas autant dans leur intérêt commun?

J'ai pour ma part une assez haute idée des peuples pour croire qu'ils travailleront à répandre les bienfaits de la liberté, une fois qu'ils l'auront fermement établie chez eux. Sans cela il faudrait croire que l'homme n'est qu'un hideux composé d'égoïsme. L'homme pense d'abord à son bien-être individuel, je le veux, et c'est dans l'ordre. Mais il est au fond du coeur de l'homme un noble sentiment que Dieu n'y a pas implanté sans dessein, et qui doit aussi influer sur les actions de l'homme; ce sentiment, je pourrais presque dire ce besoin, c'est la bienveillance./...

L'homme a de plus un autre besoin d'expansion, qui lui est particulier, en ce qu'il tient à l'intelligence, à l'âme: ce sentiment, ce besoin, qui n'a pas encore, que je sache, reçu de nom particulier,---car je rejette le mot de Prosélytisme comme n'étant pas assez noble, ce besoin,---ce sentiment innommé, est cette impulsion interne qui pousse l'homme à étendre l'empire de ses idées. C'est de ce sentiment que Dieu se sert pour propager les connaissances et les vérités utiles parmi les hommes; c'est le sentiment qui fait les apôtres, les savants, les grands patriotes, en un mot, tous les grands précepteurs de l'humanité, et qui aux uns comme aux autres fait braver la prison, l'exil, la mort même, et ce qui est souvent plus douloureux encore, l'ingratitude des hommes même pour qui ils se dévouent.

Eh bien! ces deux mobiles de l'action humaine, lorsqu'ils auront complété l'oeuvre de la régénération de quelques peuples, iront continuer leur oeuvre chez d'autres peuples; et il est assez raisonnable de supposer que ceux qui seront engagés dans cette noble propagande aimeront, chercheront à coordonner, à concentrer leurs efforts afin d'en augmenter la puissance et l'efficacité. Que ce soit à Rome, à Londres, à Paris ou à Washington, les peuples auront un jour leur congrès.

Eh! voyez donc ces sympathies politiques qui ne connaissent plus de frontières, qui s'élancent au-delà des océans comme autant de fils dont se formera la chaîne qui doit un jour lier les peuples libres dans une sainte et fraternelle union. Les distinctions nationales perdent leur ancienne signification; encore quelque temps, et il n'y aura plus, à proprement parler, d'anglais, de français, d'allemands et d'américains; il n'y aurait plus que des hommes progressifs ou rétrogrades, des égoïstes ou des libéraux. On ne s'informera plus si tel homme parle cette langue ou cette autre, mais seulement si ses paroles et ses discours sont ceux d'un homme libre.

Ces anciennes haines et préventions entre les peuples étaient principalement l'ouvrage de leurs exploitateurs, qui, pour diviser les peuples et les pressurer plus à l'aise, firent longtemps croire à l'existence d'intérêts commerciaux et industriels opposés entre les différents pays. L'on commence à voir aujourd'hui, comme je n'ai fait que le remarquer plus haut, que, loin d'avoir à perdre à la prospérité de ses voisins, on y a au contraire tout à gagner. L'on sait aujourd'hui qu'il n'a qu'un moyen de prospérer, c'est de travailler; que de même plus il aura de gens oisifs, moins il aura de prospérité. Car avant d'aller sur les marchés étrangers pour vendre ou pour acheter avec le fruit de son travail, il faut en déduire tout ce que consomment ceux qui ne font rien, qui ne produisent rien. Dorénavant donc ce ne sera plus au-dehors que l'on ira chercher les ennemis de la prospérité publique, mais au-dedans; ce sera aux oisifs, aux classes improductrices que l'on s'adressera, et à qui l'on demandera compte. Il faudra donc que chacun travaille selon sa position, selon ses facultés. On ne recourra probablement pas au remède un peu rude pour nos moeurs qu'employèrent Dracon et après lui Solon; mais on saura, au besoin, mettre l'oisif opiniâtre dans la nécessité de travailler.

Mais espérons qu'on n'aura pas besoin de recourir à aucun moyen violent pour obliger tout le monde à travailler; que chacun sentira trop bien l'obligation du travail pour tous, pour ne pas s'y soumettre de bon gré. Le but des nouvelles sociétés ne se bornera plus à soutenir l'éclat d'un trône et d'une aristocratie fainéante; il s'agira de la régénération de l'humanité entière, à laquelle chaque peuple tiendra à honneur de contribuer, autant qu'il sentira qu'il est de son intérêt de le faire. En effet, messieurs, tranformons en imagination les centaines de millions d'hommes qui habitent l'Asie, l'Afrique, l'Australie, l'Océanie, transformons-les, dis-je, en autant de travailleurs libres, actifs et intelligents, comme le sont en général les habitants de l'Amérique du Nord. Quelle somme de subsistances! quelle masse de jouissances existeraient qui n'existent pas! quels moyens incalculables d'action entre les mains de l'homme! C'est pourtant vers ce but que marche l'humanité, et d'une manière aussi certaine qu'il l'est que la terre tourne autour du soleil.

Les peuples innombrables qui ne sont pas encore en voie de régénération, devront se civiliser, ou disparaitre de la face du globe pour faire place aux races plus fortes de la civilisation. C'est malheureusement ce qui a lieu de nos jours sur ce continent vis-à-vis de cette belle et noble race d'hommes, que nos pères y rencontrèrent./...

.../ le sauvage d'Amérique a pris nos vices et laissé de côté nos vertus; il a pris ce qui fait notre faiblesse, et négligé ce qui fait notre force, le travail et les idées de la civilisation. Le sauvage pense comme nos nobles au sujet du travail, il le tient en mépris! N'est-il pas remarquable que nos classes aristocratiques qui s'en vont, qui disparaissent, voient le travail du même oeil que le sauvage, qui s'en va, qui disparait aussi? S'il y a quelque mystère là-dedans, il git dans le décret de Dieu, qui a voulu que le travail eût l'empire du monde./...

Concluons, messieurs. Si j'ai réussi à captiver votre attention, vous devez être fatigués; si je n'ai pu y réussir, vous devez être ennuyés;/.../ Je crois, cependant, en avoir dit assez pour vous faire sentir la noblesse, les avantages, les douceurs même, et par-dessus tout l'obligation du travail pour tous sans exception; pour le riche comme pour le pauvre; pour le grand comme pour le petit; pour le citoyen en faveur de son pays; pour les peuples en faveur de la race humaine entière. Ne serait-ce pas, en effet, rapetisser les vues du Créateur que de borner la fin du travail à l'intérêt de chaque individu ou de chaque peuple? On n'est pas l'Angleterre, on n'est pas la France, on n'est pas les Etats-Unis pour soi seulement. La providence en créant tant de grandeur, tant de puissance, tant de lumières, a voulu qu'il s'en épanchât un peu au-dehors au profit de l'humanité. Il est encore moins permis aux nations qu'aux particuliers d'être égoïstes, rapaces et spoliatrices.

Quant à nous, Canadiens, hâtons, par un travail constant et sagement dirigé, l'arrivée de l'époque où nous pourrons aussi jouer un rôle dans le grand drame du monde. Quelque éloignée qu'elle puisse être encore, je suis assuré que ce rôle ne fera pas rougir les mânes de nos pères; qu'il sera ce qu'il doit être, libéral, noble et généreux, digne en tout des deux grandes nations auxquelles nous tenons par des liens si étroits.

Nous surtout, Canadiens-Français, issus d'une race éminemment chevaleresque, qui sait si nous ne sommes pas destinés à installer dans la politique de ce continent cet esprit de bienveillance et de générosité, sans lequel la société humaine ne saurait atteindre la plus noble de ses fins, le progrès moral et intellectuel de notre espèce?

Encore un mot, messieurs, et pour vous. Permettez-moi, avant de prendre congé de vous, de féliciter la jeunesse canadienne de cette ville des avantages précieux que lui offre votre Institut. Il est pour elle une école de haut enseignement mutuel, elle y trouve de beaux exemples à suivre et le sujet d'une noble émulation, et le pays une pépinière de grands et utiles citoyens. Poursuivez votre oeuvre nationale avec constance, et si jamais notre race joue un rôle distingué dans l'histoire d'Amérique, votre Institut aura droit, j'en suis sûr, d'en réclamer, en grande partie, le mérite et la gloire. Si vos ainés vous refusent le tribut de quelques-unes de leurs veilles; si, par indifférence ou à cause de leurs occupations, ils ne veulent ou ne peuvent venir éclairer, diriger, encourager, stimuler vos travaux; eh bien! travaillez seuls. Certes, ce que vous avez déjà fait, les

pages éloquentes, bien pensées, bien écrites qui sont déjà sorties de cette enceinte, n'ont pas manqué, je vous l'assure, de faire battre le coeur de la patrie de joie, d'orgueil et d'espérance. Bientôt vous serez appelés à prendre la place de la génération virile actuelle, à devenir vous-mêmes acteurs sur la scène du monde, dont vous faites un si brillant apprentissage. Alors, rappelez-vous votre Institut; rappelez-vous vos besoins, vos désirs, vos murmures de jeunes hommes, et faites envers vos cadets d'alors mieux que n'auront pu faire pour vous vos ainés d'aujourd'hui.

...

1847. J. HUSTON. DE LA POSITION ET DES BESOINS DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANCAISE.

(essai lu devant l'Institut Canadien de Montréal)

M. le président et messieurs,—Ayant, comme chacun de vous, une tâche à remplir dans l'Institut, j'ai choisi, pour m'en acquitter ce soir, un sujet qui mérite toute votre attention. Je voudrais pouvoir le traiter de manière à vous faire sentir vivement la pénible position dans laquelle se trouve placée la jeunesse canadienne-française, par suite des événements politiques qui se sont succédés depuis 1759. Je voudrais, si j'en avais la capacité, vous faire un tableau fidèle des besoins sociaux qu'elle ressent, et des moyens qu'il faudrait adopter pour y satisfaire.

Mais une question d'un intérêt aussi vitale pour le maintien de la nationalité française, en Canada, demanderait à être traitée par une plume plus habile, plus exercée, plus expérimentée que la mienne. Elle devrait occuper l'attention des premiers hommes du pays, puisqu'elle renferme le principe de toutes les choses qui peuvent et doivent exercer quelque influence sur son avenir, sa prospérité, sa grandeur future. A défaut cependant de l'oeuvre d'un homme mûr, savant, pratique et réfléchi, j'ose espérer que l'Institut voudra bien recevoir, avec son indulgence ordinaire, le faible travail d'un de ses membres.

Cet essai n'aura le mérite d'instruire personne. Vous n'y rencontrerez rien de neuf, rien qui ne soit parfaitement connu et surtout parfaitement senti de tous les jeunes canadiens. Je veux seulement que du sein de notre société une plainte s'élève vers les hommes qui président à nos destinées. Je veux troubler pendant quelques minutes le sommeil léthargique dans lequel ils sont plongés; leur faire ouvrir les yeux, s'il est possible; les engager à nous favoriser d'un simple regard, à s'apercevoir que nous ressentons le mal qui nous étreint. Puis ils seront libres de retomber, et ils retomberont sans aucun doute dans leur nonchalance criminelle, jusqu'à ce qu'un autre cri de douleur les en tire de nouveau.

L'entreprise est téméraire. Elle exigera parfois l'emploi d'un langage qui n'aura rien de flatteur; elle me conduira à dire des vérités qui pourront blesser l'orgueil national des uns et la susceptibilité des autres. Mais, tout en s'éloignant de l'injure et des personnalités, il faut encore avoir le courage de dire sa pensée. C'est à quoi je m'appliquerai dans ce qui va suivre.

Avant de parler du Canada, jetons un coup-d'oeil rapide à l'étranger, et voyons ce qui s'y passe. On voit chez toutes les populations chez tous les peuples ayant la légitime ambition de se perpétuer en conservant le rang qu'ils occupent au milieu des populations et des peuples du monde, ou qui aspirent à l'occupation d'un poste plus élevé dans la hiérarchie des nations, on voit, dis-je, le gouvernement, de concert avec les hommes les plus éclairés de la nation, s'occuper avec une sollicitude toute paternelle de l'avenir des jeunes générations. L'expérience des siècles leur a enseigné que tout l'édifice social d'un peuple repose sur sa jeunesse; qu'il faut la préparer à maintenir, à défendre et à propager dans un temps très rapproché, les moeurs, les institutions, les intérêts et

la prospérité du pays; que la jeunesse est enfin, comme on l'a dit très véridiquement et très poétiquement, l'espoir de la patrie. C'est de l'argile placée entre leurs mains par le Créateur de toutes choses: selon qu'ils sont habiles ou non, il en sort une oeuvre plus ou moins belle, plus ou moins forte, plus ou moins durable.

Aux Etats-Unis, en Angleterre, en Prusse, en Suisse, mais surtout en France, de nombreuses institutions sont établies pour préparer la jeunesse qui sort des écoles élémentaires et des collèges à remplacer les citoyens utiles que les infirmités, les maladies et la mort enlèvent incessamment au service de la société. Les différentes voies que les jeunes gens ont à parcourir, pour parvenir à la destination que leur ont assignée leurs ainés, sont débarrassées de tous les obstacles qui peuvent arrêter le progrès des études ou jeter du dégoût dans l'âme si ardente de la jeunesse; elles sont aplanies, embellies pour ainsi dire autant qu'elles son susceptible de l'être. Lorsqu'ils entrent dans le monde pratique, les hommes d'expérience, les vieillards veillent sur leurs pas chancelants, les encouragent dans leurs travaux, ne dédaignent pas même de s'associer à leurs amusements, et s'emparent ainsi sans effort des jeunes imaginations qu'ils dirigent vers le vrai, le nécessaire, le positif./...

Chez les canadiens-français, rien de semblable, rien d'approchant, avouons-le. La jeunesse est laissée à elle-même, à ses propres forces, à ses propres efforts. En dehors des collèges et des écoles élémentaires, il n'existe aucune institution, si j'en excepte l'école de médecine de Montréal, où la jeunesse puisse se former soit pour les professions libérales, soit pour les arts, soit pour le commerce, soit pour les métiers. Il est impossible au jeune homme, à moins de se vouer à un travail surnaturel, de compléter son éducation qui n'a été pour ainsi dire qu'ébauchée dans nos établissements d'éducation. Poussé par la nécessité, il suit péniblement le chemin de la routine; les nobles élans de son intelligence vers le progrès, vers un meilleur état de choses, deviennent bientôt pour lui des illusions dangereuses qu'il faut fuir pour son bonheur et son repos; tant les préjugés, l'apathie, la nonchalance ont engourdi la société franco-canadienne.

Au jeune homme qui sort du collège tout sourit, tout parait facile dans le monde. Il n'a que vingt ans, il est vrai; peu d'expérience, il l'avoue; cependant, il est plein de courage et de foi. Et qu'aurait-il à craindre ou de quoi douterait-il? Dans ces beaux rêves du jeune âge ne croit-il pas recevoir l'appui, l'aide, les conseils de ceux qui l'ont précédé dans la vie? Ce qu'ils n'ont pas fait, pense-t-il, ou ce qu'ils n'ont pas voulu faire pour le pays, pour la société, pour la nationalité, il le fera, lui, car il est certain de leur encouragement et de leur concours. Voilà ce que nous avons pensé, ce que nous nous sommes dit, et ce que peut-être plusieurs d'entre nous pensent et se disent encore tous les jours. Belles et touchantes illusions que se dissipent malheureusement trop vite au contact de la réalité!

En effet, les hommes mûrs, les hommes d'affaires, loin de nous tendre la main, de nous offrir leur appui, leurs conseils, ne semblent-ils pas voir la jeunesse avec une profonde indifférence, sinon avec une profonde antipathie? N'ont-ils pas l'air de penser, si nous les jugeons d'après leur conduite, qu'avec eux doit périr la nationalité canadienne? qu'ils sont les derniers représentants de la race française en Canada? qu'il leur est inutile de travailler pour l'avenir et la prospérité des hommes de notre origine, puisqu'après eux vient un déluge d'anglo-saxons qui nous engloutira avec les débris de nos institutions, de notre langue, de nos lois et de nos moeurs? Jamais ils ne s'occupent de notre sort, de notre avenir; jamais ils ne descendent à nous pour nous instruire; jamais ils ne se mêlent à nos amusements, soit pour les contenir dans les bornes de la morale soit pour les rendre instructifs, soit pour leur donner un caractère national. Enfin, ils ne voient dans la jeunesse que des individualités dont ils n'ont aucun souci, au lieu d'y voir toute une nationalité adolescente, passez-moi l'expression, qu'ils devraient surveiller, former, fortifier, pour qu'au jour de la maturité elle fût pleine de force, de puissance, d'énergie.

Ici, messieurs, nous devons excepter quelques honorables citoyens qui ont bien voulu, à notre demande, favoriser notre Institut de leurs travaux, de leurs livres et de leur argent. Mais remarquons bien toujours que ce n'est qu'une exception, une bien petite, une bien minime exception.

Cependant, pour ne pas anticiper sur la marche qu'il nous convient de suivre, laissons de côté pour le moment les réflexions que nous aurions à faire sur ce qui précède, et reportons nos regards en arrière, nous y découvrirons des choses d'un grand intérêt: les unes nous feront voir que la jeunesse canadienne ne doit pas cesser de combattre pour reconquérir le terrain qu'elle a perdu depuis 1759; les autres nous rappelleront des temps glorieux et pourront servir de sujets de réflexions à la génération régnante.

Depuis la session du pays par le faible Louis XV jusqu'à une époque très récente, le gouvernement colonial avait toujours entretenu une haine profonde contre tout ce qui était canadien-français. Dès les premiers jour de la domination anglaise, la lutte s'est engagée entre la nationalité anglo-saxonne et la nationalité franco-canadienne, continuation d'une ancienne rivalité entre le sang saxon et le sang gaulois, qui semble devoir être éternelle, malgré toutes les ententes cordiales possibles. Cette lutte s'est continuée jusqu'à nos jours sans interruption, tantôt sur un terrain, tantôt sur un autre; quelquefois dans l'ombre des bureaux, sans bruit, sans éclat; d'autres fois avec fracas, au grand jour de la publicité, dans les journaux, dans la législature et dans les assemblées du peuple; toujours avec une opiniâtreté quelquefois tyrannique d'un côté, et une persévérance souvent héroïque de l'autre.

Dans cette haine que vouaient à notre nationalité toutes les administrations qui se sont succédées sous l'acte de Québec et la constitution de 1791, car quelques exceptions ne font que confirmer la généralité du fait, la première et la plus essentielle des victimes à immoler c'était la jeunesse française du pays. On voulait détruire un peuple, il faillait donc le frapper au coeur; or le coeur du peuple, c'est la jeunesse. Dans le plan inique de nos maitres, et pour triompher complètement, il devenait nécessaire d'ôter tout moyen de s'instruire aux jeunes canadiens, de s'emparer des biens destinés à leur éducation pour en faire des casernes, pour y construire des églises protestantes ou pour récompenser ceux qui maltraitaient le plus effrontément la population canadienne.

C'est ce qu'ils firent. Et, comme couronne de cet oeuvre machiavélique nous trouvons dans nos status provinciaux que la première loi d'éducation adoptée par notre législature, était une loi "pour encourager l'instruction de la jeunesse dans la langue anglaise," ce sont les termes mêmes du statut.

Mais, malgré tout, un certain nombre de jeunes gens recevaient une assez bonne éducation dans des collèges qu'on ne pouvait pas dépouiller subitement de leurs biens et de leurs revenus. A ces êtres dangereux on fermait soigneusement les portes des bureaux publics et des maisons de commerce, on les repoussait de tous les emplois lucratifs qui auraient pu augmenter ou maintenir même la somme de prospérité et d'influence du peuple qu'on voulait subjuguer. Les anglo-saxons pratiquaient l'encouragement mutuel, avec persévérance et énergie; tandis que les franco-canadiens semblaient mettre à honneur la pratique du découragement mutuel; usage qui n'est pas encore, malheureusement, disparu tout-à-fait de nos moeurs, mais que les hommes éclairés et bien pensants doivent combattre à outrance. Enfin, on travaillait, et on a réussi jusqu'à un certain point, à faire des jeunes canadiens un peuple de vaincus taillables, corvéables et exploitables à merci.

Ainsi a langui la jeunesse canadienne sous l'acte de Québec et sous la constitution de 1791, repoussée, maltraitée, calomniée par le gouvernement et la presque totalité de la population anglo-saxonne; et négligée, abandonnée, oubliée par les hommes de son origine, qui, tout en combattant avec patriotisme pour la cause de la nationalité et de la liberté, n'ont jamais pensé à fonder des établissements où les jeunes canadiens se seraient préparés à lutter dans le commerce, dans l'industrie, dans l'agriculture, sources fécondes de richesses et d'influence, contre les ennemis du Canada-français. Ils ont renversé un système irresponsable et conquis un gouvernement constitutionnel: la lutte a été longue et acharnée, la victoire est belle, complète et glorieuse. Mais la population

franco-canadienne en est-elle mieux? plus avancée? Guère, messieurs, car elle est privée de l'influence qu'elle devrait exercer sous le nouveau système; cette influence, soyez-en certains, ne s'acquiert qu'avec la prospérité, la richesse que donnent le commerce et l'industrie; et cette influence elle la possèderait aujourd'hui si l'on avait eu la prudence, la sagesse et le patriotisme de fonder des institutions où la jeunesse d'alors aurait reçu une instruction pratique et pour ainsi dire calquée sur nos besoins.

Jusqu'à ce moment, messieurs, nous pouvons le remarquer en passant, les administrations coloniales qui se succèdent sous la constitution de 1841, ne nous paraissent pas trop disposées à favoriser le développement de notre nationalité, en accordant quelques faveurs aux fils des enfants du sol. J'aurai occasion, plus loin, de vous prouver cela par des chiffres. Continuons, cependant, sans entrer ici dans une plus longue digression. Chaque chose aura son tour.

Comme nous venons de le voir, depuis 1759 la jeunesse canadienne-française a végété sur le sol natal, sans espoir, sans avenir, sans recevoir aucun appui, aucun encouragement, aucun conseil soit des hommes de son origine, soit du gouvernement. Cependant, chose étonnante, elle a conservé dans cette position décourageante toute sa gaité, sa mâle énergie, son dévouement pour le pays et quelque chose du caractère chevaleresque de ses devanciers, qui, plus heureux, ont pu, sous une autre domination, déployer leurs talents sur un plus grand théâtre et sous les yeux d'hommes appréciateurs.

En effet, sous la domination française, la jeunesse du pays avait un avenir brillant. L'armée, la marine de l'état, la marine marchande et les charges administratives lui offraient un vaste champ d'exploitation. Son dévouement, son mérite, sa valeur, son courage, étaient alors appréciés par les rois de France. Pour ne pas être trop long, je ne citerai qu'un exemple, celui de d'Iberville, le glorieux fondateur de la Louisiane, fait capitaine de vaisseau de la marine d'état par Louis XIV, et mort au service de la France. Il reçut dans l'âge mûr la récompense des exploits de sa jeunesse. Le roi accordait encore des privilèges commerciaux, selon l'usage du temps, de vastes terres incultes, et des titres de noblesse aux hommes qui s'étaient distingués au service de la colonie dans leur jeune âge. Aussi les jeunes Canadiens d'alors avaient-ils un caractère plus chevaleresque, plus aventureux, plus décidé, plus fier que les jeunes Canadiens de nos jours. Ecoutez M. Garneau, l'historien du Canada, il va nous apprendre que ce beau caractère national était dû en outre à l'appréciation que les hommes savaient faire du dévouement et des travaux de la jeunesse.

"Le jeune Canadien, dit-il, se formait aux fatigues et à l'usage des armes à la chasse; en peu de temps, il devenait un tireur habile, apprenait des sauvages à lâcher un plomb mortel avec promptitude, à se couvrir avec dextérité pour éviter celui de son ennemi, à tendre des embuscades. Il surpassait bientôt son maître dans l'art de combattre dans les bois; avec encore quelques études, il était en état de lutter contre ces barbares et contre les troupes disciplinées de l'Angleterre et de ces colonies.

"Les premiers voeux, les premiers désirs ardents formés par un jeune homme, c'était de prendre part à une expédition guerrière ou de faire un voyage dans les pays d'en haut. A son retour, il racontait avec orgueil les dangers qu'il avait courus; ses officiers louaient son courage; on le traitait avec considération. Toutes ces marques de respect excitaient l'ambition de ses plus jeunes frères ou camarades qui, dès que l'âge le leur permettait, s'empressaient de fournir la même carrière, que tous ne laissaient qu'après un certain temps pour s'établir sur des terres et donner naissance à des familles au milieu desquelles la relation de leurs aventures répandait de bonne heure le goût de la guerre et des voyages, qu'ils avaient contracté au foyer paternel, et qui se léguait ainsi de père en fils."

Il n'en est plus ainsi, messieurs. Quelque mérite que puisse avoir un jeune homme, les hommes mûrs, à l'exception de quelques âmes d'élite, ne le traitent plus avec considération; et les marques de respect que lui attire son courage ou son dévouement, n'engageront jamais ses frères ou ses camarades à suivre son exemple. Les jeunes exilés de Van-Diemen, dont la conduite dans la malheureuse insurrection peut être blâmée, mais qui

n'en ont pas moins montré beaucoup de courage et de désintéressement, n'ont pas reçu plus et quelquefois moins de marques de respect de la part des chefs de la société franco-canadienne que les plus simples étudiants qui sont restés très prosaïquement dans leurs études, pendant que de farouches soldats dévastaient nos campagnes. Pour plaire aux jeunes femmes et aux hommes de notre temps, même dans la plus haute société, il ne faut plus, comme autrefois, que le jeune homme se soit distingué par quelque action d'éclat, de bravoure, de courage, ou par quelques travaux brillants et utiles, il ne faut plus que les vertus mâles et héroïques brillent sur son front; non, il suffit dans notre société dégénérée et apathique qu'il sache dire des riens et des calembourgs, qu'il se moque de ceux qui travaillent et qu'il cache son inutilité sous des habits soyeux, pour tourner la tête des jeunes filles et faire l'admiration de ses parents. N'est-ce pas ici le lieu de s'écrier avec le philosophe, ô tempora! ô mores!

Quoiqu'en général nous n'ayons pas le même amour pour les voyages, la vie aventureuse, les émotions et les hasards de la guerre qu'avaient les jeunes Canadiens du dix-huitième siècle, ni les mêmes espérances d'acquérir de la considération ou de la renommée en nous y engageant, cependant on peut encore reconnaitre chez la jeunesse canadienne un penchant très prononcé pour les expéditions lointaines et la carrière des armes. Laissant de côté la guerre de 1812, qui fournit une occasion aux jeunes Canadiens d'alors de se distinguer et de connaitre l'ingratitude du gouvernement métropolitain, nous avons vu de nos jours de jeunes Canadiens partir de la Nouvelle-Orléans pour aller verser leur sang dans la guerre d'indépendance du Texas, et nous voyons encore à ce moment nos jeunes compatriotes combattre au Mexique dans les rangs des volontaires américains;/.../ Le courage de la jeunesse canadienne s'est encore manifesté en 1837, lorsqu'elle volait à la défense de nos églises et de nos villages envahis et incendiés par les ennemis de ce que nous avons de plus sacré. Malheureuse dans une entreprise téméraire, elle s'est montrée digne du nom qu'elle portait. Nous l'avons vue monter sur l'échafaud sans trembler, supporter les ennuis, les douleurs, les angoisses de l'exil sans ramper au pied de ses maitres pour obtenir un pardon déshonorant.

Abreuvés de dégoûts en Canada, abandonnés par nos hommes apathiques, les plus exaltés des jeunes Canadiens instruits vont chercher à l'étranger un bien-être qui nous fuit. Aux Etats-Unis, surtout à la Louisiane, un bon nombre d'entre eux réussissent très bien dans le commerce et dans l'industrie. Quelques-uns ont été chercher fortune aux Indes-Occidentales, et y ont été très bien accueillis par les marchands et les planteurs./...

Chez tous ces jeunes expatriés, disons-le avec orgueil, l'amour de la patrie ne s'est pas refroidi un instant. Moins lâches que quelques-uns des habitants du sol natal, ils n'ont jamais rougi de leur nationalité, des coutumes et des moeurs de leur pays. Ils sont fiers à juste titre d'appartenir au Canada-français; ils gémissent sur ses malheurs et sont heureux de ses progrès. Ils se réjouissent de nos triomphes lorsque la fortune nous favorise, et sympathisent avec nous dans nos désastres. Rendons hommage ici au patriotisme des jeunes Canadiens qui habitent la Nouvelle-Orléans et le Bâton-Rouge, eux qui célèbrent tous les ans la fête nationale de la St. Jean-Baptiste, eux qui ont si généreusement contribué en 1844 au fonds du rappel des exilés.

D'après ce qui précède, on voit combien la position de la jeunesse franco-canadienne est changée depuis le milieu du siècle dernier: Autrefois elle portait les armes pour la défense de son pays, aujourd'hui elle verse son sang pour l'étranger. Autrefois elle entreprenait de lointains voyages dans l'espoir de se faire, de retour au pays, un avenir brillant, aujourd'hui elle est obligée de s'exiler pour se faire un avenir quelconque. Autrefois son mérite lui attirait de la considération et des marques de respect, aujourd'hui il n'attire pas même l'attention de ceux qui devraient le plus s'y intéresser, le gouvernement et les pères de famille.

Quant au gouvernement métropolitain, il n'a jamais eu la prudence, la sagesse ou la générosité de nous appeler à l'armée ou à la marine, qui nous sont restées parfaitement étrangères. Aussi leurs succès, leurs gloires et leurs désastres produisent peu d'émotion chez la jeunesse franco-canadienne; nous voyons presqu'avec indifférence les troupes anglaises se couvrir de gloire dans les Indes, et nous ne sommes pas sensiblement blessés des insultes que le pavillon britannique peut recevoir sur les mers. Ce n'est pas à dire que nous manquons à notre loyauté de sujets anglais, sous ce rapport nous avons fait nos preuves à plusieurs reprises, et nous sommes encore prêts à les faire lorsque l'occasion s'en présentera. Mais c'est une conséquence naturelle du système d'exclusion suivi par les autorités impériales contre la jeunesse franco-canadienne. Traités en peuple vaincu, et non comme faisant partie du peuple anglais, nous voyons presque sans joie les victoires remportées par les soldats et les matelots de la Grande-Bretagne, et nous n'éprouvons pas une douleur bien vive lorsqu'ils essuient des défaites.

Que nos sentiments seraient bien différents si la jeunesse canadienne était appelée à prendre part aux dangers et aux victoires de l'armée et de la marine! Avec quel sentiment d'orgueil national n'apprendrions-nous pas la nouvelle d'un succès remporté par une armée dans laquelle nous compterions seulement un régiment canadien, ou par un vaisseau dont l'équipage serait en partie composé de Canadiens! Il y a déjà longtemps qu'un canadien distingué, réfléchissant sur l'avenir de ses jeunes compatriotes qui tous les ans sortent des collèges après avoir suivi un bon cours d'études, et qui sont quasi forcés de se jeter dans des professions déjà encombrées, conseillait au gouvernement métropolitain de former des régiments franco-canadiens dans le but d'offrir à la jeunesse du pays une nouvelle carrière à parcourir.

En suivant ce conseil, en offrant l'entrée de l'armée et de la marine d'état aux jeunes Canadiens-français, avec l'espoir d'être promus aux principaux grades, l'Angleterre ferait plus pour conserver le Canada qu'elle ne pourra jamais faire avec ses capitaux, sa politique et sa diplomatie. Car alors ses victoires seraient nos victoires; sa gloire serait notre gloire; ses revers seraient nos revers; nous ne formerions qu'un seul et même peuple ayant les mêmes intérêts à protéger et les mêmes ennemis à combattre.

Si nous passons du gouvernement métropolitain et des choses de son ressort, au gouvernement colonial et à ce qu'il peut faire de lui-même, nous retrouvons toujours le même système d'exclusion suivi avec la même rigueur. Soit par haine de notre race, soit par une politique mesquine et mal-entendue, ou soit en conformité d'instructions impériales, les gouvernants coloniaux repoussent systématiquement tous les jeunes Canadiens-français des emplois publics dont ils disposent. Depuis 1841, il est vrai, quelques-uns ont pu trouver, grâce à l'influence de quelques personnes qui sentent le besoin qu'il y a de former des hommes de bureau canadiens, le moyen de se caser dans les bureaux du gouvernement. Nous sommes loin, très loin, toutefois, d'avoir la part à laquelle nous avons droit d'après le chiffre de notre population; et pour bien des raisons que vous comprendrez bientôt, nous serons encore longtemps sans l'obtenir. N'allez pas croire que ce soit là une vaine déclamation; non, cet avancé est basé sur des chiffres, et les chiffres ne se refutent pas.

Je vous ai dit plus haut que je prouverais que les administrations qui se succèdent sous la constitution de 1841 ne paraissent pas trop disposées à favoriser le développement de la nationalité canadienne en accordant quelque faveur aux jeunes franco-canadiens: cette preuve se trouve dans le tableau (fait au commencement de mai 1847) qui suit des employés des principaux départements publics, des salaires qu'ils reçoivent et du nombre de Canadiens qui y sont agrégés:——

Dans le bureau des procureurs-généraux, il y a trois employés, dont pas un n'est canadien; ces employés reçoivent annuellement..........	£2300	0	0
Dans le bureau du conseil exécutif, il y a six employés:			
Deux canadiens, recevant..........	375	0	0
Quatre bretons, recevant..........	1472	4	4
Dans le bureau de l'inspecteur-général, il y a neuf employés, dont pas un n'est canadien; ces employés reçoivent..........	3484	17	1
Dans le département des douanes, il y a quatre employés, dont pas un n'est canadien; ces employés reçoivent..........	1166	11	3
Dans le bureau du receveur-général, il y a cinq employés, dont pas un n'est canadien; ces employés reçoivent..........	1994	8	10
Dans le bureau des terres de la couronne, il y a vingt-huit employés:			
Sept canadiens, recevant..........	2429	6	1
Vingt-un bretons, recevant..........	3231	10	11
Dans le bureau des travaux publics, il y a douze employés:			
Deux canadiens, recevant..........	775	0	0
Dix bretons, recevant..........	4021	6	7
Dans le bureau du régistrateur-provincial, il y a trois employés, dont pas un n'est canadien; ces employés reçoivent..........	£ 916	13	3
Dans le bureau du secrétaire de la province, il y a seize employés:			
Deux canadiens, recevant..........	775	0	0
Quatorze bretons, recevant..........	4021	6	7

On voit par ce qui précède que dans ces neuf principaux départements ou bureaux, les Canadiens-français ne forment pas un sixième des employés, et cependant ils forment la moitié de la population de toute la province, et la grande majorité de celle du Bas-Canada. Sur quatre-vingt-six employés des bureaux dont on vient de parler, treize seulement sont canadiens et soixante-et-treize sont bretons.

Les treize canadiens reçoivent annuellement..........	4353	6	1
Les soixante-et-treize bretons reçoivent..........	23609	8	0

Sur les soixante-et-treize bretons on compte les trois quarts de jeunes gens au-dessous de 30 ans; et sur les treize Canadiens, les trois quarts ont plus de trente ans. Faute de pouvoir me procurer les documents nécessaires, je ne parle que de ces neuf bureaux, mais le même abus existe dans tous les départements publics. D'après un tableau statistique publié en 1845, il se trouvait qu'en cette année les employés du gouvernement, section du Bas-Canada, étaient divisés comme suit: deux cents d'origine britannique recevant £72,348, et soixante-et-dix-huit d'origine française recevant £18,000.

Voilà, messieurs, comme la jeunesse canadienne-française est traitée par le gouvernement colonial, sous le système représentatif. Et l'on dira que nous avons tort de nous plaindre? Et l'on oserait nier la nécessité qu'il y a pour nous de travailler sans relâche à l'obtention de la part du patronage de la couronne qui nous est légitimement due? Et nous laisserions, sans dire mot, la jeunesse des populations des autres origines s'emparer de cette source de prospérité et d'influence?

Souvent, j'ai entendu répéter par des gens de bonne foi que les Canadiens-français ayant les qualités qui font les bons chefs de bureaux, étaient très rares, et que c'était là la principale cause de notre exclusion des emplois publics. Je ne crois rien à cette assertion, mais si elle était vraie, elle ferait sentir plus fortement encore l'urgence qu'il y a de placer les jeunes gens dans les bureaux publics, pour les former aux affaires, afin que plus tard on ne nous dise plus que si nous n'avons pas notre part du patronage public, c'est que nous n'avons pas un nombre suffisant d'hommes capables de faire des chefs de bureaux.

C'est à nos hommes publics à s'occuper de cette question, plus importante au fond qu'elle ne parait l'être à la surface. C'est à eux à exiger du gouvernement que les jeunes Canadiens soient employés dans les départements publics. Et s'ils ne le font pas, ils manquent à leur devoir: ils ne défendent pas les intérêts de la population qu'ils représentent. Non seulement ils doivent le faire pour la jeunesse, mais encore pour l'immense majorité du peuple du Bas-Canada qui ne peut transiger aucune affaire avec les officiers publics sans employer des interprètes qu'il lui faut payer souvent au poids de l'or. On fera sonner très haut, je le sais bien, les mots de prudence politique; on me dira qu'il ne faut pas trop exiger afin de conserver la coopération de certains amis politiques: cela serait très bien si ces amis nous aidaient à conquérir les emplois publics, mais je trouve que ceux dont il est ici question sont les premiers à s'emparer de toutes les charges lorsque l'occasion s'en présente, en nous faisant des compliments sans fin sur notre zèle, notre dévouement, notre patriotisme, et que nous, les jeunes franco-canadiens, ressemblons à ces soldats infortunés qui combattent toujours sans jamais recevoir aucune récompense. Les honneurs, les richesses et l'influence qui en découle, semblent, en ce pays, appartenir de droit à une race privilégiée. Pendant la guerre des partis, à nous les combats, les fatigues et les déboires; après la victoire, aux enfants de nos alliés de cette race, les emplois, les bénéfices, les appointements, les douceurs du gouvernement.

Encore une fois, nous, la jeunesse canadienne, nous souffririons un pareil traitement sans nous plaindre? Nous n'aurions pas le courage de dire à nos hommes publics ce que nous attendons d'eux, ce qu'ils doivent faire pour nous? Nous continuerions d'être ainsi exploités par nos amis et nos ennemis sans nous révolter contre leur conduite, sans combattre les uns avec vigueur, énergie, et sans imposer aux autres de nouvelles conditions dans nos alliances offensives et défensives? Non, jamais à l'avenir nous ne souffrirons en silence de pareilles injustices! Si plusieurs se taisent en tremblant, il s'en trouvera toujours quelques-uns au milieu de nous qui parleront le langage de la vérité, sans craindre les uns, sans égard pour les autres. Et nous finirons, si nous le voulons fermement, par obtenir tôt ou tard ce que nous demandons, c'est-à-dire notre droit.

Voyez comme le champ se rétrécit insensiblement: la jeunesse canadienne ne peut parvenir ni à l'armée, ni à la marine de l'état, ni aux emplois dont dispose le gouvernement colonial. La littérature et les sciences ne lui offre aucun avenir: pour gagner son existence à écrire, il faut se faire rédacteur de journal, et encore n'y gagne-t-on souvent que des dettes. Dans un pays où les magistrats peuvent impunément soulever le peuple contre les lois d'éducation, on ne peut guère espérer que les lettres et les sciences y seront suffisamment encouragés pour engager les jeunes gens à suivre le bel état de professeur ou de littérateur. Les jeunes Canadiens n'ont donc plus à choisir qu'entre le clergé, les arts, les professions libérales, le commerce, l'agriculture et les métiers.

Le clergé catholique offre au jeune homme une vie de dévouement et de sacrifices sublimes récompensés par les purs plaisirs que procurent la pratique des vertus chrétiennes et la paix de la solitude. Le jeune ecclésiastique peut, dans le silence du séminaire savourer les délices d'une noble ambition; il peut entretenir l'espoir d'être un jour supérieur d'une congrégation, curé de paroisse, évêque de diocèse et même archevêque d'une province. Là s'arrête la hiérarchie ecclésiastique en Canada. S'il éprouve le besoin si naturel aux intelligences élevées de voyager à travers des pays et des peuples inconnus, d'admirer la belle et grande nature dans son état primitif, on lui fournit immédiatement les moyens de le satisfaire et de s'élancer à travers les mers et les forêts à la recherche des peuples qu'il soumettra à la loi du Christ et qu'il gouvernera au nom de Dieu. Du moment qu'il est tonsuré, ses supérieurs veillent sur lui et sur son avenir; et de ce moment-là, il ne connaitra jamais les inquiétudes dévorantes qui naissent du manque de travail, du manque d'emploi, du manque de réussite dans les entreprises; il ne connaitra jamais les pressants besoins, la misère désolante, la pauvreté qui engendre le crime ou le désespoir; et au retour de l'âge il ne sera pas assailli par la crainte de manquer des choses nécessaires à la vie, crainte qui empoisonne les jours de tant de vieillards. S'il ne jouit pas des plaisirs du monde, en retour il est spontané-

ment respecté de tout un peuple, il exerce une influence immense sur le sort des familles et de la société, et il arrive bientôt au suprême but de l'ambition humaine, qui est de dominer et gouverner les peuples. A part la vocation et la prédestination, ces considérations engagent sans doute un grand nombre de jeunes Canadiens à embrasser l'état ecclésiastique. Nous devons reconnaitre en justice, que la plupart d'entre eux, s'ils suivent le bel exemple de leurs prédécesseurs, deviendront très utiles au pays comme citoyen et comme défenseur de la nationalité canadienne. C'est une belle carrière ouverte à la jeunesse, lorsque la divine providence lui accorde les vertus qui font les bons prêtres, les prêtes-citoyens.

Les beaux arts ne sont généralement que bien peu encouragés dans un jeune pays où l'on donne toujours la préférence à l'utile et au nécessaire. Cependant l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique et le daguérotype sont suivis avec succès par plusieurs jeunes Canadiens. Quelques-uns se sont fait de belles renommées et de belles positions sociales. Les bonnes écoles, les longs travaux et les voyages dispendieux que l'étude de la peinture et de la musique exige, et les faibles moyens des classes qui donnent vie et appui à ces deux arts, seront lomgtemps encore des obstacles qui empêcheront la jeunesse canadienne de les cultiver en grand et de s'en faire un moyen d'avenir. Les progrès de nos grandes villes sont de nature à engager les jeunes gens à étudier l'architecture. Les architectes auront bientôt un beau champ à exploiter. L'homme qui réussirait à établir une école des beaux arts, soit à Montréal, soit à Québec, où l'on enseignerait surtout l'architecture et la sculpture, rendrait un service éminent à la jeunesse canadienne. Et cette espèce de patriotisme en vaudrait bien une autre; et, selon moi, elle vaudrait mieux que beaucoup d'autres.

Les professions libérales ont fourni et fournissent encore un vaste débouché à la jeunesse canadienne instruite. A défaut d'autres carrières à parcourir, tous les jeunes gens sortant des collèges s'y sont jetés et s'y jettent encore en masse. Aussi sont-elles singulièrement encombrés. L'encombrement est tel, que le vrai mérite, semblable à une belle fleur qui sort souffrante et décolorée d'une touffe de mauvaises herbes, peut à peine, après de longues années de pénibles travaux, se faire jour à travers une masse de nullités intrigantes. Parmi les causes de ce mal, je regrette de le dire, il faut compter le faux orgueil qui engage de pauvres ouvriers et de pauvres agriculteurs à faire de leurs enfants des avocats, des notaires ou des médecins. Plusieurs ont sacrifié leur fortune, leur bonheur et leur repos pour des ingrats qui rougissent d'eux et du toit paternel, et qui souvent refusent de s'asseoir à la table de la famille de peur d'y être vus. Lorsque l'éducation sera plus répandue qu'elle ne l'est aujourd'hui au milieu des classes industrielles, ce faux orgueil disparaitra, au grand bonheur de tous les intéressés. Le manque d'organisation chez les avocats et les notaires est une autre cause de l'encombrement de ces deux belles professions, et l'unique cause de la dégradation dans laquelle elles sont tombées. Un nombre considérable d'aspirants sont annuellement admis à l'étude du droit sans qu'on leur fasse subir un examen préalable pour s'assurer du degré d'éducation qu'ils ont reçu, comme cela se pratique pour l'étude de la médecine. La majeure partie de ces aspirants n'ont reçu qu'une instruction très élémentaire et savent à peine les premiers rudimens de la langue française. Et quelle étude du droit font ces pauvres jeunes gens qui marchent si orgueilleusement et si aveuglement vers la misère? Ils s'enferment dans les bureaux de leurs patrons tout le temps qu'il faut pour copier les dossiers des causes; là, ils n'entendent jamais ou presque jamais aucune dissertation sur le droit; leurs patrons leur ont dit une fois, "lisez Domat, ou le traité des obligations, ou le "parfait notaire," et ils croient avoir par ces très simples paroles rempli les devoirs qu'ils ont à remplir envers leurs étudiants et la société; après avoir copié les dossiers, les étudiants, du consentement de leurs patrons, se promènent ou flânent à volonté, n'ouvrant un livre de droit que dans les accès de spleen ou d'ennui. Au bout de quatre ou cinq années de ces brillantes études, ils choisissent des interro-

gateurs au milieu de leurs amis, qui souvent eux-mêmes n'ont aucune connaissance du droit ou de la pratique; on prépare d'un commun accord un certain nombre de questions et de réponses, puis l'on se présente devant un juge, qui, sans égard pour la respectabilité des professions et ne s'occupant nullement de sauve-garder les intérêts de la société, admet d'emblée dans les rangs professionnels tous ceux qui désirent le titre d'avocat, de notaire et d'écuyer, par dessus le marché.

Il suit de là que ces jeunes gens parfaitement incapables, ainsi admis au barreau ou au notariat, deviennent à leur tour les patrons de tous les petits prétentieux qui sachant lire couramment, tant bien que mal, se croient suffisamment instruits pour faire des hommes de loi. Tel patron, tel étudiant; l'ignorance engendre l'ignorance; les professions sont avilies, les avocats et les notaires de cette espèce meurent de faim et de désespoir, ou ce qui est pire se déshonorent pour gagner de quoi vivre; et des hommes qui auraient été utiles à la société, s'ils fussent restés dans leur sphère, lui deviennent à charge pour en être sortis.

Les hommes qui occupent le premier rang dans les professions pourraient remédier à ce mal, s'ils voulaient une bonne fois sortir de leur apathie et travailler d'un seul coup à réhabiliter l'honneur des professions libérales et à préparer un bel avenir à la jeunesse instruite. Qu'on fasse pour l'étude du droit, ce que l'on fait pour l'étude de la médecine. Que l'on organise des bureaux d'examinateurs chargés de faire subir un examen préléminaire aux jeunes gens qui se destinent au barreau ou au notariat. Par ce moyen tous ceux qui ne seront pas suffisamment instruits pour étudier le droit seront renvoyés à l'agriculture, au commerce ou aux métiers qu'ils pourront honorer tout en se créant un bien-être personnel qu'ils auraient chercher en vain dans les professions. Que l'on établisse ensuite des écoles comme il en existe en Europe, où des professeurs compétents enseigneront le droit aux étudiants; et ces écoles seraient surtout d'une grande utilité au pays si elles pouvaient parvenir à jeter quelque lumière au milieu des ténèbres où sont enfouis nos droits et nos privilèges, ténèbres qui résultent du mélange inextricable des lois françaises, anglaises et provinciales, expliquées, interprétées, torturées de toutes les manières par des juges qui défont aujourd'hui ce que leurs collègues ont fait hier. On me demandera peut-être, qui soutiendra ces écoles? Mais elles se soutiendront d'elles-mêmes, comme les écoles de médecine. Les étudiants étant forcés par la loi de suivre les cours de ces écoles, on exigera d'eux l'argent nécessaire pour défrayer les dépenses des écoles et les appointements des maitres.

Des professions libérales passons au commerce. Ici nous trouvons la jeunesse franco-canadienne luttant avec énergie et persévérance contre les mille et un obstacles que soulève dans le commerce le manque d'une éducation spéciale, de capitaux et de relations à l'étranger. Puisque c'est particulièrement sur cette classe de la jeunesse et sur celle qui se dévoue à l'agriculture, que repose l'avenir du pays et de notre nationalité, il est donc du devoir des Canadiens-français qui jouissent de la confiance de leurs compatriotes de veiller à ce que ces deux classes de la jeunesse reçoivent l'instruction spéciale qui leur faut pour exploiter le commerce et l'industrie agricole avec avantage pour elles et pour le pays. Les principaux citoyens pourraient très facilement établir une école à Montréal où l'on enseignerait le commerce à la jeunesse franco-canadienne. Car, ne l'oublions jamais, l'instruction qui nous donne en un mois l'expérience d'un siècle, fera faire plus de progrès au jeune homme en un jour que la routine d'un comptoir canadien ne lui en fera dans un an. Les capitaux qu'on emploierait à l'établissement d'une semblable école ne seraient pas perdus, au contraire il est très facile de prouver qu'au bout de deux années, ils rapporteraient un intérêt plus élevé que l'intérêt légal. Pour vous montrer l'utilité d'une semblable institution et la manière dont elle doit être organisée, je ne saurais mieux faire que de vous citer un article de M. Blanqui, ainé, inséré dans le Dictionnaire du commerce publié en 1841./.../ Après avoir dit que "c'est une erreur généralement répandue que le commerce n'est point une science et ne nécessite aucune étude sérieuse," et avoir fait un tableau de ce que le commerce était autrefois en France, M. Blanqui continue ainsi:---

"Mais depuis que les progrès de la civilisation ont fait du commerce une puissance en rapprochant tous les peuples et en les rendant tributaires les uns des autres; depuis que la découverte de plus d'un monde inconnu aux anciens a multiplié et compliqué les relations d'affaires entre les hommes, le commerce est devenu une science de la plus haute importance et dont les moindres branches ont acquis un développement presque incommensurable. La navigation, l'armement, la commission, les charges, les tarifs, les entrepôts, les matières premières, les marchandises fabriquées, ont appelé tour à tour l'attention des négociants. Les assurances ont changé la nature de toutes les combinaisons. Le négociant digne de ce nom doit connaitre les usages, les ressources et les périls de toutes les places; il ne doit être étranger ni à la géographie, ni à la statistique des contrées avec lesquelles il entretient des rapports; il doit en parler et en comprendre la langue. Il y a dans les hautes spéculations du commerce des difficultés qui ne peuvent être résolues que par une connaissance parfaite du terrain sur lequel on opère; il y a un art de vendre et d'acheter qui ne ressemble en rien aux procédés de la boutique et qui ne manque pas d'analogie avec les manoeuvres de la guerre; c'est l'ensemble de ces connaissances qui constitue la science du commerce, dont l'enseignement méthodique est d'origine française assez récente, et n'existe, hors de France, que dans une seule ville d'Allemagne, à Leipsig. En Angleterre et en Hollande, où l'habitude des affaires est pour ainsi dire naturelle et familière à tout le monde, l'absence des écoles de commerce s'est rarement fait sentir; chaque grande maison est une véritable école où l'apprentissage d'un commis suffit pour lui applanir les obstacles les plus difficiles: partout ailleurs le commerce a besoin d'un enseignement régulier auquel rien ne peut suppléer, si ce n'est une longue pratique achetée par des expériences souvent fort coûteuses et presque toujours incomplètes. C'est l'absence de cet enseignement qui seule peut expliquer les lenteurs du progrès commercial dans presque toute l'Europe. La plupart des négociants ignorent la cause des crises dont leurs affaires reçoivent le contre-coup; ils demeurent étrangers aux plus simples questions de l'économie politique, à la jurisprudence commerciale, à l'étude des marchandises, et ils ne savent comment appuyer leurs griefs toutes les fois qu'il s'agit d'en réclamer le redressement.

"Frappés de cet état de choses de plus en plus incompatible avec le mouvement général des idées et des affaires, une réunion de négociants et de savants, au premier rang desquels brillaient Casimir Perrier, Ternaux, M. Jacques Laffite et le vénérable Chaptal de si regrettable mémoire, conçurent, vers l'année 1820, l'idée d'un grand établissement destiné à l'enseignement du commerce, et ils en facilitèrent la fondation par leurs souscriptions./...

"En peu d'années, cet établissement, aujourd'hui dirigé par l'auteur de cet article, s'est élevé à un très haut degré de prospérité. On y vit accourir des élèves de toutes les parties du monde, et on y compte en ce moment des sujets de vingt nations différentes, des Turcs de Constantinople et de Smyrne, des Américains du Nord et du Sud, des Allemands, des Italiens, des Espagnols, des Polonais, tous réunis sous les auspices du commerce et de la paix;/...

Cet article, dont les dernières lignes semblent avoir été écrites pour notre pays, mérite d'être relu et médité par nos principaux citoyens et surtout par nos principaux marchands. Quel noble exemple à suivre pour eux, que celui de Casimir Perrier, Ternaux, Jacques Laffite et Chaptal se réunissant pour discuter les intérêts de la jeunesse, et fondant par leurs souscriptions une institution où elle se prépare à enrichir la France et à la placer à la tête du monde commercial comme elle est déjà à la tête du monde littéraire! Comme nous serions heureux, nous aussi, la jeunesse franco-canadienne, de pouvoir nous préparer à placer le Canada-français à la tête du commerce canadien comme il est déjà à la tête de la phalange coloniale qui réclame, comme sujets britanniques, la liberté constitutionnelle! L'espérance! l'espérance fait supporter bien des maux et comble aussi bien des désirs!

... Nous arrivons maintenant aux métiers. Partout la jeunesse des classes ouvrières est honteusement abandonnée et impitoyablement exploitée, et en Canada plus qu'ailleurs. Les gouvernements et les classes élevées de la société, si empressés dans les jours de danger ou dans les grandes catastrophes, de demander le secours ou l'appui de ces vigoureux jeunes gens des ateliers et des chantiers, les laissent plongés dans la plus affreuse ignorance et les abandonnent sans souci à l'ignominieuse cupidité des maîtres. Les partisans politiques si démocrates et si patriotiques aux jours des élections et de l'agitation, n'ont rien à dire, rien à proposer en faveur des classes ouvrières lorsqu'ils sont arrivés à la chambre des députés et de là au pouvoir.

Les ouvriers canadiens-français sont, de l'aveu de tout le monde, les meilleurs et les plus habiles travailleurs que l'on puisse trouver en Amérique. Ils sont très recherchés par les entrepreneurs pour leur capacité, leur assiduité et leur honnêteté. Mais ils sont presque toujours des travailleurs à la journée, et deviennent très rarement des entrepreneurs d'industrie. Et d'où vient cela, si ce n'est du manque d'instruction? Les écoles élémentaires ne suffisent pas pour former un maître-ouvrier. En premier lieu, l'enfant de l'ouvrier ne peut aller à l'école que jusqu'à l'âge de douze ou treize ans, époque où il entre en apprentissage, parce que son père ne peut plus le nourrir ni le vêtir. Puis une fois livré entre les mains d'un maître, il ne peut plus songer à s'instruire; il faut qu'il travaille jour et nuit pour le profit d'un homme au coeur de fer qui ne songe nullement à faire de ses apprentis de bons citoyens, mais qui vise seulement à en faire de bonnes machines, au détriment de leur santé et de leur intelligence.

Et lors même que l'apprenti voudrait s'instruire, après ses heures de travail, il ne le pourrait pas: les écoles sont fermées. De livres il ne peut s'en procurer, nous n'avons pas de bibliothèque publique où il puisse en emprunter sans payer une certaine rémunération, et l'apprenti qui ne gagne pas assez pour se vêtir, n'a pas d'argent à dépenser pour la nourriture de son intelligence. Mais l'oeuvre des bons livres? me direz-vous; oui, l'oeuvre des bons livres lui fournira des livres gratis, mais quels livres? des historiettes religieuses, qui lui aideront bien à sauver son âme, mais qui ne lui enseigneront pas les moyens de faire vivre son corps; et à l'oeuvre des bons livres même, il faut payer une piastre par année pour pouvoir se procurer les bons ouvrages, les ouvrages instructifs. D'ailleurs, à l'oeuvre des bons livres on ne délivre les livres qu'au milieu du jour, et au milieu du jour l'apprenti et le jeune ouvrier travaille et ne se promène pas. Je suis encore bien jeune, messieurs, et cependant je me rappelle qu'il fut un temps où j'aurais été mille fois heureux, s'il eût existé dans Québec une société comme l'Institut, où j'aurais pu, en sortant de l'atelier, aller lire les journaux et me pourvoir de livres. L'Institut a le mérite d'offrir aux jeunes ouvriers et aux apprentis une chambre de lecture et une bibliothèque ouvertes en tout temps; nous voyons avec plaisir un certain nombre en profiter, et j'ai lieu de croire que chaque année il s'accroitra considérablement.

Pour former de bons ouvriers, de bons chefs d'atelier, de bons entrepreneurs d'industrie, le gouvernement devrait ouvrir dans les villes des écoles où l'on enseignerait aux apprentis et aux jeunes ouvriers, outre la lecture, l'écriture et l'arithmétique, les éléments de la géométrie, de la physique, de la chimie et de la mécanique. Les maitres devraient être forcés, comme ils le sont en Prusse, d'envoyer leurs apprentis à ces écoles pendant certaines heures du jour ou de la soirée. Les frères des écoles chrétiennes, qui ont déjà formé des classes d'ouvriers qu'ils instruisent pendant les longues soirées d'hiver, et qui ont droit à la reconnaissance du pays pour ce nouveau dévouement, ont donné un exemple que le gouvernement, ou à son défaut les citoyens devraient s'empresser de suivre en établissant des écoles industrielles sur une plus vaste échelle. Cela pourrait se faire peut-être pour les Canadiens-français, si nos principaux citoyens demandaient aux frères des écoles chrétiennes d'ouvrir des écoles spéciales pour l'instruction des apprentis et des jeunes ouvriers; il est tout probable que les frères ne s'y refuseraient pas. Voilà une belle occasion pour les hommes publics d'exercer leur patriotisme, de travailler à l'avancement du peuple qu'ils paraissent tant aimer, et de s'assurer une reconnaissance qui les suivrait au-delà de la tombe.

Messieurs, si des villes nous portons les yeux sur les campagnes, quelles scènes désolantes s'offrent à nos regards! La jeunesse, la belle jeunesse de nos paroisses et de nos villages s'épuise infructueusement à chercher dans un sol ruiné par la déplorable routine, un bien-être qu'elle ne trouvera jamais. Dégoutée d'un travail qui ne lui rapporte que du chagrin et de la misère, elle abandonne les terres défrichées par ses ancêtres pour se réfugier aux Etats-Unis ou dans les chantiers du Haut-Canada. Tous les ans, le Canada-français perd son plus beau sang par cette plaie qui pourrait bien devenir incurable, si l'on n'y porte promptement remède. Tous les ans, un certain nombre de terres passe des familles canadiennes à des familles étrangères. Je me rappelle avoir vu dans le Haut-Canada plusieurs familles aisées du district de Montréal qui avaient vendu leurs terres, parce qu'elles étaient ruinées, disaient-elles, pour émigrer sur les bords du lac Huron, où elles avaient été précédées par un grand nombre de jeunes Canadiens.

Mais comment guérir ce mal dont vous vous plaignez? m'ont souvent dit des gens que leur profonde apathie me fait détester souverainement. Comment guérir ce mal? mais deux remèdes très simples s'offrent aux législateurs et aux capitablistes franco-canadiens, si l'amour de la nationalité faisait battre leurs coeurs: établir des fermes-modèles dans chaque comté et même dans chaque paroisse, et former des sociétés en commandite aux fins d'acheter des terres du gouvernement pour les concéder ensuite, moyennant une petite rente, à nos jeunes cultivateurs.

Ces sociétés seraient non seulement des institutions patriotiques, mais encore des sources de richesse pour les actionnaires, beaucoup plus fécondes, selon moi, que ne le seront jamais les entreprises des mines de cuivre du lac Supérieur, ou des compagnies de transport, ou des compagnies de chemin de fer. Outre les terres, elles pourraient encore vendre aux défricheurs, toujours moyennant un faible intérêt, des instruments d'agriculture, des semences et des bestiaux. L'établissement de semblables sociétés serait un bienfait national; et l'on verrait bien vite le Canada-français, au lieu de rester renfermé dans l'étroite vallée du St. Laurent, s'étendre d'un côté au Saguenay, de l'autre dans les townships de l'Est, et aussi, en toute probabilité, dans les fertiles contrées du Haut-Canada, où nous comptons déjà plus de quinze mille de nos compatriotes.

Voilà, messieurs, comment avec un peu d'énergie et de patriotisme l'on pourrait travailler à la consolidation de notre nationalité,---en instruisant la jeunesse franco-canadienne, ou plutôt en complétant l'instruction qu'elle reçoit aux collèges et aux écoles élémentaires; en lui facilitant l'étude du droit et en organisant les professions; en lui ouvrant des écoles pour l'étude de certains arts, de certaines sciences, du commerce et de l'industrie; en établissant des fermes-modèles pour l'instruction des cultivateurs; et finalement en achetant des terres pour les revendre aux jeunes gens des campagnes que la pauvreté chasse du pays.

Dans tout ce qui précède, je ne vois rien d'impraticable, au contraire je vois des choses très faciles à faire pour des hommes de bonne volonté, qui seraient animés d'un esprit de patriotisme sincère. Mais du patriotisme, messieurs, j'en entends souvent parler, mais je suis encore à découvrir ce qu'il a fait de bon, de palpable, de durable pour la jeunesse franco-canadienne. Retranchez les noms de quelques bons prêtres et de quelques laiques qui ont fondé ou soutenu des collèges, de la liste des patriotes que nous connaissons tous; retranchez encore ce petit nombre de citoyens qui nous ont encouragé dans nos efforts pour maintenir et agrandir notre Institut, et je vous le déclare sincèrement que parmi tout le reste, je n'en vois pas un qui mérite de porter le beau nom de patriote, d'ami de son pays./.../ Et où sont les actions de tous ces grands patriotes, à discours interminables, que nous voyons se débattre avec tant de fracas dans les rangs ministériels, dans le juste milieu et dans l'opposition? Quelles institutions ont-ils

créées? Quelles sociétés ont-ils fondées? Qu'ont-ils entrepris pour l'avantage de la jeunesse canadienne? Rien, messieurs, rien. Heureux encore avons-nous été lorsqu'ils n'ont pas entravé les efforts des jeunes gens qui désirent voir sortir notre population de l'état d'infériorité où elle se trouve. On peut dire des hommes de notre temps ce que Chateaubriand a dit des hommes de la restauration, que dans une lutte misérable d'ambition vulgaire on a laissé le monde s'arranger sans guide.

N'avons-nous pas nous-mêmes, dans nos efforts pour rendre l'Institut Canadien aussi utile qu'il doit l'être, éprouvé toute espèce de refus de la part des gens que leur position sociale devait engager à nous prêter leur appui? Avons-nous pu trouver plus de quatre lectureurs dans une grande cité comme Montréal, qui renferme tant d'hommes de talent et de science? Sous les plus simples prétextes n'a-t-on pas refusé de descendre au milieu de nous pour nous instruire, malgré nos pressantes sollicitations? L'indifférence et l'apathie des hommes instruits ont paralysé en partie les vues de l'Institut. Nous espérions voir les amis du pays se servir de l'Institut pour répandre l'instruction et le goût de l'étude au milieu des jeunes gens de la capitale; nous espérions les voir profiter de cette institution pour préparer les jeunes générations franco-canadiennes au rôle important qu'elles doivent remplir en Amérique; mais nous avons été déçus dans nos espérances.

Ils sont bien coupables les hommes qui voient le progrès des idées tout changer, tout renouveler dans nos relations politiques et commerciales avec la Grande-Bretagne; qui voient la mère-patrie nous concéder un à un les privilèges qui préparent les colonies à l'indépendance, et qui ne font rien pour mettre la jeunesse canadienne au niveau de la nouvelle position que va prendre le pays et vis-à-vis l'Angleterre et vis-à-vis les colonies inférieures et vis-à-vis les Etats-Unis.

Cependant, la jeunesse franco-canadienne semble comprendre parfaitement les devoirs qu'elle aura à remplir dans quelques années. Elle a secoué l'apathie proverbiale de ses ancêtres. Semblable à la chrysalide, débarrassée des liens qui la retenait dans la poussière, elle prend son essor vers les régions élevées du progrès; elle s'agite, se remue, enfante et détruit sans ni se lasser, ni se décourager, ni se désespérer. Elle a fondé en peu d'années la société St. Jean-Baptiste de Québec, les sociétés des études scientifiques et de discussion de la même ville; la société littéraire et dramatique des Trois-Rivières; la société des Amis et l'Institut Canadien de Montréal; elle a fondé des sociétés nationales et des journaux dans les campagnes et dans les villes; connaissant le pouvoir de l'association, elle se réunit pour tout ce qu'elle veut entreprendre, en disant comme Lamenais, "ce qu'un ne peut faire, dix le feront."

Bien des gens, dont tout le mérite consiste en un excessif amour de la critique, se moquent des travaux et des oeuvres informes de la jeunesse, sans comprendre le principe interne dont ces travaux et ces oeuvres sont la manifestation. Si la jeunesse s'agite, se remue, c'est qu'elle sent en elle des besoins que la société ne satisfait point. Si elle fonde des associations nationales ou littéraires, c'est parce que des hommes mûrs ont toujours négligé de le faire. Si elle établit et rédige des journaux, c'est parce que les hommes qui devraient en établir et en rédiger pour elle n'ont pas le courage ou le patriotisme de le faire.

Ses oeuvres sont informes, dit-on, ses entreprises mesquines et quelquefois ridicules; j'avoue que cela peut être vrai jusqu'à un certain point, mais le fait en lui-même, l'oeuvre ou l'entreprise, est une preuve que la jeunesse a de la volonté, de l'énergie et qu'elle travaille; si l'expérience lui manque, laissez faire, le temps lui en donnera suffisamment, et elle polira alors ce qu'elle ne fait qu'ébaucher aujourd'hui.

Que les moqueurs, les critiques et les satiriques des salons, des boudoirs ou des coins de rues, citent à la jeunesse franco-canadienne les exemples qu'ils lui ont donné; qu'ils lui montrent leurs travaux, leurs oeuvres, leurs écrits, comme modèles à suivre, et les jeunes gens laborieux seront heureux de les imiter, de les copier s'ils ont quelque mérite. Mais s'ils n'ont rien produit et ne produisent rien encore; s'ils n'ont jamais travaillé et ne travaillent pas encore: s'ils n'ont jamais connu le vrai patriotisme et

ne le connaissent pas encore; s'ils ont toujours été des nullités et le sont encore; si par leurs niais propos ils ont toujours nui au progrès de la nationalité canadienne et lui nuisent encore; qu'ils soient à jamais honnis et méprisés par tout jeune homme studieux ou laborieux qui sent un coeur battre dans sa poitrine et l'intelligence remuer son esprit, car comme le dit un livre chrétien: "leur parole n'est qu'un vain son qui "frappe l'air et ne nous touche pas."

Puisque la jeunesse canadienne-française est abandonnée à elle-même; puisqu'elle n'a aucun secours, aucun appui à attendre du gouvernement et de ses indolents concitoyens; puisque seule elle doit se forger des armes pour défendre, dans quelques années, les intérêts du Canada-français dans les combats constitutionnels que se livreront les partis politiques; puisque seule elle doit se préparer à lutter contre l'industrie et le commerce étrangers; que par l'étude, le travail, les sacrifices, la volonté, l'énergie, le courage, la persévérance, l'union et l'encouragement mutuel, elle se montre digne de l'appui qu'on lui refuse, et capable de suppléer en quelque sorte, par son zèle et son intelligence, aux institutions qui lui manquent et à l'encouragement qu'elle ne reçoit pas.

...

1848. E. PARENT. CONSIDERATIONS SUR NOTRE SYSTEME D'EDUCATION POPULAIRE, SUR L'EDUCATION EN GENERAL ET LES MOYENS LEGISLATIFS D'Y POURVOIR.

(Discours prononcé devant l'Institut Canadien de Montréal.)

...

Au milieu de la tourmente politique, qui nous a ballotés pendant le demi-siècle écoulé, et dont nous ressentons encore les oscillations, l'éducation du peuple, comme l'éclair au milieu de l'orage, est, de tous les sujets qui ont attiré l'attention pendant cette période, celui qui a su le mieux percer les nuages qui obscurcissaient l'horizon politique, et partager l'opinion publique avec les grandes questions de réforme et de liberté constitutionnelles, qui n'ont cessé d'être à l'ordre du jour. La presse, comme toujours, a pris sur le sujet une vive et féconde initiative; la tribune lui a fait un éloquent et fidèle écho, et la législature, cédant à ces deux voix du peuple, a été, depuis une quinzaine d'années surtout, prodigue de lois et de secours en faveur de l'éducation. Aussi, je crains presque d'être accusé de témérité, en venant vous entretenir d'un sujet sur lequel le dernier mot doit avoir été dit depuis longtemps.

Oui, le dernier mot a été dit; les hommes éclairés et amis de leur pays sont tous d'accord sur les avantages, sur la nécessité, sur l'obligation d'instruire le peuple. Mais que signifie donc cette opposition si vive et en apparence si générale sur plusieurs points que recontrent vos lois d'éducation parmi le peuple? Ici, vous voyez ce peuple, si plein de vénération pour ses pasteurs spirituels, rester sourd à leurs exhortations en faveur de l'éducation. Là, le ministre de l'évangile, pour ne pas compromettre son saint ministère, juge prudent de s'abstenir. Plus loin, les hommes les plus influents, les plus justement respectés sont l'objet de la défiance publique. Ailleurs, nos bons habitants toujours si paisibles, si soumis aux lois, opposent la force ouverte aux agents de la justice. Sur d'autres points, nous avons à déplorer des attaques contre la propriété, contre des maisons d'école même. Un jour, rencontrant un des plus notables citoyens d'une de nos principales paroisses, je le félicitais de ce qu'il n'y avait pas de trouble dans sa paroisse à propos de l'acte d'éducation, et de ce que tout allait bien chez lui: "Oui, dit-il, tout va bien chez nous, parce que, voyant l'inutilité de parler en faveur de la loi, nous nous sommes tus."

En présence de pareils faits, que doivent faire les bons citoyens? J'en ai rencontrés qui levaient les épaules et courbaient la tête pour dire: Que voulez-vous faire avec un pareil peuple? Ce sont les hommes du découragement, ceux-là; ils désespèrent, mais à tort, du salut de la patrie.

D'autres plus ardents ne voient de salut que dans la coercition, et veulent user, pour soumettre le peuple, de toute l'autorité de la loi et du gouvernement. Mais ils oublient que nous vivons sous un gouvernement représentatif, et qu'il est au pouvoir, dans certaines circonstances, même d'une minime section du peuple, chez nous où le suffrage électoral est presque universel, de déplacer le pouvoir et de le mettre entre les mains d'hommes qui cèderont à ses préventions, à ses préjugés. Le remède violent qu'on nous propose là, d'ailleurs, n'est possible qu'avec l'arbitraire; pour l'administrer, il faudrait voiler pendant un temps l'image de la liberté, fermer le sanctuaire de la constitution.

Mais avant d'abattre notre pavillon, ou de le clouer au mât, tristes alternatives l'une et l'autre, n'y aurait-il pas moyen de voir s'il n'y a pas quelque chance de salut autre que le désespoir? Ne vaudrait-il pas la peine de s'enquérir, plus attentivement qu'on ne l'a fait peut-être, si l'opposition du peu est aussi aveugle, aussi irraisonnable qu'elle parait l'être au premier abord? N'y aurait-il rien dans votre loi qui, au moins, expliquerait la conduite du peuple, s'il ne la justifiait pas. Il vaut la peine d'y penser avant de recourir à des moyens extrêmes ou d'abandonner la partie. Il y a presque toujours dans les mouvements de l'esprit populaire une haute raison cachée, qu'il faut avoir soin de rechercher, de connaitre et d'apprécier./...

Pour moi, messieurs, je ne désespère pas du peuple; je ne le crois pas ennemi de l'éducations. Eh! que sommes-nous pour la plupart? les enfants du peuple, issus de laboureurs ou d'artisans, vivant dans une médiocre aisance, et qui cependant ont fait des sacrifices immenses pour eux, pour nous procurer l'éducation que nous avons eue. On n'en demande pas autant, certes, au peuple de nos campagnes. On n'exige pas de lui qu'il envoie ses enfants dans des pensionnats coûteux. Tout ce qu'on lui demande, c'est le temps de ses enfants et une modique rétribution, charge qu'un bon nombre sont en état de supporter sans trop se gêner; et la loi pourvoit à l'exemption des pauvres. Le cri "aux taxes" ne m'explique donc pas suffisamment l'opposition du peuple à l'acte d'éducation: ce n'est à mes yeux qu'un cri de ralliement, un épouvantail, un prétexte. Il faut qu'il y ait quelque chose de plus; et si on peut découvrir cette cause cachée au fond de l'instinct populaire, il sera peut-être facile de trouver un remède plus doux, plus efficace, moins dangereux que la coercition.

C'est une arme à double tranchant que la coercition. Aujourd'hui on l'emploierait à une oeuvre sainte et salutaire, demain à faire prévaloir des mesures spoliatrices et liberticides./...

...
Tout le monde connait le mot de Solon, disant qu'il n'avait pas donné les meilleures lois à Athènes, mais celles qui convenaient le mieux au peuple athénien. N'aurait-on pas, dans l'acte d'éducation actuel comme dans ceux qui l'ont précédé depuis 1841, mis un peu en oubli cette sage maxime du législateur d'Athènes? En outre, une loi doit être avant tout juste et égale pour tous. Par exemple, une loi qui impose des charges, ne doit pas être plus onéreuse aux uns qu'aux autres. Il vaudrait la peine de s'enquérir si notre acte d'éducation remplit bien cette condition; car s'il ne la remplit pas, il offre des armes aux ennemis de l'éducation, à ceux qui ne rougissent pas d'exploiter les préjugés, les préventions, les folles craintes d'une masse illettrée, pour se créer de la popularité.

Il serait inutile de se laisser aller à de grands mouvements d'indignation contre ces hommes coupables, criminels, qui osent profaner, prostituer à leur égoisme ce qu'il y a de plus noble, de plus sacré dans la société humaine, ce qui ne devrait être que le prix de grandes vertus, de grands et méritoires services, la popularité, la confiance de ses concitoyens./.../de même que l'on voit les courtisans des rois flatter les plus viles, les plus criminelles passions de leurs maîtres, de même l'on verra les courtisans des peuples flatter les instincts les plus aveugles des masses populaires. Otons-leur les prétextes dont ils se servent: c'est le meilleur moyen de les combattre.

On comprendra ici, j'espère, que j'excepte de la catégorie des hommes dont je viens de parler, ceux qui, voyant des défauts dans notre système actuel d'éducation, ont désiré qu'il y fût remédié, et qui, en attendant, ont fait tout en leur pouvoir pour aider et exciter le peuple à exécuter la loi telle qu'elle existe. Ceux-ci, on ne les a pas vus courir les campagnes pour ameuter les populaires contre l'acte d'éducation, pour faire nommer commissaires d'école des hommes parfaitement ignorants, ou promettant de paralyser l'opération de la loi; on ne les a pas vus non plus pousser les gens à des actes de rebellion ouverte contre la justice, ni répandre en tous lieux des projets de requête, propres à entretenir et à fomenter l'esprit d'opposition à la sainte cause de l'éducation, et à préparer des obstacles sérieux à toute réforme que l'on pourrait introduire dans le système actuel. Maintenant que les esprits en sont rendus, sur un bon nombre de points, à un degré d'irritation extrême, je crains qu'il ne soit de longtemps impossible de les amener à co-opérer de bon coeur au fonctionnement d'un système quelconque, dont l'administration sera laissée au peuple même./...

Or, c'est admis: la question de l'éducation est pour notre peuple une de ces questions vitales, pressantes; il lui faut l'éducation à tout prix, par tous les moyens et sans perdre un instant; il la lui faut aussi universelle qu'il se pourra, mais surtout suffisante. Si la législation actuelle, avec des amendements, peut nous procurer cette éducation immédiate, universelle, suffisante, si non inefficacité ne tient qu'à quelques détails, amendons-la; remplaçons-la par un autre système, si cette inefficacité tient au fond même de la loi.

Examinons donc cette loi dans ses traits principaux et caractéristiques./.../ Et pour qu'on ne croie pas que je veuille m'ériger en critique orgueilleux, je dirai que j'ai moi-même travaillé au bill de 1841, qui ne diffère pas essentiellement de l'acte actuel; que je l'ai approuvé et appuyé en chambre de concert avec tous les représentants du Bas-Canada, à l'exception de deux. Peut-être aurais-je pareillement donné mon assentiment aux bills subséquents, si j'en eusse eu l'occasion. Je dois ajouter cependant, pour qu'on ne croie pas ma conversion trop récente et par suite peu affermie, qu'il y a déjà assez longtemps que j'appelle de mes voeux, et de mon humble parole dans l'occasion, un système plus simple, plus approprié à l'état actuel de nos populations rurales.

Me voici amené à vous parler de ce que je regarde comme le défaut capital de notre système d'éducation, savoir: qu'on ait tout d'abord confié l'administration d'un système compliqué à un peuple encore étranger aux premiers rudiments de l'instruction. Aussi, ceux qui ont lu nos actes d'éducation n'ont pas besoin qu'on leur démontre la grandeur de la difficulté qui s'élevait au seuil même, dès le premier pas du système. Ceux qui ne les ont pas lus, je les renvoie à notre digne et zélé surintendant de l'éducation, qui s'exténue véritablement depuis six ans à faire comprendre aux gens ce qu'ils ont à faire, et je doute qu'il ait parfaitement réussi en un grand nombre d'endroits.

Cette première difficulté surmontée, il restait à obtenir les sacrifices de temps, d'application, d'argent, nécessaires au fonctionnement de la loi, et c'était alors qu'on se trouvait à vanter à des sourds et à des aveugles les avantages qu'il y a d'entendre et de voir. En même temps qu'on mettait entre les mains du peuple, pour la faire fonctionner, cette machine si compliquée, appelée Acte d'Education, on lui disait qu'il lui fallait assez largement contribuer de sa bourse à la faire opérer. Je dis assez largement, parce que la contribution la plus modique, jointe à la perte du travail des enfants au-dessus de douze ans, est une charge onéreuse pour un cultivateur du Bas-Canada. Faut-il donc s'étonner que nos populations rurales aient murmuré tout d'abord, et témoigné de la répugnance à faire des sacrifices disproportionnés à leurs yeux aux avantages qu'on leur promettait? Fault-il s'étonner qu'elles aient prêté l'oreille aux insinuations funestes de certains agitateurs subalternes; qu'elles se soient livrées à leurs conseils plutôt qu'à ceux des amis sincères et éclairés qui vivaient au milieu d'elles, et qui auraient

consenti à faire opérer le système proposé en attendant qu'on pût l'améliorer? Avouons-le, c'est là un résultat tout naturel, et que l'on aurait dû prévoir. Avouons aussi que, trouvant un système d'éducation tout fait chez nos voisins, nous avons voulu éviter le travail de nous enquérir s'il convenait bien à notre état social, de crainte d'être obligés d'en préparer un qui nous convînt.

Au reste, l'éducation n'a fait que subir la loi commune, et c'eût été miracle que de la voir échapper à la manie d'importer des institutions étrangères, qui s'est emparée de nos législateurs depuis l'ère du ci-devant conseil spécial. La judicature, la propriété, le gouvernement municipal, et bien d'autres choses encore y ont passé, et il serait temps que nos législateurs cessassent d'aller chercher leurs inspirations dans des codes étrangers, résultat de moeurs, d'habitudes, de besoins, d'aptitudes, d'idées, en un mot, d'états sociaux différents des nôtres; il serait temps qu'un nouveau Thésée nous délivrât de cette législation à la Procuste, aux mutilations et aux dislocations de laquelle le caprice ou la paresse de nos faiseurs de lois nous soumet depuis trop longtemps. Ce serait un grand travail, je le sais: il ne suffirait plus, pour faire une loi, de prendre un acte législatif de l'état de New-York ou d'ailleurs et d'en retrancher, d'y ajouter, d'y modifier quelque chose. Il faudrait, au prix de longues études, de profondes méditations, pénétrer dans les secrets les plus cachés de la vie intellectuelle, morale et physique de ce grand corps qu'on appelle peuple ou société. Encore une fois, ce serait un grand travail, mais on n'est législateur qu'à ce prix. Sans cela, on n'est qu'un faiseur ou ravaudeur de lois, et les chambres ne sont que des boutiques de lois absurdes, inexécutables, éphémères, qui se jouent des peuples, et dont les peuples se jouent.

Un ancien législateur, pour tempérer l'ardeur des faiseurs de lois de son pays, avait statué que quiconque aurait une loi nouvelle à proposer, se présenterait sur la place publique la corde au cou, afin qu'il fût bien et dûment pendu sur le champ, si son projet de loi était rejeté. Ne conviendrez-vous pas avec moi que l'abus que l'on a fait de la législation en ce pays, ferait désirer qu'il y eût en Canada quelque loi de cette espèce?

Mais revenons à notre acte d'éducation.

Nous parlions de la faute que l'on a commise en confiant l'administration d'un système d'éducation compliqué, et doublé de charges assez onéreuses, à un peuple à qui il s'agissait d'apprendre à lire et à écrire. Il n'y a personne qui soit plus que moi en faveur de la décentralisation du pouvoir quant aux affaires locales; personne aussi ne sent plus vivement que moi la nécessité d'habituer peu à peu le peuple à gérer ses propres affaires locales; et pour cela il faut bien le mettre à l'oeuvre, même avec la certitude que, dans les commencements, il fera peu de chose, commettra bien des erreurs. Aussi, suis-je assez réconcilié avec l'idée de laisser subsister le système municipal actuel, qui est, s'il vous plait, le troisième ou quatrième essai dont on nous a dotés depuis une dizaine d'années. Le pis qui puisse arriver, c'est que les chemins et ponts soient mal entretenus d'ici à quelques années encore, et que les amélioration locales les plus nécessaires soient léguées à la prochaine génération. Mais l'éducation du peuple, messieurs, la vie intellectuelle de nos enfants, je nie que nous ayons le droit d'en faire le sujet d'expériences législatives; je dis que nous serions coupables de risquer la perte d'une seule année de temps;/.../ Si pour avoir des écoles, de bonnes écoles immédiatement, il faut retirer au peuple, en tout ou en partie, la part qu'on lui a faite dans la régie des écoles, il n'y a pas à hésiter un instant, il faut le faire. Instruisons une génération d'enfants, et ces enfants, devenus hommes, connaissant le prix de l'instruction, vous rendront facile l'introduction d'un système amélioré, plus populaire.

...

J'ai dit plus haut qu'une loi qui impose des charges ne doit pas être plus onéreuse aux uns qu'aux autres, plus pesante pour le pauvre qu'elle ne l'est pour le riche ou l'homme aisé. L'acte d'éducation pèche sous ce rapport, et ce n'est peut-être pas la moindre des causes de l'opposition qu'il a rencontrée. La taxe des écoles, comme on sait, porte sur les terres à proportion de leur valeur; c'est ce que les économistes appellent l'im-

pôt proportionnel, pour le distinguer de l'impôt progressif, qui augmente en plus forte proportion que la valeur des propriétés. Par exemple, une terre vaut £100, et elle paie 5s.; une autre vaut £200, et elle paiera 10s.: voilà l'impôt proportionnel. Maintenant, que la terre valant £100 paie 5s. comme dans le premier cas, tandis que celle valant £200 paiera 15s, vous aurez l'impôt progressif, et c'est le seul qui soit juste et équitable, à l'avis de Montesquieu, d'Adam Smith, de J. B. Say et autres économistes. Je dois dire cependant que M. McCulloch, économiste distingué du jour, repousse l'impôt progressif. Si quelqu'un de mes jeunes auditeurs désire voir le pour et le contre sur cette question intéressante, je le renverrai au Cours complet d'Economie Politique Pratique, 8e partie, chap. 4, et à McCulloch on Taxation, page 141 et suivantes.

Il serait à désirer que tous les impôts fussent progressifs, car alors le pauvre serait soulagé et le riche paierait selon ses moyens. Mais le système progressif est impossible à l'égard des impôts indirects: raison de plus en faveur de ce système dans l'imposition de toute taxe directe. C'est une faute, par conséquent, que de ne l'avoir pas adopté pour la taxe des écoles. Croit-on que le peuple ne l'a point senti? qu'on se détrompe. Il ne sait pas, sans doute, comment la chose s'appelle; mais le petit propriétaire, dont la terre, de peu de valeur en elle-même et à cause du peu de moyens qu'il a de l'exploiter avec avantage, suffit à peine à l'entretien de sa famille, sent et sait fort bien qu'il lui sera plus dur de payer ses 5s. pour sa terre de £100, qu'à son voisin 20 à 25s. pour sa terre valant £500. L'un sera obligé de retrancher 5s. sur son nécessaire, tandis que les 20 à 25s. de l'autre se prélèveront sur son superflu; vous arrachez le pain à l'un, et vous ôtez à l'autre tout au plus quelques vaines superfluités.

...

"C'est l'instituteur et non plus le canon, a dit lord Brougham, qui sera désormais l'arbitre des destinées du monde." On peut dire, avec autant de vérité, que l'instituteur est devenu le meilleur chef de police, le meilleur substitut de toute force civile ou militaire, destinée au maintien de l'ordre public; qu'à ces prisons, à ces maisons pénitentiaires érigées et entretenues à de si grands frais pour la répression et la punition des crimes contre l'ordre social, on substituera l'humble maison d'école, où les enfants du pauvre apprendront à devenir des citoyens vertueux, industrieux et utiles./...

Or, il n'y a pas à balancer, il faut choisir, et sans tarder. Il n'y a plus à se le cacher, ces moeurs douces et paisibles de nos pères, ces vertus sociales et domestiques si admirées parmi nous, elles ont déjà souffert de graves atteintes au contact des moeurs et des vices importés du dehors. Le temps n'est plus où la serrure était un meuble inutile et inconnu dans nos campagnes, et déjà l'on entend murmurer que les moyens de répression en usage jusqu'à ce jour ne suffisent plus à la sûreté de la paix publique et de la propriété. Ce mal, cette gangrène qui gagne notre société, il faut prendre les moyens de l'arrêter; ou il faut se préparer à couper les membres qui en seront atteints——le cachot, le châtiment; ou il faut prévenir le mal——l'école, le progrès intellectuel.

...

Je vais vous parler maintenant d'un défaut pratique du système actuel d'éducation,/...

L'administration du système ayant été laissée presque sans restriction à des commissaires électifs, il en est résulté que, dans tous les lieux où la loi a opéré, chaque canton a voulu avoir son école, et que les écoles se sont multipliées, je ne dirai pas au-delà des besoins de la population peut-être, mais assurément fort au-delà des moyens disponibles pour le soutien de bonnes écoles.

...

Revenant à mon sujet, je dirai que la conséquence du système actuel a été qu'on n'a pu se procurer pour instituteurs, dans la plupart des cas, que de pauvres hères,——qu'on me pardonne l'expression à cause de sa parfaite exactitude, ——oui, de pauvres hères sachant à peine lire. Voilà les instituteurs qu'a fait surgir le système actuel. Mais qu'attendre aussi de commissaires illettrés eux-mêmes, ou sous l'influence d'une population plus ignorante encore? S'attendait-on à ce qu'un ange descendit du ciel pour leur apprendre ce qui

devait composer une bonne instruction populaire, et leur désigner les hommes qui pouvaient la donner? Et ce miracle eût-il été fait en leur faveur, restait encore l'obstacle insurmontable du manque de moyens. Dans ce pays, où l'instruction est encore si rare, un homme passablement instruit et laborieux trouve autre chose à faire qu'à prendre une école avec une rémunération de vingt à trente louis. Un domestique de maison bourgeoise gagne plus que cela.

Or, messieurs, je ne crains pas de le dire, mieux vaudrait n'avoir pas d'école du tout, que d'en avoir avec de pareils maîtres, qui ne sont bons qu'à dépopulariser, à étouffer la cause de l'éducation dans son berceau. Quelle idée voulez-vous que le peuple se fasse de votre éducation, lorsque vous lui présentez de pareils hommes comme les dépositaires et les dispensateurs de ses trésors? Mais l'honnête cultivateur se croit, malgré son ignorance, et avec raison, un homme d'une classe bien supérieure. Est-il donc bien enviable pour lui de voir son fils devenir le semblable de cet homme qu'il prend en pitié? Mais c'est l'abaissement de son enfant que vous lui demandez! Et de quelle grâce lui demandez-vous en sus de contribuer de sa bourse au soutien des écoles? Oh! je le crains; les cinq ou six années que nous venons de perdre pour l'éducation, ne sont peut-être pas le plus grand mal que nous aurons à déplorer. Je crains que nous n'ayons détruit, dans l'esprit du peuple, ce prestige qui s'attache toujours à l'inconnu. Nous lui avons fait connaitre l'éducation sous une forme qui a dû l'en dégoûter; les lieux les plus à plaindre ne sont peut-être pas ceux où l'acte des écoles a opéré, comme l'on dit. Notre cultivateur, avec son gros bon sens, s'apercevra bien vite que son garçon, après ses trois ou quatre années d'école, n'est guère plus avancé que lui. Cet homme, je vous l'assure, sera plus difficile à ramener que celui qui n'aura pas fait cette malheureuse épreuve.

C'est donc, à mon avis, une grande faute, et qu'il faut se hâter de réparer, que de n'avoir pas pourvu d'une manière ou d'une autre à ce que les instituteurs fussent convenablement rétribués, afin d'ouvrir cette carrière honorable à nombre de jeunes gens instruits qui, tous les jours, sont poussés dans des voies déjà encombrées. Je sais qu'il n'aurait pas été facile de trouver tout d'abord des maîtres éminemment qualifiés pour toutes les écoles; c'était une raison de plus de rendre la carrière d'instituteur enviable, d'en faire immédiatement une profession honorable. Puis, mieux vaut une ou deux bonnes écoles par paroisse seulement, que huit ou dix de l'espèce de celles que nous avons en général./...

Que ne nous est-il permis d'espérer que les règles de la précieuse institution des frères de la Doctrine Chrétienne se prêtent, un jour, aux modifications voulues, pour que nos campagnes puissent profiter aussi de cette sainte et digne oeuvre. Initiés aux secrets, aux méthodes perfectionnées d'un enseignement solide et raisonné, revêtus d'un caractère religieux qui commande le respect et la vénération, voilà les instituteurs qu'il faudrait à un peuple religieux comme le nôtre./...

.../ J'irais même plus loin, je voudrais que, dans certains cas de pénurie extrême, l'exécutif pût accorder l'allocation législative entière, quelle que fût la modicité de la contribution locale. Et ce ne serait que justice et bonne politique, car l'Etat doit l'instruction gratuite au pauvre. Il y a même des pays où l'on procure en sus des secours aux enfants des pauvres pour leur permettre d'assister aux écoles publiques. En effet, comment voudrait-on que l'enfant exténué de faim, couvert de haillons, parût au milieu de ses petits camarades bien nourris, bien vêtus? Certes, c'est surtout dans un climat comme le nôtre que l'enfant du pauvre devrait recevoir des secours outre l'enseignement gratuit. Comment! lorsqu'il s'agira d'une disette ou de toute autre calamité publique, l'Etat et les particuliers s'empresseront de venir au secours des misères corporelles; et l'on ne fera rien, l'on n'adoucira pas la rigueur de la loi, lorsqu'il s'agira de secourir les misères de l'esprit?

Ce serait se faire une idée bien rétrécie, bien fausse des obligations des gouvernements, que de croire qu'ils n'ont à veiller qu'au bien-être matériel des gouvernés: c'est une de leurs principales obligations, mais ce n'est pas la première. La première de leurs obligations, c'est de pourvoir au bien-être intellectuel de leurs sujets. Autant l'âme l'emporte sur le corps, autant cette dernière obligation l'emporte sur l'autre. Qu'on creuse des canaux, qu'on sillonne le pays de chemins de fer, qu'on facilite par des travaux gigantesques les moyens de communication aux transports du commerce, en un mot, qu'on enrichisse le pays; mais que ce ne soit pas là le but final de nos efforts; que tout cela se fasse pour une plus noble fin, pour parvenir plus sûrement au perfectionnement intellectuel de notre peuple, et par contre-coup à son perfectionnement moral, qui sera la conséquence de l'autre./...

Ce sont là des considérations que l'on ne saurait trop souvent mettre sous les yeux des gouvernements et des gouvernés, dans le siècle où nous sommes, siècle passablement matérialiste dans son mouvement social. On s'occupe beaucoup moins du progrès moral et intellectuel des sociétés que de leur avancement matériel, ce qui menace de ramener l'humanité au point où la laissa la civilisation greco-romaine, qui était aussi, comme on sait, une civilisation matérialiste, ne considérant que le corps et la vie matérielle. Aussi, lorsque l'ardent patriotisme qui avait animé Rome républicaine, se fut graduellement éteint sous le régime impérial, les barbares ne rencontrèrent dans tout l'empire que des corps sans âme, sans coeur et sans force.

Quand je parle de l'âme, de la vie intellectuelle, on comprendra sans doute que je n'entends pas préconiser l'ascétisme, qui fut le défaut du moyen-âge. Loin de moi l'idée d'accuser la religion de cet écart, qui trouve sa raison, son explication dans la nature humaine, portée, comme nous l'apprend l'expérience de tous les temps, à tomber d'un excès dans l'extrême opposé. On avait vu périr la société romaine par le matérialisme, on crut que le seul moyen de salut pour la nouvelle qui surgissait sur les ruines de l'ancienne, était de pousser l'humanité dans un spiritualisme exagéré. On n'avait pensé qu'au corps et aux biens matériels, on décida qu'il ne fallait plus s'occuper que de l'âme et des biens immatériels; on n'avait pensé qu'à ce monde, on voulut ne penser désormais qu'à l'autre. La conséquence en fut que l'Europe chrétienne fut plus qu'une fois sur le point de succomber devant le croissant de l'islamisme, qui, pendant assez longtemps, tint le sceptre de la civilisation dans le monde. Dieu a voulu, par ces grandes péripéties de l'histoire, montrer à l'humanité que, s'il a donné à l'âme des aspirations sublimes vers un monde meilleur, ce n'est pas sans dessein non plus qu'il nous a donné une organisation qui nous met en rapport avec le monde matériel: religion, intelligence, industrie, voilà les signes dont il marque les peuples destinés à l'empire du monde. Aussi, voyez la puissance, l'extension de la civilisation européenne depuis qu'elle tempère l'ascétisme, le sentiment religieux trop exclusif du moyen-âge, par le culte des intérêts matériels, sous la direction d'une intelligence cultivée.

Mais, encore une fois, prenons garde de nous enfoncer dans la matière au point de perdre l'esprit de vue. Que chez nous se forme une sainte et salutaire alliance entre les intérêts spirituels et les intérêts temporels./.../ je vais, avant d'aller plus loin, résumer mes observations, ou objections, à leur plus simple expression:

1. Administration indépendante ou exclusive des affaires d'école par des commissaires électifs.

2. Taxe foncière proportionnelle, répartie et prélevée par ces mêmes commissaires.

3. Rétribution suffisante des instituteurs non assurée.

4. Obligation pour chaque localité, sans exception, de fournir une somme égale à l'allocation législative.

Aux défauts de la loi ainsi formulés, j'opposerai, aussi dans leur plus simple expression, les réformes ou changements que je proposerais:

1. Administration centrale suprême, avec l'assistance de commissaires locaux à la nomination de l'autorité centrale.

2. Taxe foncière progressive, imposée par la législature, répartie et prélevée par l'exécutif.

3. Traitement des instituteurs réglé par la loi.

4. Exception, en tout ou en partie, en faveur des localités pauvres, de fournir une somme égale à l'allocation législative.

Sans entrer dans tous les détails d'une loi propre à réaliser les vues que je viens d'exposer, en attend de moi, sans doute, quelques explications sur chacun de ces points. C'est ce que je vais faire aussi brièvement que possible.

1. Administration centrale suprême, avec l'assistance de commissaires locaux à la nomination de l'autorité centrale.

Dans mes vues, cette administration n'aurait qu'une durée temporaire; le temps qu'il faudra, par exemple, pour instruire une génération; pour former dans chaque localité un nombre d'hommes solidement instruits pour étouffer toute opposition sérieuse à l'éducation et pour gérer les affaires d'école d'une manière satisfaisante./...

...

Quand je parle de régler le traitement des instituteurs par la loi, j'entends seulement que la législature statuera, en termes généraux, qu'il n'y aura d'écoles subventionnées que celles qui assureront aux instituteurs une existence honorable, en égard aux lieux et aux circonstances; car c'est encore là un point qu'on ne peut régler que d'une manière générale dans une loi. Il est tel lieu où un père de famille peut vivre honorablement avec £40 ou £50 par an. Il en est d'autres, où il faudrait une somme beaucoup plus forte. Tout ce que je veux, c'est que l'instituteur, en quelque lieu qu'il exerce sa profession, soit sur le pied d'égalité, pour le moins, avec la généralité des pères de famille dont il est chargé d'instruire les enfants. Je veux cela, rien de plus, mais rien de moins; car ce n'est qu'à cette condition que nous pourrons nous procurer de dignes instituteurs de la jeunesse.

.../ Eh! quand il faudrait fermer la moitié, les trois quarts des écoles que nous avons aujourd'hui, je ne reculerais pas, ces écoles pour la plupart faisant, à mon avis, plus de mal que de bien à l'éducation. J'aimerais mieux, comme je l'ai déjà dit, une ou deux bonnes écoles par paroisse, que d'en avoir par dizaine de l'espèce de celles que nous avons aujourd'hui. Avec une seule bonne école vous pouvez, dans l'espace de quinze ans, jeter dans une paroisse des centaines de jeunes gens solidement instruits, qui feront sauter à tous les yeux les avantages de l'éducation, en état d'exploiter les ressources de l'endroit, de conduire ses affaires locales, d'y guider l'opinion, et d'en renover le caractère social, ce que vous ne ferez jamais avec les misérables écoles du jour. Si, mieux inspirés, nous eussions, en 1841, passé une loi d'éducation sous laquelle il n'y aurait pu y avoir que de bonnes écoles, n'eût-on dépensé que l'allocation législative, me dira-t-on que l'on ne s'apercevrait pas déjà dans nos campagnes de l'opération de la loi? Dans l'état actuel des choses, où sont ses fruits? Qu'on me les montre, à peu d'exceptions près, ailleurs que dans une opposition populaire à l'éducation, poussée jusqu'au fanatisme en certains endroits. Cependant, outre les contributions locales, il est sorti de la caisse publique seule pour l'éducation primaire, depuis 1841, au-delà de cent mille louis./...

...

Ainsi, mettons d'abord notre peuple, par la culture de l'esprit, en état de goûter les belles choses, d'apprécier les grandes, et rassurons-nous sur la gloire de notre pays. C'est une grande tâche, je le sais, avec nos sociétés encore plus entachées de monopoles et de privilèges qu'on ne le pense, ou qu'on ne veut se l'avouer./.../ L'égalité est de Dieu; le privilège est de l'homme. Dieu a fait une hiérarchie, celle des intelligences; l'homme a fait celle des écus. Qui doit finalement l'emporter? Répondez, jeunesse aux nobles aspirations; est-ce l'homme ou Dieu?

...
Il est une taxe, encore inconnue dans ce pays, et que les économistes les plus distingués reconnaissent, pour des raisons que chacun appréciera facilement, comme une des plus justes et des moins pénibles à acquitter, c'est l'impôt sur les legs et successions. "Il est pris, dit Say, sur un bien dont la destination n'était pas fixée d'avance, sur un bien que l'héritier n'avait pas compris dans ses ressources ordinaires, et dont on lui demande une portion au moment où il le reçoit, où il a entre les mains la chose qu'on lui demande."

...
Je proposerais donc cet impôt, au lieu de la taxe actuelle ou de celle que je propose, si on ne pouvait la faire agréer au peuple, et je proposerais, en outre, qu'il fût progressif, comme je le fais pour la taxe foncière. De cette manière, chacun contribuerait selon ses moyens, mieux encore qu'avec le mode de taxation actuelle; et il ne le ferait qu'une fois, et après sa mort du fond d'une tombe muette; car une fois l'impôt établi, les héritiers et légataires ne considèreraient comme leur appartenant que ce qui resterait après l'acquit de l'impôt;/.../ Un autre avantage de l'impôt en question, c'est qu'il porterait sur les biens mobiliers aussi bien que sur les immeubles, qui seuls sont maintenant sujets à l'impôt; de sorte qu'un riche capitaliste ou marchand, qui aura la plus forte partie de sa fortune en portefeuille ou en marchandises, ne contribue que bien mincement au soutien de l'éducation.

A propos, sait-on que l'opulente cité de Montréal, le centre où affluent de tous côtés les richesses du pays entier; sait-on que, grâce aux allocations législatives et aux libéralités de ses seigneurs, elle se trouve presque entièrement exempte de contribution pour l'éducation du peuple? Avec le plan que je propose, il en serait tout autrement, et c'est le côté le plus favorable de l'impôt sur les successions, qu'il portera plus légèrement sur les populations pauvres. Aujourd'hui, qu'une population soit riche ou pauvre, il faut qu'elle contribue à proportion de son nombre. Sous le système proposé, une population riche rapportera proportionnellement plus qu'une population pauvre, et comme la répartition du fonds commun se fera,---et c'est ainsi que je l'entends,---à proportion de la population, il s'en suit que les localités pauvres recevront plus qu'elles ne contribueront.

Eh! voilà comme j'entends la société, une réunion d'hommes formée dans des vues d'assistance mutuelle et fraternelle; les forts appuyant les faibles, les riches secourant les pauvres. Sans cela la société n'est qu'une déception, un guet-à-pens où l'on attire les hommes que pour les exploiter comme de vils troupeaux de bêtes./...

Jusqu'à présent, on ne saurait se le cacher, le but et l'effet de toutes nos coutumes et législations ont été de favoriser la concentration des richesses dans un petit nombre de mains. On n'a vu dans la société que la propriété, on n'a pensé à l'homme que pour savoir le meilleur parti qu'on pouvait tirer de lui;/.../ La fin de la société, c'est l'homme, c'est le bonheur, c'est l'avancement moral et intellectuel de l'espèce humaine entière. La propriété, ce n'est, ce ne doit être qu'un des moyens employés pour parvenir à cette grande fin. Que veulent dire alors toutes ces lois et coutumes si soigneusement calculées pour conserver intégralement dans certaines classes toutes les richesses d'un pays, laissant les masses dans l'impuissance permanente d'améliorer leur sort? Les anciens Grecs et Romains, comme les peuples de l'Asie de nos jours encore, étaient au moins francs et conséquents; ils n'admettaient pas la fraternité humaine, et ils traitaient le peuple en esclave. Nous, chrétiens et libéraux, nous avons l'hypocrisie de donner au peuple le nom de frère, et nous lui faisons souvent un sort pire que celui de l'esclave. La belle égalité, la belle fraternité que nous faisons à l'homme du peuple!/...

Mais que voulez-vous donc? me demandera-t-on. Voulez-vous nous prêcher la loi agraire, la communauté des biens, l'abolition des lois de propriété? prétendez-vous qu'il faille priver un père du plaisir de laisser à ses enfants le fruit de ses longs et pénibles travaux? Non; quand je le voudrais, je sais que je prêcherais dans le désert./...

Encore une fois, ce n'est rien de tel que je viens proposer à nos sociétés modernes, pétries, par le haut au moins, d'égoïsme et de matérialisme. Je viens leur demander seulement, au nom de leur intérêt autant qu'à celui de leur devoir, d'établir un contre-poids salutaire, une valve de sûreté à leurs lois actuelles de propriété ou de succession./.../ Nos lois de succession ont eu partout pour conséquence inévitable la concentration des richesses dans certaines classes de la société, et partant de créer deux peuples ennemis dans la même nation: l'un énervé par le luxe et la mollesse, l'autre abruti par l'ignorance et l'immoralité; réalisation sociale de la statue de Nabuchodonosor, dont la tête était d'or et les pieds d'argile./...

Nous, Canadiens, que des lois vicieuses n'ont pas encore eu le temps de gangréner; nous chez qui la concentration des richesses ne pèse pas encore d'un tel poids dans la balance sociale, qu'elle puisse opposer à la réforme une résistance insurmontable, profitons du temps pour prévenir le mal, ou le guérir avant qu'il ne soit devenu incurable. Voyez vos frères de votre ancienne mère-patrie: dans moins de quarante ans, ils ont fait deux révolutions, dont l'une a épouvanté le monde. Et qu'y ont-ils gagné, si ce n'est substituer deux cent mille maîtres aux quelques milliers qu'ils avaient auparavant? Ils avaient la noblesse, ils ont la bourgeoisie. Véritablement, ça ne valaient pas deux révolutions à main armée. Et en fissent-ils deux autres encore, s'ils ne donnaient un correctif aux lois actuelles de propriété et de succession, comme l'eau dans le tonneau des Danaides, leur sang aurait encore coulé en vain.

Je veux protéger la propriété, je veux stimuler autant que possible le travail et l'acquisition des richesses; mais comme la propriété ou la richesse n'est pas la fin, mais un moyen, j'entends subordonner le moyen à la fin. Le fils héritera de son père opulent, oui; mais ce sera à la charge d'instruire le fils du pauvre, afin que celui-ci puisse entrer, avec une certaine chance, en concurrence avec l'enfant du riche, se trouver avec lui sur le pied de quasi-égalité; car le fils du riche aura pour lui encore la richesse et une position sociale toute faite.

Faites cela, et du pauvre vous faites l'ami du riche, vous refondez votre peuple en une masse homogène et compacte; vous donnez ou préparez la solution du plus grand problème social qui ait occupé les publicistes et les hommes d'Etat de tous les temps. Faites cela, et alors vous pourrez, la main sur la conscience, parler d'égalité et de fraternité humaine, vous dire chrétiens et libéraux. Sinon, renoncez à ces deux titres, et quand vous élevez les yeux au ciel, ne dites pas Notre Père, car vous mentirez à Dieu. N'entrez pas non plus dans vos temples, car l'Homme-Dieu que vous allez y adorer, s'il fût né au milieu de vous, vous l'auriez condamné à l'infériorité, au mépris, à la croix peut-être. Né dans une étable, élevé dans un humble atelier de charpentier, lui à qui vous élevez aujourd'hui des temples, vous n'auriez pas eu une bonne école à lui offrir. Et ce n'est pas là une vaine déclamation; je ne fais qu'exposer un fait patent dans le langage le plus simple. S'il y a de l'étrangeté quelque part, elle n'est pas dans mes paroles, mais bien dans l'énorme et flagrante contradiction que je signale, entre nos croyances et nos actes, entre nos instructions sociales et nos doctrines religieuses et politiques.

Or, messieurs, sachons bien,——et sur ce point l'erreur ou l'obstination serait funeste, ——sachons qu'une pareille contradiction entre les faits et les idées ne saurait subsister bien longtemps au sein des sociétés, sans entrainer des conséquences désastreuses./...

Voyez, d'un autre côté, le gouvernement absolu de la Prusse: entouré d'états beaucoup plus puissants que lui, il a senti qu'il devait augmenter la force de son peuple, et par là compenser sa faiblesse numérique: qu'a-t-il fait? il a établi un système d'enseignement populaire que l'on cite, et qui sert de modèle dans tout le monde civilisé. Il est vrai que l'on a dû bientôt commencer à remplir des promesses d'émancipation politique, faites déjà depuis longtemps; mais l'on devait s'y attendre, comme l'on doit prévoir de nouvelles exigences populaires auxquelles il faudra céder de même. C'est que le maître d'école sait donner à un peuple une nouvelle vie, sans laquelle l'homme est un être incomplet, la vraie vie de l'humanité, la vie intellectuelle, qui lui révèle la connaissance de ses droits, comme les moyens de les faire valoir et de les exercer. Le maître d'école, c'est Prométhée ravissant au ciel un rayon de flamme divine pour en animer sa statue d'argile.

...

1848. E. PARENT. DU PRETRE ET DU SPIRITUALISME DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA SOCIETE.

.../ Or, le prêtre, qu'est-ce autre chose que le spiritualisme personnifié, le spiritualisme en action au sein de la société? Le prêtre, n'est-ce pas l'esprit, dégagé de la matière,/...

On vous l'a dit souvent, et j'aime à vous le répéter; la patrie a conçu de vous les plus grandes espérances en vous voyant vous associer pour mieux cultiver votre intelligence, au lieu de faire, comme beaucoup de vos devanciers, perdre les loisirs de vos plus belles années dans de vaines dissipations, et à la recherche de plaisirs énervants et abrutissants. Aussi n'ai-je qu'une crainte pour vous, c'est que voyant la supériorité que vous ne manquerez pas d'acquérir bientôt, sur vos ainés, sous le rapport de la culture intellectuelle, vous ne soyez tentés de vous croire aussi leurs supérieurs sous le rapport de l'expérience, qui ne s'acquiert que par un long commerce avec les hommes et les choses. Permettez-moi donc de vous mettre en garde contre ce danger, en vous rappelant que si la sensualité fit perdre le paradis terrestre à nos premiers parents, l'orgueil fit perdre la paradis céleste aux plus élevés d'entre les anges.

... L'histoire nous apprend que, lors de l'avènement du christianisme, et longtemps déjà auparavant, une profonde inquiétude s'était emparée de tous les esprits pensants. On avait devant les yeux cette immense fabrique de l'empire romain, et on ne lui voyait pas de fondement moral./.../ Cicéron avait dit déjà que deux augures ne pouvaient plus se regarder sans rire. Que restait-il donc au monde pour l'empêcher de retomber dans le chaos? La force physique, rien que la force physique. Or, on savait qu'on ne gouverne pas les hommes avec la force physique seule./.../ Le monde allait donc périr? Non: l'humanité avait foi dans son salut;/.../ Et Dieu, qui inspirait cette espérance à l'humanité, ne la trompait pas. Cette idée régénératrice elle était sous l'incubation divine dans un coin presque ignoré du monde alors, au moment même où la cité impératrice, parvenue au plus haut point de sa grandeur, allait commencer à décroitre, mais après avoir providentiellement, même par sa décadence, préparé les voies à l'idée nouvelle, à la parole d'amour du Christ.

Dix-huit siècles et demi se sont écoulés depuis cette époque mémorable, dix-huit siècles pendant lesquels la loi de charité a été enseigné aux hommes, et à l'heure qu'il est on retrouve dans les esprits une inquiétude et une attente semblables à celles qui marquèrent la fin de l'ère ancienne. Le doute encore une fois enveloppe le monde de sa brume épaisse et lourde; les yeux sont obscurcis, les poitrines oppressées, les coeurs affadis. Au milieu de cette sombre atmosphère, pointe-t-il quelque lumière à l'horizon, on ne saurait dire si c'est la lueur d'une nouvelle aurore, ou le reflet d'une nouvelle conflagration; si c'est l'erreur, ou la vérité, la folie avec sa torche incendiaire, ou la sagesse avec son flambeau bienfaisant. En arrière, crient les uns; depuis un siècle nous faisons fausse route; nous errons dans des déserts arides, où nous ne trouverons que des tombeaux abandonnons des chefs perfides, et retournons aux oignons d'Egypte. En avant à pas précipités, vocifèrent les autres; fermons l'oreille à de vains conseils de prudence; brûlons nos tentes qui embarrasseraient notre marche; ruons-nous tête baissée sur tout ce qui nous fera obstacle, et la terre promise est à nous. Puis il y a la gent moutonnière, race paresseuse et craintive qui ne voudrait ni avancer, ni reculer. Pour elle tout est pour le mieux: tout est fait, tout est dit; l'humanité est arrivée au port, et il ne lui reste plus qu'à jeter l'ancre dans les eaux dormantes du paisible statu quo. Et l'humanité indécise ne marche qu'à pas incertains et timides, n'ayant rien de victorieux à répondre aux partis extrêmes qui la tiraillent en sens opposés.

Est-ce donc que la loi de l'évangile ne suffirait plus aux besoins et aux aspirations de l'humanité? Ne suffit-il plus aux hommes d'être frères? Veulent-ils, nouveaux titans, escalader l'Olympe, et devenir des dieux? Non; l'homme est bien loin d'avoir usé ou dépassé l'évangile; bien au contraire, c'est vers la réalisation sociale de l'évangile que l'on veut marcher; et loin de vouloir s'asseoir au banquet des dieux, les peuples ne demandent que du pain et de la liberté. Mais les résistances obstinées que l'on oppose aux justes réclamations des peuples, les irritent; des hommes ou ignorants, ou avides, ou ambitieux, souvent tout cela à la fois, profitent de leurs mécontentements pour les entrainer dans mille entreprises folles, téméraires, partant inutiles, toujours funestes, qui ne font souvent qu'empirer leur sort. D'un autre côté, réussit-on à renverser des oppresseurs, on se trouve le lendemain de la victoire avec de nouveaux tyrans, ou des hommes incapables, qui n'ont su que détruire et ne peuvent rien réédifier. Il manque aux peuples, non d'hommes de vigueur et d'action, mais d'hommes de conseil éclairés, saints, dévoués, dont la parole aurait l'autorité des anciens oracles que l'on consultait dans toutes les grandes occasions. En d'autres mots, il manque aux peuples une grande puissance morale au-dessus et en dehors des intérêts et des passions individuels et terrestres. Cette puissance, les peuples du moyen-âge l'avaient dans l'église ou le clergé; et par des causes que je ne mentionnerai pas ici, cette puissance n'exerce plus dans nos sociétés actuelles qu'une influence politique bien médiocre, si non à peu près nulle. C'est ce qui fait que certains publicistes, convaincus que le spiritualisme ou la religion, qui en est l'expression sociale, est indispensable à la société; et voyant l'antique foi s'affaiblir, et par suite le frein religieux se relâcher parmi les hommes; ou bien encore voyant l'enseignement religieux en dehors ou au-dessous des besoins actuels de la société, se sont mis à attendre, à prédire un nouveau Messie, une nouvelle religion, en d'autres mots, une nouvelle idée sociale. Et l'on sait quelles extravagances sont déjà écloses de cerveaux exaltés, à commencer par certains disciples de St. Simon à venir jusqu'à M. Cabet.

Que ces moralistes se rassurent; l'évangile suffit à l'humanité, et dans deux mots qu'il contient, il y a plus qu'on ne pourra jamais parfaitement réaliser en ce monde: "Notre Père!" ainsi le Christ a enseigné aux hommes de s'adresser à Dieu...Dieu, le père commun de tous les hommes!...tous les hommes, frères!...Oh! qu'on se rassure, jamais on ne dépassera cela, toutes les chartes, toutes les constitutions, tous les systèmes socialistes sont là, plus l'esprit de Dieu. Puissent seulement les socialistes nous y faire arriver sans commotions, et on ne leur en demandera pas davantage, on se contentera de la vieille religion.

Mais si le monde ne doit pas attendre une nouvelle religion, il a peut-être lieu d'attendre un sacerdoce rénové, un sacerdoce qui ait une pleine conception de la société nouvelle, et qui sache se placer à sa hauteur ou à son niveau. Et déjà même ne voit-on pas sur plusieurs points des symptômes non équivoques de rénovation dans le clergé? Ne le voyez-vous pas essayer ses forces dans l'atmosphère de la liberté, et du progrès social, qui avaient semblé lui inspirer jusqu'à naguère une si profonde horreur? C'est qu'il a senti, c'est qu'il a vu que la religion, fille du ciel, ne pouvait avoir de meilleure compagne dans son pélerinage terrestre, que la liberté, fille du ciel comme elle.

Seconder ce mouvement salutaire, tel est l'objet de la présente lecture. Ce but, je me propose de l'atteindre, autant que mes faibles moyens et le temps pourront me le permettre, en vous parlant de ce qu'est le prêtre, de ce qu'il a été, et de ce qu'il devrait être.

Mais pour bien faire comprendre ma pensée sur le prêtre, il est nécessaire, l'ordre logique même demande que je vous expose mes idées sur le spiritualisme social: c'est donc par là que je vais commencer.

La société humaine étant une collection d'hommes qui y entrent sans changer leur nature, l'homme doit s'y retrouver tout entier. Or, chacun sent qu'il y a en lui deux forces, deux impulsions parfaitement distinctes: agissant, tantôt de concert, et produisant une action harmonique; tantôt se neutralisant et produisant l'inaction; souvent enfin l'une

prenant l'ascendant sur l'autre, et produisant une action inharmonique, c'est-à-dire, en désaccord avec les fins de l'homme, ou autrement une action mauvaise, contraire aux lois de la création, et partant désagréable au Créateur. Le siège de l'une de ces forces est l'âme, la raison; l'autre règne par les sensations, les passions; l'une tend à nous élever vers l'infini, vers Dieu, vers les choses spirituelles, l'autre nous attire vers les choses terrestres et matérielles.

Aussi les premiers philosophes, les premiers précepteurs de l'humanité, frappés de cette double nature qu'ils découvraient dans l'homme, voyant ou croyant voir l'une se manifester plus particulièrement par de bonnes actions; l'autre, au contraire, se traduire le plus souvent en actions mauvaises, ne crurent-ils mieux se tirer d'embarras, qu'en imaginant deux génies suprêmes, deux dieux, l'un bon, l'autre mauvais; l'un poussant l'homme au bien, l'autre l'entrainant au mal. C'est ainsi que les anciens Perses eurent leur Ormuzd et leur Ahriman, et après eux les Grecs et les Romains, leurs dieux bons et méchants, leur divinisation de toutes les vertus comme de tous les vices: c'est un trait plus ou moins marqué de la théogonie de presque tous les peuples primitifs.

Des études plus approfondies de la nature humaine, aidées des lumières de la révélation, ont depuis longtemps relégué ces absurdes notions au rang des mille et une fables dont s'amusa l'enfance des peuples. Mais tout en rejetant l'existence de deux grands principes opposés et ennemis, en dehors et au-dessus de nous, il en est encore beaucoup qui croient à l'existence chez l'homme même d'un principe essentiellement bon, et d'un principe essentiellement mauvais, que l'on désigne ordinairement sous les noms d'âme et de sens, de raison et de passions, ayant pour manifestation le bien ou le mal, la vertu ou le vice. La monstruosité, pour être transférée du créateur à la créature, ne m'en parait pas moins une monstruosité: je ne veux pas plus, pour ma part, d'une humanité que d'une divinité monstrueuse./...

Non, messieurs, il ne peut point y avoir chez l'homme deux principes ennemis, toujours et nécessairement en antagonisme l'un avec l'autre; l'un bon qu'il faut choyer, l'autre mauvais qu'il faut étouffer. Il y a bien chez l'homme bien et mal, vice et vertu, mais c'est la conséquence naturelle de la liberté de l'homme, sans laquelle il n'y aurait pour lui ni mérite ni démérite: si l'homme ne pouvait faire mal, la vertu n'existerait pas pour lui, pas plus que pour la brute./.../ Mais si je n'admets pas dans l'homme deux natures ennemies, nécessairement et constamment en état de guerre, je suis forcé d'y reconnaitre deux mobiles d'action, différant dans leur origine et leur objet, mais ayant une seule et même fin: et par leur réunion constituant la nature humaine; nature double, si vous voulez, dans ses éléments constitutifs, mais une dans son essence, par laquelle l'homme est ce qu'il est, sans laquelle il ne serait pas ce qu'il est.

L'homme donc est un être à double nature, nature spirituelle, nature matérielle; créature mixte destinée en elle et par elle à mettre l'esprit et la matière en rapport l'une avec l'autre; clef de voute de la création, reliant entre eux tous les êtres créés pour les faire aider tous de concert à l'accomplissement de la pensée divine; l'homme est une âme et un corps en union intime et mystérieuse, et en cet état constituant un être particulier dans la création. Par notre âme nous sommes en rapport spirituel avec Dieu, par notre corps nous sommes en rapport matériel avec le monde matériel, et par les deux nous sommes en rapport spirituel et matériel avec nos semblables: vie spirituelle, vie matérielle—voilà l'homme, voilà ce qui le distingue de tous les êtres organisés.

Cette double vie produit chez lui des tendances, des apprétences, des besoins différents: à l'une il faudra les jouissances intellectuelles, la contemplation de Dieu et de ses oeuvres, la recherche de la vérité, la poursuite du beau, la pratique du bien; à l'autre, au contraire, il faudra les jouissances matérielles des sens, qui embrassent tous les objets terrestres dont nous pouvons disposer. Dans le premier cas, l'homme s'absorbe, pour ainsi dire, dans Dieu, renonçant à soi-même pour ne vivre qu'en Dieu, et dans l'esprit de Dieu. Or, comme Dieu se manifeste à nous dans l'expansion et l'amour, la vie selon l'esprit de Dieu, c'est la vie de la contemplation, du renoncement, du dévouement, du sacrifice, c'est le spiritualisme. Dans le second cas, l'homme, bien loin de se dévouer,

de se sacrifier, cherche à tout ramener à lui, à faire servir la création entière à ses fins, à ses intérêts, à ses jouissances; c'est la vie de la sensation, de l'individualisme, c'est en un mot le matérialisme. Et ces deux vies si opposées dans leurs objets, l'une si sublime, l'autre si infime en apparence, sont toutes deux d'ordre divin, destinées en s'harmonisant à remplir les fins de la création. L'une n'est pas plus nécessairement composée de bien, que l'autre de mal; toutes deux sont mal ou bien selon qu'elles outrepassent ou respectent les bornes de la nature.

L'individualisme, qu'il ne faut pas confondre avec l'égoïsme, est l'instinct de la vie individuelle, tout comme le dévouement est l'instinct de la vie sociale. Or, comme il ne saurait y avoir de sociétés sans individus, il s'ensuit que l'individualisme, comme je le considère, est un penchant nécessaire, légitime et bon. Ce sentiment, bien dirigé, portera l'homme à s'assurer le bien-être individuel, qui se compose de toutes les jouissances terrestres, que Dieu n'a pas créées sans doute pour que nous n'en usions pas: elles sont le prix de nos travaux, la compensation de nos douleurs, comme le bien-être qui les procure, est la condition du perfectionnement physique et moral de l'individu. Mais pour ne pas cesser d'être légitime et bon, ce penchant ne doit pas se satisfaire aux dépens de nos semblables, de l'espèce ou de la société, non plus qu'aux dépens de l'individu lui-même,/.../ et quiconque s'affaiblit, fût-ce même sous l'inspiration du spiritualisme, commet, à mon sens, une action répréhensible, tout aussi bien que celui qui parviendrait au même résultat par la sensualité. Dieu qui est toute bonté, tout amour, toute expansion, toute sagesse, ne peut vouloir un sacrifice inutile. Il nous appelle à lui par la voie du dévouement, du sacrifice, mais d'un dévouement, d'un sacrifice utile à nos semblables. Nous devons admirer ces hommes généreux, ces femmes héroïques qui renoncent à tous les biens terrestres pour se dévouer au soulagement, ou à l'enseignement de leurs semblables. Mais, dans le siècle où nous sommes au moins, je ne comprendrais pas l'existence de communautés d'hommes se livrant à la vie purement contemplative dans le cilice et la haire: ce serait à mes yeux une déplorable aberration du spiritualisme. J'en dirais autant de toutes pratiques religieuses qui tendraient à affaiblir chez l'homme le sentiment de l'indépendance ou self-reliance des anglais, ou à rapetisser Dieu et l'homme à la fois, en se substituant aux vertus mâles et actives que requiert la société. Le Christ a dit que le commandement d'aimer les hommes était aussi impératif que celui d'aimer Dieu. Or, aimer les hommes, c'est vivre au milieu d'eux et pour eux, et non pas seulement avec soi et pour soi.

Le temps n'est plus, s'il a pu exister, où la société n'offrant pas une assez large issue à la vitalité surabondante des natures ardentes, on ne trouvait d'autre moyen de sûreté que d'étouffer cet excès de vie; on a pu alors peut-être réclamer le bras de Dieu pour refouler la lave dans son cratère. Mais aujourd'hui qu'un champ sans limites s'ouvre à l'activité humaine, qui dira que les forces de l'homme sont au-dessus de sa tâche? Eh! ce serait mettre en question la sagesse divine qui doit bien vouloir que ces forces soient dirigées, mais non étouffées. Voyez la chaudière de la machine à vapeur, elle recèle bien dans ses flancs brûlants le danger et la mort. Mais aussi, voyez à côté d'elle ce mécanisme admirable au moyen duquel ces éléments de destruction sont changés en agents de vie et de bonheur. Etudiez donc le mécanisme social, et vous utiliserez les forces humaines, ce qui vaudra mieux que de les comprimer. Sinon, prenez garde, car ce serait de votre part l'aveu de votre impuissance ou de votre mauvaise volonté, vous à qui tout pouvoir et toute lumière ont été donnés.

Ainsi, il y a pour le spiritualisme, comme pour le matérialisme ou l'individualisme, des bornes qu'on ne saurait franchir sans sortir de l'ordre naturel et divin. En effet, poussez l'individualisme jusqu'à ses dernières limites, vous voyez l'homme renfermé en lui-même, n'ayant en vue que son intérêt personnel, sa satisfaction individuelle. /...

Maintenant, supposez une société où le spiritualisme soit poussé à l'extrême---(je dis ici société, parce que le spiritualisme se suppose mieux avec la société, qu'il n'est même à son état normal qu'avec la société, qui seule prête à son développement, à son action expansive,) supposez, dis-je, une société où le spiritualisme soit poussé à l'extrême, vous aurez un état social où l'individu sera livré en holocauste à l'idée dominante, bonne ou mauvaise; vous aurez par conséquent l'affaiblissement des parties composant le tout. C'est dire que vous aurez une société faible, plus ou moins incapable de répondre aux fins de son institution, et destinée tôt ou tard à la dissolution, ou à l'asservissement. Voyez l'Inde, qui reçoit le joug d'une compagnie de marchands; voyez l'Islamisme, qui n'a d'autre appui que la jalousie des nations chrétiennes de l'Europe: leur faiblesse est venue de l'excès et des écarts du principe spirituel dans leurs sociétés,/...

...Dieu, dans sa suprême sagesse, a gardé entre ses mains l'administration des lois fondamentales du monde physique, et c'est fort heureux; mais il semble avoir abandonné à l'homme l'administration des lois fondamentales du monde moral, nous offrant sa propre administration pour exemple et comme modèle. Ainsi respectons les décrets de Dieu: il a voulu que l'homme fût corps et âme, matière et esprit; conservons son oeuvre toute entière; perfectionnons-la dans toutes ses parties constituantes; régularisons, équilibrons, mais ne détruisons pas, mais ne jetons pas le désordre dans la création de Dieu.

Des considérations qui précèdent, il semble suivre que le prêtre qui est l'organe, l'expression vivante du spiritualisme doit avoir sa place à occuper un rôle, un rôle bien important à jouer dans la société humaine; mais qu'il ne doit pas usurper la place, le rôle du pouvoir civil, chargé, lui, spécialement du soin des affaires temporelles, des intérêts matériels de la société. Ces deux puissances, personnifications des deux principes constitutifs de la nature humaine, doivent se donner la main pour pousser et diriger l'humanité dans la voie du perfectionnement et du bien-être./...

Nous voici naturellement amenés au point principal de notre thèse: le prêtre.

...Aujourd'hui, le prêtre est un homme, (il serait presque impropre de dire un citoyen,) qu'on relègue et claquemure au fond du sanctuaire comme un être dangereux à la société; et cela sous le prétexte dérisoire que son saint ministère souffrirait au contact des choses mondaines; comme s'il n'y avait rien de saint dans l'association humaine, comme si l'origine et la fin de la société n'étaient pas saintes, éminemment saintes, et réclamant par conséquent l'action directe et constante des mains les plus pures et les plus saintes.

Il est vrai que, pour être conséquent, l'on a défini la politique; science des intérêts matériels. En effet, s'ils n'y a pour les gouvernements humains d'autres objets de sollicitude que les intérêts matériels, on a raison de vouloir se débarrasser de l'intervention du prêtre, lui dont les soins sont avant tout pour les choses spirituelles; on a raison de vouloir étouffer cette voix incommode et discordante, qui crierait esprit pendant que l'on parlerait matière; qui opposerait sans cesse le dévouement à l'égoisme, le sacrifice à l'ambition, la charité à la cupidité, l'humanité à l'homme, le ciel à la terre. Mais comme l'on a trouvé un double avantage à rejeter ces vieilles notions cléricales pour soi, et à les conserver pour les autres, on a laissé le champ libre au prêtre pour tout ce qui se rattache à la morale privée proprement dite. Le prêtre peut tout à son aise sermoner, damner même les petits pécheurs, tous ceux qui se bornent à faire tort à leurs voisins. Mais les grands pécheurs, ceux qui sacrifient à leur vanité, à leur ambition, à leur avarice, à leur sensualité, les intérêts, le bonheur de peuples entiers, le prêtre

doit avoir la bouche close à leur égard: ce serait faire de la politique, et la politique est interdite au prêtre, à cause de la sainteté de son ministère. Encore une fois, on lui laisse son franc-parler, lorsqu'il s'agit des rapports de particulier à particulier, des devoirs que les hommes ont à remplir les uns envers les autres dans le cours des affaires ordinaires de la vie; mais les grands et importants rapports sociaux des citoyens entre eux, des gouvernés entre les gouvernants, d'un pays avec un autre, des différents membres de la grande famille humaine entre eux, rien de tout cela n'est du ressort du prêtre. C'est, sans doute, parce que Dieu qui s'occupe beaucoup des torts individuels, s'occupe fort peu des torts aux nations, à l'humanité entière; c'est sans doute, que les desseins de Dieu sur l'homme se trouvent beaucoup plus contrariés par l'oppression d'un seul être humain que par celle de l'espèce entière, ou de quelqu'une des grandes familles qui la composent.

Vit-on jamais pareille perversion, disons le mot, perversité de la raison humaine? Il y a, peut-être, quelque chose d'aussi étrange, c'est que le prêtre dont la mission est divine, et par conséquent indépendante du pouvoir humain, au-dessus de l'opinion des hommes, semble prêt, en apparence au moins, à accepter cette condition de paria, couronné de l'auréole si vous voulez; mais auréole qui me parait à moi ni plus ni moins que la couronne d'épine dont on couvrit dérisoirement le front du Christ, dont le prêtre continue la mission.

Le prêtre donc croit devoir limiter son action aux rapports de la morale privée, comme si les vues de Dieu sur l'homme pouvaient s'accomplir par l'individu qui ne peut rien, et non par la société qui seule peut tout. Moraliser le peuple dans ce sens restreint, façonner les particuliers à l'exercice des vertus douces et simples de l'évangile textuel; multiplier à cette fin les pratiques religieuses de toutes sortes et en toutes occasions, ce que je suis certes loin de désapprouver si on n'abuse pas de ce moyen; présenter dans sa propre personne et sa propre conduite un exemple, un modèle de toutes ces vertus bien précieuses, sans doute; voilà bien à peu près, je pense, tout ce à quoi le prêtre en général se croit obligé, et c'est bien là tout ce qu'il peut faire dans la sphère d'action qu'on lui a tracée.

Pour lui, diriger le mouvement religieux, dont il dispose, dans des vues de progrès social et humanitaire, et c'est à cela que le spiritualisme bien entendu doit nécessairement conduire le prêtre; considérer ce progrès même comme la fin première de la religion ici-bas, comme l'oeuvre par excellence des sociétés chrétiennes, et la voie la plus sûre pour arriver à la patrie éternelle, une pareille pensée, conçue dans d'autres temps ou dans d'autres lieux aurait été une témérité, quelque chose de pis encore peut-être./...

La conséquence de tout cela, c'est que l'éducation des prêtres a été généralement très négligée à l'endroit de la morale publique et des sciences politiques; de sorte qu'il en est peu qui soient préparés à prendre, avec avantage et pour la religion et pour la société, le rôle que la nature de leur état, selon moi, les appelle à remplir dans le grand drame social. Combien de fois n'avez-vous pas entendu des membres même d'une de nos premières institutions éducationnelles dire comme une chose toute naturelle: nous avons été institués pour faire des prêtres, et nous ne savons faire que des prêtres. Dans leurs bouches cela voulait dire: nous laissons de côté tout ce qui se rapporte à la société, à l'humanité, n'ayant à nous occuper que des individus et du salut de leurs âmes. Mais, vous qui êtes les ministres de Dieu sur la terre, comment ne vous apercevez-vous pas que vous rapetissez la divinité, si vous ne l'injuriez pas, en donnant à entendre qu'elle s'occupe aussi peu des grands intérêts sociaux de l'humanité? Et si Dieu s'en occupe, comme vous ne pourrez le nier; si Dieu tient dans ses mains les ressorts du mouvement social; si Dieu doit vouloir que les hommes en société secondent ses vues et ses desseins, comment vous, ses ministres, pouvez-vous rester indifférents, ou étrangers à ce mouvement social, et vous exempter d'initier à ses secrets les jeunes lévites que vous préparez au sacerdoce? Je le dis hautement, dans l'ère démocratique actuelle surtout, le prêtre que vous formez ainsi ne sera prêtre qu'à demi. Je comprendrais ce système chez les peuples où règne le protestantisme, où le père de famille est à peu près le prêtre, mais je ne le comprends pas chez ceux où, comme chez nous, le prêtre est le suprême directeur des consciences.

Une autre conséquence de la position anormale du prêtre dans la société, c'est que ne pouvant exercer une action collective et publique, et partant éclairée et salutaire, il exerce souvent une action individuelle et clandestine, et partant aveugle et nuisible, funeste à la religion et à la société. Le prêtre, qui est par état l'homme de l'ordre par excellence, sera naturellement porté à se jeter au travers de toutes les idées nouvelles en politique, bonnes ou mauvaises, si par des études convenables, il n'a été mis en état d'en apprécier la valeur et la portée. Lui, homme consciencieux, comment vous suivrait-il dans une région inconnue? Il sera donc pour l'ordre établi. Mais si la nouvelle idée est une de celles dont le triomphe est écrit là-haut, son opposition ne fera qu'élever un peu plus la digue impuissante opposée au torrent, et ajouter ses propres débris à ceux des autres victimes de l'élément dévastateur; tandis qu'une sage et opportune intervention de sa part aurait ménagé une heureuse issue aux flots populaires.

Vous comprenez, j'espère, que l'action que je désire voir exercer par le prêtre, est une action toute spirituelle, douce comme la lumière du jour, bénigme comme la parole de l'évangile, désintéressée comme la providence, noble, large et sublime comme la pensée de Dieu. L'on ne m'a pas, je m'en flatte, prêté l'idée de trainer le prêtre sur la place publique, ou de le mêler aux disputes éphémères des partis. Et qu'on ne comprenne pas non plus que je viens ici réclamer des privilèges et des avantages pour le prêtre; je ne viens que lui rappeler des devoirs qu'il n'est pas plus en son pouvoir de repousser, qu'il n'est en celui des hommes de l'en exempter./.../ Il semble que la destinée de l'homme soit de travailler, sans relâche et sans fin, à maintenir ou à rétablir l'équilibre ou l'harmonie entre ces deux principes constitutifs de l'humanité. Et à mon avis, c'est au prêtre principalement, comme organe du principe le plus noble, qu'appartient la surveillance générale de ce grand travail, ce qui suppose qu'il s'en rendra capable. Je ne saurais mieux assimiler cette surveillance, quant à son mode et à sa nature, qu'à celle de la presse dans un autre ordre. Ainsi, tandis que la presse, d'un côté, tiendra la société en éveil à l'endroit des intérêts matériels, le prêtre, de l'autre, l'empêchera de mettre en oubli les choses spirituelles, double phare élevé sur les bords de la route pour en montrer la direction, et signaler les dangers qui se trouvent à droite aussi bien qu'à gauche.
...
.../ Cela veut dire que les augures, qui étaient prêtres, gouvernèrent le monde jusqu'à Constantin, époque mémorable où la puissance sacerdotale put se retremper et se purifier en passant au prêtre de l'évangile, à qui l'on dut la réédification de la société européenne après la chute de l'empire romain, et les invasions des barbares. Savez-vous ce qu'était le prêtre alors? écoutez M. Cousin qui n'est pas une autorité suspecte sur ce point: "L'église catholique, dit-il, était l'âme et la lumière du moyen-âge, le bienfaisant contre-poids de la fortune et de la puissance, le refuge toujours et quelquefois le marche-pied de la pauvreté fière et du mérite roturier." Certes, voilà un rôle politique bien prononcé, et un rôle bienfaisant encore, et qui plus est dans un sens tout populaire, tout démocratique. Eh! c'est justement ce qui fit l'influence du prêtre catholique, et le rendit bien réellement l'instituteur, le législateur, le directeur suprême du monde civilisé jusqu'au seizième ou dix-septième siècle. Et j'avouerai que, pour l'intérêt de la religion et celui de la société, il fut tout cela beaucoup trop, du moment, surtout, où la réforme évangélique dût s'arrêter aux limites de la société politique. Les puissances de la terre se virent menacées; l'instinct de conservation, qui ne fait jamais défaut à l'humanité, se réveilla de toutes parts, et il s'en suivit une puissante réaction, qui, après avoir elle-même outrepassé le but, tend évidemment de nos jours à rentrer dans la bonne voie.

Depuis cette époque, l'on fait de vains efforts pour reconstruire la société sans le prêtre, ou, ce qui est pis encore, en asservissant le prêtre au pouvoir temporel. A l'heure qu'il est, ce qu'on a pu trouver de mieux, c'est le régime de la majorité. C'est du matérialisme sur une base plus large que celle de l'ancien; mais c'est encore du matérialisme; c'est le gouvernement du partisanisme, d'autant plus redoutable qu'il est plus matériellement fort que ses prédécesseurs. Avec ce gouvernement on peut bien soumettre les corps, mais on ne satisfait pas les esprits, qui pourront s'avouer vaincus, mais non convaincus; on compte les opinions, on ne les pèse pas; l'intérêt tient la balance, non la

justice et la raison; on a la force physique, non la force morale; on a l'homme, non Dieu. /.../ Les minorités auront la liberté de la parole, me direz-vous; et si la justice et la raison sont de leur côté, elles ramèneront à elles l'opinion publique. Oui, sans doute, elles pourront, comme leurs adversaires, en appeler aux intérêts matériels de l'homme, intéresser à leur cause ses plus mauvais instincts, enflammer ses plus mauvaises passions, fausser, exagérer ses meilleurs penchants. Et tels sont malheureusement les moyens et les armes dont les partis ne font que trop souvent usage. Avec cela, vous ne réussissez guère qu'à perpétuer un système de bascule, qui ne pourra que ralentir la marche de l'humanité en la chargeant du lourd bagage de tous les partis qui se succèderont à la manoeuvre. Et remarquez qu'ici je suppose que les minorités se soumettront toujours aux résultats des scrutins. Mais supposez des ambitions audacieuses dans une minorité puissante ayant de grands intérêts en jeu; supposez à cette minorité certains avantages de position et de circonstances, que devient votre système? Vous venez d'entendre Paris menacer de son véto la France départementale entière; et l'on sait que ce n'est pas une folle menace. Ce qui peut se faire en France peut se faire partout ailleurs.

C'est un grand progrès, sans doute, que le système de la majorité; mais soyons assurés que ce n'est pas le dernier mot du progrès; ou s'il l'est, il ne le sera pleinement que lorsque l'élément spirituel épuré, rénové, aggrandi lui-même exercera dans la nouvelle société, la somme et l'espèce d'influence et d'action qui lui est propre, influence et action qu'il a exercés partout et de tout temps, comme nous venons de le voir, quoique pas toujours avec la mesure et de la manière la plus sage et la plus utile.

Vous devrez convenir, cependant, que c'est un fait bien important, et qui doit avoir une grande signification, que cette universalité de l'action directrice du sacerdoce sur les sociétés humaines, quelques formes qu'elles aient affectées dans les différents pays. Si le fait ne prouve pas que le prêtre est un élément nécessaire et recherché dans toute société, il prouve, au moins, que le prêtre est une puissance avec laquelle il faut compter dans le gouvernement de ce monde, et que si on ne lui fait pas sa part, il pourra se la faire lui-même tôt ou tard. Pour ma part, je pense qu'il est l'un et l'autre: c'est-à-dire, qu'il est un élément nécessaire de la société politique, et qu'il est en même temps une puissance, une grande puissance sociale, d'autant plus grande qu'elle sait et peut attendre. N'a-t-elle pas Dieu et l'éternité pour elle? Vous la persécutez: c'est une épreuve qui ne servira qu'à retremper son courage et son énergie. Vous profitez de ses fautes pour lui faire perdre ses avantages: c'est une leçon dont elle profitera, soyez-en sûrs, et vous la reverrez reparaitre bientôt sur la scène plus pure, plus forte qu'auparavant. Vous avez détrôné les rois que vous croyiez bien erronément être son appui, et en déplaçant le pouvoir, en le confiant à la démocratie, vous croyez que tout est dit. Détrompez-vous; le prêtre, mieux que vous, saura s'emparer de l'esprit de votre nouveau souverain. Il sait que le peuple que l'on flatte, comme tous les rois, et leurre avec des mots, n'est souverain qu'à la façon du levier, et, s'il le faut, il saura, mieux que vous, être le bras qui fera mouvoir cette puissance. Il sait que la souveraineté de ce monde réside en réalité et en définitive dans les hautes et fortes intelligences humaines, de même que la souveraineté de l'univers dans l'intelligence suprême. Eh bien; le clergé sera, comme il l'a déjà été, ces hautes et fortes intelligences, assemblages vénérés de science et de vertus, auxquelles il joindra l'amour et le dévouement, et cet esprit de sacrifice qui va jusqu'à la mort. Et c'est ce que vous ne ferez pas, vous adeptes du matérialisme, car le sacrifice est antipathique à votre doctrine comme à votre nature. Vous succomberez donc dans la lutte. Sera-ce bon, avantageux à l'humanité? Non, car le prêtre est homme comme nous; le sentiment qui l'anime, tout élevé, tout divin qu'il soit, ne saurait toujours le préserver de l'erreur ou de l'illusion d'un côté, de l'autre des faiblesses ou des passions découlant de la partie matérielle de notre être. L'établissement de l'ordre dans le monde, son maintien, son progrès demandent que les deux principes qui sont en nous se coordonnent, et non pas que l'un domine, absorbe, détruise l'autre. Le spiritualisme et le matérialisme, dans le sens que je donne à ces mots, doivent se prêter la main, et non se faire la guerre au sein de la société; l'un noble et ardent coursier, docile au frein, l'autre cavalier habile et affectionné, chevauchant toujours dans des sentiers sûrs et propices.

Il y a dans l'histoire humaine deux époques où j'aime à envisager le prêtre: c'est d'abord à la naissance des sociétés, où je le vois réunir les hommes, au nom de la divinité, pour leur enseigner la part importante qu'ils ont à remplir dans la grande époque de la création, leur donnant la terre pour théâtre, le monde des esprits pour spectateurs, et leur montrant au dénouement le ciel pour récompense; leur promettant pendant tout le temps ses conseils, ses encouragements, son dévouement, et surtout ses bons exemples. Parlant au nom de Dieu, ayant pour témoignages ses vertus et ses bonnes oeuvres, le prêtre ne tarda pas à s'acquérir la confiance et la vénération des peuples: il sentit sa puissance, l'orgueil entra dans son coeur, et, avec ce premier-né de l'égoïsme, tous les autres vices à la suite, sans perdre cependant tout le prestige qui s'attachait à son caractère sacré. C'est alors que l'on vit le principe spirituel se corrompre, s'affaiblir, s'éteindre enfin dans le monde; la société perdre de vue la fin sublime de son institution, le progrès de l'humanité, et devenir un vaste atelier d'exploitation de l'homme par l'homme. Dans les lieux mêmes honorés, encore de nos jours, du nom de terre classique de la liberté, dans cette Grèce tant vantée, dans les livres de laquelle nos tribuns vont encore s'inspirer, toute la différence qu'on y remarquait c'est que les exploitateurs y étaient comparativement plus nombreux qu'ailleurs; c'était ce qu'on appelait des citoyens, des hommes libres! Oui, mais c'étaient des tyrans tout autant que les rois de Perse qu'ils combattaient au nom de la liberté. Aristote, Xenophon et tous les publicistes grecs regardaient l'esclavage comme une chose légitime, et l'esclave à leurs yeux était une espèce de bête de somme dont le maître pouvait user comme bon lui semblait./...

Ce fut au milieu de ce renversement de toutes les lois divines et humaines qu'apparut la grande réforme du christianisme, et avec elle un nouveau sacerdoce régénérateur ayant mission de spiritualiser l'humanité. Ici commence la seconde époque où le prêtre se manifeste au monde avec tous les signes sacrés qui le caractérisent. Les peuples reconnurent un sauveur dans le prolétaire de Nazareth, et une doctrine de salut dans son évangile, prêché d'abord par de simples prolétaires comme lui. L'antique sacerdoce ne tarda pas à s'apercevoir que l'empire du monde allait lui échapper, et fort du pouvoir temporel qu'il possédait partout, il essaya de noyer la nouvelle doctrine sous des flots de sang; mais ce sang ne fut pour elle qu'une rosée vivifiante, et la preuve qu'elle tenait à un principe plus fort que les puissances de la terre. Bientôt une foule de savants et de philosophes vinrent, au sentiment populaire en faveur de la nouvelle doctrine, ajouter la sanction du génie. Le nouveau sacerdoce, ainsi fortifié, put sortir des catacombes, où la persécution l'avait réduit à se cacher pour y célébrer ses mystères; et bientôt tous les obstacles s'abaissèrent devant lui, le monde civilisé fut chrétien, spiritualisé. L'homme cessa d'être la chose de l'homme; la charité chrétienne s'y opposait, comme aussi l'égalité de tous les hommes aux yeux de Dieu reconnue et proclamée dans la nouvelle loi. La dignité humaine ainsi rétablie, la complète émancipation de l'espèce entière ne pouvait plus être qu'une question de temps. Un seul devoir restait aux puissances de ce monde, c'était de préparer les peuples, les exploités du régime antique, par l'éducation morale et intellectuelle, par l'initiation graduelle à l'exercice des droits naturels de l'homme, à l'état de liberté, d'égalité, de fraternité universelles, pleines et entières, qui est la conséquence dernière, mais nécessaire, mais inévitable de la nouvelle loi.

Oh! qu'il eût été grand et beau le rôle du prêtre chrétien, si, arrivé à l'apogée de sa puissance et de sa gloire, il eût activement poursuivi son oeuvre de régénération; si après avoir eu moralisé, spiritualisé l'homme, il eût entrepris de moraliser et spiritualiser la société. Mais Dieu, craignant sans doute que la vénération des hommes pour ses prêtres ne se portât jusqu'à l'adoration; qu'on en fit des dieux, comme le paganisme l'avait fait de ses héros, et voulant épargner une nouvelle idolâtrie au monde, permit que le prêtre chrétien s'endormit pour un temps au sein de ses grandeurs. Ou, peut-être, pour nous faire sentir combien était grande l'oeuvre de régénération commencée à l'ère chrétienne, Dieu a-t-il voulu que l'humanité se reposât au milieu de la course, avant que le prêtre n'entreprit sur elle l'immense travail de la christianisation sociale. Quoiqu'il en soit, après avoir vu l'église servir d'égide et de vengeur aux peuples opprimés, un St. Ambroise refuser l'entrée du temple saint à un empereur romain, avant qu'il eût

fait pénitence et réparation d'un crime public; après avoir vu les foudres du Vatican frapper les rois oppresseurs, usurpateurs, dissolus, on vit le prêtre chrétien s'isoler peu à peu de la cause des peuples, la cause du progrès constant et illimité, la cause du spiritualisme en un mot. Les Fénélon, les Bourdaloue, les Bossuet continuèrent bien à prêcher aux grands et aux rois, la charité chrétienne et leurs devoirs envers les peuples, mais on ne sent plus chez eux cette puissance surhumaine qui vous saisit dans les paroles d'un St. Rémi à Clovis: "Fier Sicambre, courbe le front." Et le Vatican ne tonnait plus ...je me trompe, il lui restait encore quelque carreaux en réserve, mais c'était pour les peuples que travaillait le besoin de l'émancipation ou du progrès; pour ceux mêmes, hélas! il faut bien le dire, qui s'agitaient dans les serres d'une exécrable oppression. De nos jours encore, la malheureuse Pologne, au lieu d'encouragements, d'avis, de consolation au moins, s'est entendue dire que ses efforts héroïques pour secouer ses chaînes étaient un crime.

Qu'il y ait eu des mouvements populaires désordonnés, gros d'improfitables dangers, de malheurs plus grands encore que ceux auxquels on voulait se soustraire, c'est ce qu'on ne peut nier. Mais quelle en était la cause première, si ce n'est cette résistance ombrageuse et opiniâtre que l'esprit d'émancipation, de réforme et de progrès rencontrait partout, dès qu'il voulait faire un pas? C'est contre cette cause et non contre ses victimes, que j'aurais voulu voir lancer les foudres ou les censures de l'Eglise.

Les peuples se voyant délaissés de leurs guides et protecteurs naturels, des hommes qu'ils regardaient comme les envoyés de Dieu, s'abandonnèrent de désespoir à la direction d'hommes irréfléchis, violents, ou pervers, qui ne firent que substituer une nouvelle exploitation à l'ancienne: les tyrans avaient exploité la patience et la bonhomie des peuples; les démagogues qui leur succédèrent, exploitèrent leurs passions et leurs instincts les plus mauvais. On eut donc Luther, qui fit douter de l'église; après lui Voltaire et les Encyclopédistes qui firent douter de la religion et de Dieu; enfin Robespierre, qui fit douter de l'homme même.

Ce fut alors qu'une immense douleur s'empara de l'humanité, veuve de toutes ses croyances, et n'ayant pour reposer sa tête que les débris épars de toutes ses espérances. Au milieu de son affliction, un soldat courroucé se présente à elle, qui lui offre son bras puissant pour la relever, et pour consolation lui promet de la gloire, dont en effet il l'enivre pendant une couple de lustres. Mais l'ivresse se passa, la raison revint à l'humanité et avec elle le désillusionnement. Elle vit que le héros auquel elle s'était livrée ne faisait après tout que répéter Alexandre et César: c'était reculer, et elle voulait avancer. Elle abandonna donc le favori de la gloire, et de découragement elle se rejeta dans les bras de ses anciens maîtres.

C'en était fait du progrès humanitaire; et l'Europe, ce coeur du monde, allait peut-être, comme l'Inde dans ses castes, ou l'Islamisme dans son fatalisme, s'endormir et se pétrifier dans cette forme sociale bâtarde qui, sans la grandeur de la société antique, sans le prestige de la société féodale, ne faisait que continuer, sous un autre nom et par des mains nobles, l'ancienne exploitation de l'homme et la déchéance de l'intelligence. Mais le vieux principe chrétien, endormi mais toujours plein de vie; amolli, distrait par son commerce avec les puissances terrestres, mais conservant encore au fond du coeur son indestructible amour pour les hommes, se sentit ému des soupirs et des gémissements de l'humanité, demandant une nouvelle foi comme remède à ses souffrances, comme guide et soutien dans la nouvelle voie où la poussait un impérieux besoin. Alors, du sein de la France, cette mère des grandes et belles pensées, sortit, tenant d'une main la croix, de l'autre l'évangile, un jeune clergé plein d'ardeur et de science, de vertus et d'amour, qui encore une fois montra dans l'évangile et la croix le salut assuré de l'humanité: dans l'évangile la loi divine et imprescriptible de la fraternité universelle, dans la croix un exemple de dévouement et de résignation; de dévouement pour les grands et les heureux de ce monde, de résignation pour les populations souffrantes:/...

A la vue de ce mouvement imprévu du jeune clergé de France, dont nous avons eu l'avantage, pendant trop peu de temps, de posséder parmi nous un si digne représentant dans la personne de M. l'abbé de Charbonnel, l'Europe sentit tressaillir ses entrailles; elle ressentit, comme Sarah, les joies d'une conception inespérée, et les espérances d'un nouvel enfantement dont devait encore une fois venir le salut du monde. Et comme la providence sait toujours tenir en réserve l'homme qu'il faut aux grands événements qu'elle prépare, apparait, aussi inattendu que tout le reste, sur la chaire de St. Pierre, un grand et saint pontife qui, rompant tout-à-coup avec le passé, eut, lui, chef de l'église, le courage inspiré de se poser, en face de l'absolutisme, comme la personnification du sacerdoce libéralisateur. C'est alors que l'on entendit du haut de la chaire évangélique étonnée, et dans la capitale du monde chrétien, et dans celle du monde civilisé, prononcer simultanément l'oraison funèbre du plus grand des tribuns des temps modernes, O'Connell. Après cela, c'est sans trop d'étonnement qu'on a vu les bons curés de France arroser de l'eau sainte les arbres de la liberté, que le peuple de février planta en souvenir de sa victoire, et comme symboles de ses espérances.

Ces espérances ne se réalisant pas assez vite, ni assez pleinement, pour un grand nombre, une guerre civile affreuse éclate bientôt au sein de Paris; pendant trois jours et plus, les vainqueurs de février se livrent un combat meurtrier et fratricide. Déjà de grandes victimes ont été immolées, mais il en faut une plus grande encore pour appaiser les fureurs de la guerre. Quel sera ce nouveau Decius? le premier prêtre de France, l'archevêque de Paris qui, malgré les avertissements des chefs militaires, va chercher la mort, le martyr au pied des barricades, et sceller de son sang la nouvelle alliance entre l'église et les peuples, entre la religion et la liberté. Et cette alliance elle vient d'être solennellement ratifiée par son digne successeur au nom de toute l'Eglise de France, à l'occasion de la proclamation de la nouvelle constitution. L'Eglise n'a pas trouvé dans sa liturgie d'invocation trop sublime, ni de chant trop joyeux pour cette solennité, qui, trop grande pour les temples érigés par la main des hommes, a dû se célébrer sous le dôme jeté au-dessus de nos têtes par l'architecte suprême lui-même.

Puis l'on n'a pas été sans bien sentir assurément ce que signifie l'acceptation, par plusieurs prélats et simples prêtres de France, du mandat de député sous le régime républicain. Ce ne peut être dans des vues de réaction qu'ils se trouvent au sein de l'assemblée nationale: ils y sont en trop petit nombre pour y faire impression surtout dans ce sens. Ce ne peut donc être que pour s'associer au mouvement politique et social inauguré en février. Avec les préventions qui restent encore du passé, leur position est fort délicate; j'aurais presque autant aimé ne pas les voir passer à la rude épreuve d'une assemblée constituante; mais espérons que leur prudence, leur sagesse, leurs lumières les en feront sortir sains et saufs, à l'avantage de leur corps, à celui de la religion, à celui de l'humanité.

Puisse donc le prêtre, replacé, après un écart de quelques siècles, quant aux affaires temporelles, dans la position qu'il doit occuper, dans la seule voie qu'il doive suivre, ne plus s'en écarter désormais; ne jamais oublier qu'il est la personnification du principe spirituel dans la société, duquel découle tout ce qui est vertu, justice, bienfaisance, liberté, progrès social et humanitaire. L'Eglise doit être comme l'âme, la raison de la société, l'Etat comme le corps, les sens. L'homme politique sera d'abord de sa nature homme de parti, le prêtre sera plutôt national. Transportés sur un terrain plus avancé, l'un sera national avant tout, l'autre sera humanitaire, et rattachera ainsi sa nation à l'humanité entière, secondant la tendance du genre humain vers l'unité, vers la fraternité universelle.

ooo

Je viens de parler de la voie nouvelle où vient d'entrer l'humanité...Eh! si tout le monde pouvait prévoir tous les dangers, toutes les épreuves qu'elle réserve aux sociétés, tous les amis de l'ordre, non pas de l'ordre qui règne à Varsovie, mais de l'ordre fondé sur la liberté; tous les amis de l'ordre, dis-je, supplieraient le prêtre à genoux de s'empresser de reprendre l'influence morale qu'il avait autrefois dans le monde, alors qu'il savait retenir et humaniser les hordes de barbares qui inondaient l'Europe. Aux cris des peuples soulevés l'on proclame la souveraineté populaire, le vote universel, la

république démocratique, et comme fondement au nouvel édifice social on décrète l'enseignement universel et la liberté de la presse: et l'on croit que tout est fini; l'on croit que les lois et coutumes créées sous le régime du privilège et du monopole vont pouvoir subsister intactes; l'on s'imagine que le nouveau souverain va se contenter de mots sonores, sans chercher s'il n'y a pas quelque chose de plus substantiel dans sa souveraineté. Ici, il me semble entendre murmurer à mes oreilles le mot de communiste, épithète dont on m'a déjà gratifié dans l'intimité; mais on se méprend étrangement sur mon compte, ou sur la signification du mot communisme, qui est à mes yeux la plus étrange doctrine sociale qui jamais ait vu le jour. C'est plus encore, c'est presque un blasphème; car c'est une censure du décret divin, qui a voulu que les hommes naquissent avec des facultés inégales, comme avec des besoins inégaux et différents; qui a voulu aussi que la paresse fût punie par les privations, le vice par l'abjection. Et je ne parle ici que de la communauté des choses...que dirai-je de la communauté des personnes, qui ne serait que le libertinage légalisé? Qu'on se rassure, le communisme ne sera jamais une doctrine sérieuse, ni redoutable en soi: il aura toujours contre lui les deux plus grandes puissances de la terre la force et la beauté. L'homme fort de ses vertus et de son intelligence, voudra toujours recueillir tout le prix de son travail, sauf la part que réclamera la société fraternellement organisée; et la femme préfèrera toujours être la compagne aimée, considérée et inséparable de l'homme, que la femme libre du père Enfantin.

Non, je ne suis pas communiste; mais je vois que plusieurs de nos arrangements économiques actuels contreviennent presque autant que le ferait le communisme à ce décret divin dont je viens de parler./.../ Combien de fortes et belles intelligences...qui ne peuvent prendre la place que la providence leur avait destinée, tandis que la médiocrité héritière se pavane sur le pinacle! Que dis-je? tandis que le vice et la frivolité, grâce à l'opulente oisiveté qu'enfantent nos lois, affichent un luxe insultant et provocateur vis-à-vis de l'industrie honnête et utile. Encore si cela ne faisait qu'accuser le vice de nos institutions sociales...mais il y a là un danger permanent pour le repos du monde; c'est de ces âmes énergiques, aigries, révoltées que se déchainent, comme l'ouragan des antres d'Eole, les tempêtes qui bouleversent les empires. C'est un sujet d'étonnement universel que la tranquillité de l'Angleterre au milieu de la tourmente qui ébranle toute l'Europe. A mon avis, voici le secret de cette tranquillité: l'immense empire colonial de l'Angleterre ouvre un champ illimité à l'ambition de ses esprits ardents, <u>aspiring minds</u> comme elle les appelle. De plus l'Angleterre est gouvernée par la plus habile de toutes les aristocraties, qui s'est fait un devoir ou un calcul d'ouvrir ses rangs à l'élite de la démocratie, dont elle soutire ainsi la sève généreuse, pour en rajeunir son vieux corps.

Encore une fois, je ne suis pas communiste, mais je sens et je vois que l'état de choses que je viens de signaler comme étant en opposition flagrante aux lois divines comme à celles de la nature humaine, ne saurait subsister longtemps sous le régime démocratique de l'avenir. On résistera, je le crains: on fera entrer la rage au coeur des peuples, et le monde civilisé se trouvera une seconde fois menacé d'une irruption de Goths et de Vandales, dont une grande puissance morale et spirituelle pourra seule le sauver./...

Il est vrai qu'une telle catastrophe peut être très éloignée de nous, habitants de l'Amérique, où la mauvaise distribution des richesses et l'inégalité dans les moyens de les acquérir, n'en sont pas encore rendues à l'état de grief vivement et profondément senti. Mais ne devons-nous pas penser un peu à nos suivants, et tâcher de leur épargner, s'il est possible, les maux qui, sous nos yeux, tourmentent l'Europe, notre mère? C'est son sang vicié qui coule dans nos veines, et si nous ne profitons de la vigueur de la jeunesse pour le purifier, préparons-nous à souffrir comme elle. Mettons-nous à l'oeuvre, il n'est pas trop tôt. Et si notre propre intérêt bien entendu et celui de nos descendants ne sont pas pour nous des motifs suffisants: Prêtres, vous qui parlez au nom de Dieu et dans les vues de Dieu, le moment est venu pour vous de parler, de faire entendre aux hommes qu'il y a pour eux autre chose que des intérêts matériels. Nouveaux Moïse, descendez de la montagne où l'on vous a crus morts, et montrez à la foule idolâtre qu'il y a un autre Dieu que le veau d'or.

L'on comprend que je n'entends pas faire violence à la conscience du prêtre: tout ce que je lui demande, c'est l'évangile, mais l'évangile tout entier, et avec toutes ses conséquences. Avec cela, le prêtre catholique aura bientôt fait disparaitre les préjugés et les préventions qui ne lui ont permis depuis longtemps de remplir, à mon avis, qu'une partie de sa mission./...

.../ Cette action sera paternelle, absolue pendant l'enfance des sociétés; titulaire, directrice pendant leur adolescence; amicale, modératrice pendant leur jeunesse; fraternelle, persuasive pendant leur virilité; encourageante, régénératrice pendant leur vieillesse; toujours indulgente, tolérante, éclairée, car là git sa force, sa vie./.../ Mais il faut que je m'arrête.

Je regrette, pour ma part, que le temps me fasse défaut, car j'aurais eu occasion de payer un juste tribut de reconnaissance pour les efforts généreux de plusieurs membres distingués de notre bon clergé canadien, qui, par des actes frappés au double coin de la religion et du patriotisme, ont devancé, inspiré jusqu'à un certain point les espérances que je forme aujourd'hui de le voir constamment, comme autrefois l'arche d'alliance devant le peuple d'Israel, marcher à la tête de notre peuple vers la terre promise du progrès et de la liberté.

J'aurais voulu vous parler de ces nombreux et précieux collèges où l'on forme non plus seulement des prêtres, mais aussi des citoyens et des prêtres citoyens.

...

Mais surtout j'aurais désiré signaler à votre reconnaissance et à celle de nos neveux le dévouement de cet autre jeune prêtre, dont la voix et les efforts, secondés aussi par le reste du clergé, ont su abattre la barrière, jusqu'alors infranchissable, qui défendait à notre race l'entrée à son propre patrimoine, vouant notre nationalité à périr sous la constriction formidable d'une nationalité rivale qui nous enveloppe de toutes parts. Il y a dix-huit ans à peu près, lorsque j'entrai homme dans la vie publique, (l'on me permettra, j'espère, cette réminiscence personnelle,) je le fis avec cette devise: Nos Institutions, notre Langue et nos Lois. Je ne pus qu'écrire ces mots sur une humble feuille de papier. Plus heureux que moi, le jeune missionnaire de la colonisation les aura tracés sur la frontière, non plus en caractères éphémères, mais avec une population industrieuse, forte et impérissable.

Oh! qu'il se forme donc entre notre clergé et la partie active de notre peuple une sainte et patriotique alliance, ayant pour objet notre avancement politique et national. Avec la coopération cordiale et constante de ces deux grands éléments de puissance sociale, nous pouvons nous rassurer sur l'avenir de notre chère patrie; notre devise nationale n'aura pas été le fruit d'une vaine illusion, et nos mânes réjouis pourront entendre nos arrières-neveux répéter en triomphe sur les bords de notre Saint-Laurent:

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS.

1848. J. HUSTON. LE REPERTOIRE NATIONAL (Montréal).

"Les chefs-d'oeuvre sont rares, et les écrits sans défaut sont encore à naitre."

INTRODUCTION

En entreprenant la compilation de ce recueil, nous n'avons pas eu l'idée de soumettre au lecteur des modèles de littérature, ou de faire revivre des chefs-d'oeuvre de pensée, de goût ou d'exécution. L'épigraphe de ces volumes dit en deux lignes notre pensée, et nous dispense d'en dire davantage à ce sujet.

Non, nous avons voulu seulement, dans l'espoir d'être utile aux jeunes gens studieux, aux écrivains du Canada, à toutes les personnes qui aiment la littérature nationale et qui voudront en étudier l'enfance, les progrès et l'avenir, réunir dans ces volumes les meilleures productions des écrivains canadiens, et des étrangers qui ont écrit en Canada, maintenant éparses dans les nombreux journaux franco-canadiens, qui ont été publiés depuis plus d'un demi-siècle.

...

Nous avons laissé de côté tous les écrits politiques en prose, quoiqu'il y en ait beaucoup qui mériteraient d'être conservés et même étudiés; mais, pour être impartial, il aurait fallu reproduire les répliques ou les réfutations, et cela nous aurait entrainé loin, bien loin de la route que nous nous sommes tracée.

En dehors des écrits politiques, la littérature canadienne, il est vrai, ne se compose encore, pour ainsi dire, que de simples essais, en vers ou en prose, pour la plupart l'oeuvre de jeunes gens dont le goût n'était pas encore bien formé, et que les études et la connaissance du monde n'avaient pas encore mûris. Mais au milieu des défauts de composition, et souvent des incorrections de style, le talent étincelle et brille comme l'électricité à travers de légers nuages.——Grand nombre de ces essais toutefois sont évidemment l'oeuvre d'hommes au goût sévère, aux fortes études, aux vastes connaissances, qui se sont inspirés des beautés du pays, des belles moeurs du peuple, et d'une nationalité naissante et déjà combattue.

Le goût des lettres qui se répand aujourd'hui avec rapidité dans toutes les classes de la société, ne s'est introduit qu'avec beaucoup de difficultés en Canada. Peuple français, cédé tout-à-coup aux anglais, la classe lettrée et aisée s'est éloignée du pays après le traité de 1763, qui faisait de la Nouvelle-France une province anglaise. Abandonné à de nouveaux maîtres, ce jeune peuple vit son éducation, dans la langue de ses pères, négligée et parfois proscrite. Quelques collèges, cependant, entretenaient dans la jeunesse riche, le goût des lettres joint à l'amour de la nationalité. Mais, ces jeunes gens, devenus, hommes, ne se livraient à la culture des lettres que pour leur amusement ou celui d'un petit cercle d'amis; car le peuple, ne sachant seulement pas lire, n'était nullement capable de goûter les travaux de l'esprit et de l'intelligence, ni d'apprécier l'importance d'une littérature nationale qui contribuerait à lui conserver son individualité, au milieu des nombreuses populations dont se couvre le continent américain, en transmettant de générations en générations les traditions, les coutumes, les moeurs nationales.

Une autre chose, aussi, empêchait alors le développement d'un germe de littérature: c'était le manque de livres, et surtout de livres français. Les ouvrages classiques étaient rares; et bienheureux étaient les jeunes gens dont les amis plus âgés pouvaient leur prêter quelques volumes des meilleurs auteurs français ou anglais. Il fut un temps, dont se rappellent beaucoup de vieillards, où une bibliothèque de quelques livres était un luxe dont quelques personnes favorisées de la fortune et du hasard seules pouvaient jouir. Malgré beaucoup de restrictions de la part des autorités du pays, les livres entrèrent peu à peu dans les villes; et les écrivains canadiens purent alors étudier les grands maîtres de la littérature française, et commencer à poser les bases d'une littérature nationale.

Des hommes éclairés, luttant avec énergie contre les difficultés des temps, parvinrent à établir quelques bibliothèques publiques, et à fonder quelques sociétés littéraires, qui ont puissamment contribué à répandre le goût de la littérature dans la société franco-canadienne.

Les journaux, en se multipliant, ont fait multiplier les lecteurs et les écrivains. Mais pendant longtemps, bien longtemps, les écrivains se sont renfermés dans des discussions souvent oiseuses et rarement instructives./...

De tous ces tâtonnements, de toutes ces discussions, de tous ces essais, est néanmoins sorti le germe d'une littérature nationale. Mais la politique, en s'emparant de tous les esprits et des meilleurs talents, a malheureusement enlacé notre jeune littérature dans ses fils. Les essais poétiques, surtout, ont trop longtemps eu pour sujet des pensées politiques, et pour but des attaques contre les hommes qui gouvernaient le Canada, et tyrannisaient les Canadiens-français.

Toutefois, avant 1820, époque où la littérature a commencé à prendre un caractère solide, plus défini, plus national, des hommes sérieux et instruits ont traité de l'histoire, des sciences, de l'instruction publique, et plusieurs voyageurs nous ont laissé des récits, quelques fois très intéressants, de leurs voyages.

La littérature canadienne s'affranchit lentement, il faut bien le dire, de tous ses langes de l'enfance. Elle laisse la voie de l'imitation pour s'individualiser, se nationaliser; elle s'avance, en chancelant encore, il est vrai, vers des régions nouvelles; devant elle s'ouvre un horizon et plus grand, et plus neuf: elle commence à voir et à croire qu'elle pourra s'implanter sur le sol d'Amérique comme une digne bouture de cette littérature française qui domine et éclaire le monde, le guide ou le soulève, le fait rire ou trembler, le lance en même temps contre les rois et les préjugés sociaux, et le mène à la recherche de la vérité par des chemins inconnus jusqu'à nos jours, en jetant cependant l'effroi dans l'âme d'un grand nombre de penseurs contemporains.

Les sociétés littéraires existantes; les travaux des hommes généreux et dévoués qui prononcent des discours aux séances publiques de ces sociétés; les penchants, les études et les essais des jeunes gens, tout nous fait voir que la littérature nationale entre dans une ère nouvelle: ère de progrès et de perfectionnement.

Le lecteur se réjouira, comme nous, en arrivant à l'époque actuelle, de voir combien la littérature canadienne s'émancipe du joug étranger; de voir combien les écrivains, mûris par l'âge et par l'étude, diffèrent en force, en vigueur, en originalité, des premiers écrivains canadiens; de les voir s'élever au-dessus des frivolités et des passions politiques, pour aller à la recherche de tout ce qui peut être vraiment utile au peuple, de tout ce qui peut consolider et faire briller notre nationalité.

A part quelques volumes et quelques pamphlets, tous les essais des écrivains canadiens se trouvent enfouis dans les énormes volumes des journaux périodiques. Jetés sur des feuilles politiques comme quelques fleurs dans un gouffre, ils ont disparu pour toujours, si une main amie ne les retire de l'oubli pour les faire revivre sous une forme plus légère, plus gracieuse et plus utile.

Nous pensons qu'outre le mérite de retirer de l'oubli, comme nous venons de le dire, des écrits d'un grand mérite sous le rapport littéraire et sous le rapport national, ce Répertoire aura aussi l'effet d'engager un bon nombre d'écrivains éminents à reprendre leurs travaux littéraires, et tous les jeunes gens à travailler avec énergie à éclipser leurs devanciers. Car nous le tenons pour certain, ce qui jette le dégoût dans l'âme des écrivains canadiens, c'est de voir le fruit de leurs études et de leurs travaux passer, avec les journaux périodiques, dans un oubli éternel. Mais lorsqu'ils auront l'espoir d'être tirés un jour de ce triste oubli et de trouver place dans le Répertoire National, qui pourra être continué d'époques en époques par les amis de leur pays, ils travailleront davantage et mieux.

Quant à nous, si, par nos recherches, nous pouvons ajouter un nouveau fleuron à la couronne nationale, nous serons amplement récompensé de nos veilles et de notre labeur.

1848. GUILLAUME LEVESQUE. DE L'INFLUENCE DU SOL ET DU CLIMAT SUR LE CARACTERE, LES ETABLISSEMENTS ET LES DESTINEES DES CANADIENS. (Discours prononcé à l'Institut Canadien de Montréal.)

...

La jeunesse de ce temps porte des regards avides sur l'avenir pour en soulever le voile, et y découvrir le secret de nos destinées. Cette curiosité, mêlée d'espérance et de crainte, domine l'esprit de tous les peuples aux époques où ils ne sont pas absolument les maîtres de leur sort; aux époques où leur existence, où leur développement dépend d'influences étrangères dont l'effet est aussi incertain que la puissance en est quelquefois impérieuse. Il en résulte une inquiétude vague qui affaiblit toutes les âmes; qui énerve

l'intelligence en détruisant l'énergie, et flétrit le coeur en le livrant au conflit de sentiments divers. Il appartient aux âmes bien trempées qui peuvent surmonter cette inquiétude, (et il s'en rencontre parmi vous, messieurs,) de diriger l'esprit public dans ces moments difficiles, de dissiper ses craintes et ranimer les espérances qui ne sont pas encore éteintes. Je ne veux pas dire, messieurs, que le peuple canadien puisse avoir des doutes sur sa conservation et sa durée; non, il est plein d'espérance et à bon droit; mais il est menacé; son existence, sa nationalité est l'objet d'attaques préméditées et hardies, qui ne réussiront certainement pas, mais qui peuvent faire perdre courage à quelques-uns même de ceux qui voudraient y résister le plus fortement. Pour moi, messieurs, je suis "homme d'espérance," et plus que personne, je crois à la longue durée de notre nationalité.

L'existence et la prospérité d'un peuple dépendent d'une multiplicité de circonstances, telles que, sans les études les plus approfondies, il est impossible de les connaitre toutes. Son histoire peut en révéler un grand nombre; le tableau de son état politique en présente d'autres; la comparaison de son nombre et de sa force avec ceux des peuples qui l'environnent ou le dominent, offre encore des considérations d'une importance incalculable. Et il dépend en outre, et peut-être même plus intimement, du pays qu'il habite, de sa position géographique, de la configuration du sol, et de la nature du climat. Ces dernières circonstances sont purement physiques; mais leur rôle est important: et c'est à leur examen uniquement que j'ai cru devoir limiter cette lecture.

Jetons donc un coup-d'oeil général sur notre pays; et en vous présentant son tableau physique, nous verrons quelle influence les traits les plus saillants de sa configuration et de son climat ont exercé sur le caractère de la population canadienne, sur ses établissements et sur nos destinées. Ne nous déplaçons pas de Montréal; d'ici, la vue embrasse le Canada d'un bout à l'autre; cette ville qui est aujourd'hui la capitale de tout le pays en occupe réellement le centre. Dans une aussi immense étendue, quelques lieues ne font pas une différence appréciable, et d'ailleurs, nous sommes ici placés à la limite de la navigation maritime et de la navigation intérieure, qui jouent un si grand rôle dans la vie des peuples, dont le commerce est l'âme dans les temps modernes; et sous le rapport social, n'est-ce pas en ce lieu même que se trouve le point de contact des deux populations, qui occupent aujourd'hui, en proportions différentes, les diverses parties du Canada? Eh bien! d'ici, soit que vous tourniez vos regards vers la mer, soit que vous les portiez vers l'intérieur du continent, en suivant la ligne du Saint-Laurent, du grand fleuve qui est l'objet le plus remarquable qui puisse vous frapper, vous verrez un pays qui s'étend en longueur de chaque côté jusqu'à plus de deux cents lieues, depuis le cap Rosier, à l'extrémité du golfe, jusqu'au Détroit. En profondeur, je ne sais où m'arrêter, il n'y a plus de limites, nous sommes adossés au pôle. Il existe bien une ligne tracée sur la carte et donnée pour frontière au Canada de ce côté, mais elle n'est pas définie, et ne doit être comptée pour rien, puisqu'elle traverse des contrées inhabitées jusqu'ici, et que dans l'occupation de la surface du globe et l'extension des établissements formés par les peuples civilisés, il n'y a que l'homme qui puisse arrêter l'homme; il n'y a que les nations qui puissent déterminer les limites qu'elles ne dépasseront pas réciproquement; or, vers le nord, derrière nous, la terre est sans habitants, et la nation qui s'est attribué la souveraineté sur ces régions fréquentées seulement par quelques tribus peu nombreuses de sauvages errants, est la même qui domine en ce pays. Rien n'empêche donc les habitants du Canada de s'étendre de ce côté aussi loin que la nature même ne leur imposera pas une barrière de frimats et de stérilité.

...

.../ Voilà pour nos limites: d'un côté, le golfe et la mer; à l'ouest, vers le milieu du continent, les pays d'en haut encore déserts; au nord, une ligne indéfinissable qui peut se reculer jusqu'au pôle; et au midi, les Etats-Unis, à quelques lieues de cette ville. Ces limites et ce voisinage ne sont pas ce qu'il y aurait de moins important à examiner, soit sous le rapport politique, soit sous le rapport de notre nationalité; je ne m'y arrêterai pas, mais je ne pourrai m'empêcher d'indiquer, en son lieu, l'influence que cette position presqu'isolée à l'extrémité de l'Amérique, vers le nord, doit exercer sur les destinées des Canadiens-français.

La configuration du terrain qu'ils habitent est le plus ordinairement la cause de la durée et de la prospérité des peuples, comme aussi de leur misère et de leur insignifiance. Tel peuple a dû sa liberté à ses montagnes ou à ses vastes plaines incultivables. Tel autre, au bord de la mer, y puise des richesses et la puissance qu'elles ne manquent jamais de donner. Tel autre encore, habitant une contrée continentale et maritime à la fois, étendra son énergie et son influence sur ces deux éléments, et sera puissant sur la terre et la mer. Si les traits naturels d'une contrée ont cette influence sur l'état politique des nations, c'est que, bien souvent et presque toujours, les habitants de chaque pays ont un caractère qui résulte de l'analogie qui s'établit à la longue entre la nature du terrain et du climat et les habitudes des hommes; habitudes qui font l'homme ce qu'il est, et l'identifient à son insçu avec le sol qui l'a vu naitre, avec la patrie, et produisent ce sentiment presque divin d'amour pour elle, auquel les peuples qui en sont pénétrés doivent la prospérité, la grandeur et la gloire.

.../ Quant à nous, le sentiment qui nous fait aimer notre patrie est bien certainement le même qui a fait chérir la France à nos aieux, mais il doit affecter une nuance un peu différente et il me serait assez difficile de la définir exactement; néanmoins, il se rapporte à tout ce que nous chérissons le plus, à nos usages, à notre langage, à notre religion, et à la contrée où règnent ces usages, ce langage, cette religion, et auxquels se rapportent nos souvenirs nationaux de découverte, d'établissement, de défense glorieuse et prolongée; tandis que, pour nos aieux en France, l'amour de la patrie se compliquait de la grandeur et de la force de la nation et de son gouvernement, et de leurs triomphes dans les lettres et les arts, toutes choses qui nous sont étrangères.

...Ce sont les fleuves, les lacs qui font la physionomie de notre pays, et c'est l'hiver qui lui donne son caractère; et ces deux traits de notre contrée et de notre climat, l'abondance des eaux et les frimats rigoureux, qui influent si fortement sur notre prospérité sociale et politique, sont également des agents puissants qui déterminent nos habitudes et notre caractère national./...

...On peut dire que le nom de Saint-Laurent est un nom collectif et qu'il comprend tout ce qui dépend du grand fleuve que j'aimerais mieux appeler le fleuve du Canada, comme l'ont fait ceux qui l'ont découvert les premiers./...

Notre pays n'est donc que la création du grand fleuve; il en est l'âme et le foyer vivant. Ce point de vue sous lequel je viens d'envisager le Saint-Laurent vous fait voir son importance dans la géographie de notre pays. Et sous le rapport social, n'est-il pas la grande voie de communication entre les peuples de toutes les contrées qu'il arrose; n'est-il pas l'intermédiaire entre la terre et la mer?/...

...La rigueur et la longueur de nos hivers, en dominant la physionomie de notre pays, lui donnent son caractère: celui de toutes les contrées septentrionales; du reste, caractère âpre et sévère, mais empreint de grandeur et de sublimité, car partout où se fait sentir une grande puissance de la nature, où elle règne seule et sans résistance, l'homme admire et s'efface. En effet, que peut l'homme contre le froid glacial qui l'environne de toutes parts, contre toute absence de vie dans la nature qui éteint presque sa vie propre. Il est presque mort lui-même, lorsque rien d'actif, de vivant n'existe plus, ni dans le sol qu'il foule, ni dans les plantes qui le nourrissent, ni dans les eaux qu'il utilise. Il perd toute puissance d'action, et au lieu de maitriser la nature, d'en faire l'esclave de son intelligence, il se tient vis-à-vis d'elle sur la défensive./.../ Ce temps d'activité et de vie est trop court pour que l'habitant du Canada ne subisse pas plus fortement l'influence de l'hiver, et cette léthargie uniforme de la nature pendant près de la moitié de l'année, a déterminé dans son caractère des traits qui l'assimilent à quelques égards à celui du climat. Pourrait-il en être autrement? les contrastes sont si grands entre le froid de janvier et les grandes chaleurs de la canicule, entre la monotonie triste et immobile des frimats et la variété d'aspects de la nature vivante durant l'été. Ainsi le Canadien passe-t-il facilement de la peine au plaisir, de l'indolence la plus complète à l'activité la plus infatigable. Et chez presque tous les Canadiens n'y a-t-il pas toujours et en tout temps un peu de cette mélancolie qui rend grave

et rêveur, et par contraste beaucoup de cette gaîté expansive et rieuse qui donne l'apparence de légèreté? C'est le climat qui nous fait ainsi, et nous ne saurions nous en défendre, puisque l'hiver est un temps de tristesse pour la nature et pour nous, d'indolence obligée, et que pendant l'été, la nature s'anime et l'homme travaille d'autant plus activement que le repos a été plus long.

...

.../ Il faudrait en même temps rappeler les événements historiques, les changements de domination et l'introduction des lois nouvelles et d'un gouvernement différent, toutes choses dont l'influence est immense sur les établissements, mais qui doivent être traitées à part et spécialement. Je ne parle aujourd'hui que de la nature physique du pays et de son influence sur les Canadiens-français. Peut-être même qu'en faisant la description du Canada, j'aurais dû omettre la province supérieure, où les Canadiens n'ont, pour ainsi dire, que de petites colonies absorbées dans la masse des autres populations; mais il fallait présenter le pays à votre esprit dans son ensemble, outre que notre histoire a eu pour théâtre toutes ces contrées et que les mêmes instincts de voyage et d'émigration, qui s'emparèrent des premiers Canadiens, les porte encore à parcourir tout le Canada et à s'établir même dans tous ses recoins les plus reculés. Aujourd'hui, à proprement parler, notre pays, à nous Canadiens, ne comprend que le Bas-Canada et s'étend, sur le grand fleuve, jusqu'à Saint Régis seulement, mais il s'étend jusqu'à la source de l'Outaouais qui nous restera par la force des choses.

.../ Les Canadiens menaient une vie errante, presque semblable à celle des Sauvages indigènes, qui ont ensuite disparu devant eux. Ils les suivaient dans leurs courses vagabondes, pour troquer des denrées européennes contre leurs pelleteries, et la subsistance de ces premiers colons consistait uniquement des produits de la chasse. Delà ces habitudes voyageuses des premiers Canadiens, et quand survinrent les cultivateurs qui dépouillèrent quelques cantons des arbres qui les couvraient pour semer le grain à leur place, il y avait déjà une peuplade de colons tous chasseurs, dont les goûts persistèrent et passèrent aux habitants fixes pour ne jamais disparaitre entièrement. C'est à cette époque et dans le cours du siècle suivant que se firent les grands voyages et les expéditions auxquelles s'adonnèrent les Canadiens; et c'est dans ces premiers temps que se forma notre musique nationale et ces airs que nous nommons avec tant de vérité des airs de voyageurs. Car le voyage était toute la vie du Canadien. Il parcourait incessamment des mille lieues de pays en suivant toujours le grand fleuve ou ses tributaires, et toujours naviguant en canots d'écorce sur ces routes limpides, il soulageait la monotonie de ses courses par des chants dont les paroles étaient venues de France avec lui, mais dont les airs sont nés sur nos bords: musique dont la mélodie s'harmoniait avec la nature et les aspects qui frappaient l'oeil du voyageur, et dont la cadence résultait des mouvements et de l'action du chanteur. Cette musique qui appartient au pays ne sera jamais remplacée pour nous par les oeuvres des plus grands maîtres;/...

.../ Ces goûts et cette curiosité se sont perpétués de génération en génération jusqu'à nos jours. Tous les Canadiens veulent voyager: ils partent, chaque année, par milliers pour voir du pays, comme ils disent, et s'en vont dans les pays hauts rouler parmi les sauvages, sous l'étoile du nord, ou traverser les montagnes de Roches et peupler la Colombière.

C'est encore à cette époque que se sont déployées ces qualités militaires qui ont ajouté tant de lustre au caractère canadien et qui persistent encore mêlées au sang qui coule dans nos veines, au point qu'elles ont entrainé, ces années dernières, et retiennent dans le Mexique, des bataillons presque entièrement composés de Canadiens, qui ont suivi partout le colonel Frémont dans les combats, après l'avoir accompagné dans ses voyages de découverte à travers l'Amérique.

Lorsqu'à la longue, le gouvernement français se décida à envoyer des cultivateurs pour se

fixer dans la colonie, et y fonder des établissements durables, il dut consulter les exigences des lieux et du climat, et il le fit avec un tact et une justesse d'appréciation que les hommes politiques de nos jours ne peuvent s'empêcher d'admirer./...

Dans ces premiers temps, personne ne voulait s'éloigner des rives du Saint-Laurent; et si, aujourd'hui encore, les terres qui le bordent ont une valeur plus grande que les autres terres, une valeur d'affection, j'ose dire, elles devaient à cette époque avoir un attrait beaucoup plus grand encore. De sorte qu'il fallait contenter ce goût uniforme et commun à tous. De là vient que toutes les concessions ont peu de largeur sur le front et une profondeur démesurément grande. Et cette règle suivie sur les bords du Saint-Laurent s'est étendue aux autres rivières, et a été appliquée non seulement aux concessions des seigneuries, mais aussi aux terres dans quelques townships. Cet amour des bords du fleuve était tellement vif qu'avant même qu'un second rang de terres fussent occupées à une demi-lieue du rivage, toutes les côtes du fleuve étaient peuplées d'un bout à l'autre du pays. Et ce n'est que depuis un demi-siècle environ que les Canadiens ne trouvant plus de terres sur le front se sont décidés à s'avancer de quelques lieues dans l'intérieur./...
...

.../ Grâce à ce que les habitants de nos campagnes ont tous leurs habitations sur une même ligne et le long des grands chemins et que les rangs ne sont jamais très éloignés les uns des autres, ces interruptions de longue durée ne sauraient avoir lieu dans les communications, et il est impossible qu'un canton soit jamais pendant plusieurs jours, isolé du reste du pays. C'est là un avantage immense, et dont le prix ne se fait sentir qu'à ceux qui en sont privés. Des établissements nouveaux du Saguenay se trouvent dans ce cas; ils sont renfermés dans leur canton pendant tout l'hiver, faute d'un chemin bordé d'habitations, qui y conduise depuis le fleuve; leurs pressantes demandes seront sans doute écoutées par le gouvernement, et on en reviendra, quoiqu'on en dise, à l'ancien système canadien de former des établissements en ligne, afin d'avoir des chemins d'hiver praticables. Cette distribution du pays en côtes et en rangs était donc conforme aux exigences de notre climat; et elle a eu les résultats les plus utiles; à ce point que les voyages sont beaucoup plus nombreux en hiver qu'en été, et cela est dû à ce qu'ils sont plus faciles et plus rapides même qu'en cette saison,/...

Il n'est guère de pays où l'esprit de sociabilité se soit plus développé qu'en Canada, et il n'en existe certainement aucun où les relations de connaissance et de société s'étendent à de si grandes distances. Outre que notre nature française nous y portait instinctivement, la distribution des établissements et les loisirs de l'hiver ne pouvaient manquer d'augmenter ce penchant de sociabilité qui se serait peut être éteint dans d'autres circonstances. Tous les Canadiens sont voisins les uns des autres,/.../ J'allais dire le "cercle des amis," j'ai tort, messieurs, de me servir de ce mot par rapport à la sociabilité de notre pays, cette expression n'est applicable, à la campagne, qu'aux pays où les habitations sont disséminées sans ordre sur la surface du terrain ou groupées en villages et en hameaux, comme dans toute l'Europe. Il en est autrement dans notre pays. Les Canadiens sont tous en ligne et par rang, et c'est là la véritable cause de l'extension et de la généralisation des relations sociales.

.../ A cette disposition des habitations en ligne continuelle d'un bout à l'autre du pays et de la facilité des communications qui en est la conséquence, ainsi que je viens de le dire, est dû un avantage plus précieux encore, et qui est le complément de tous les autres. Je veux parler de cette uniformité de moeurs, d'habitudes et de langage qui s'est établie et se maintient dans tout le pays: uniformité si grande qu'elle fait l'admiration de tous les voyageurs qui l'ont parcouru. Le Canadien de Gaspé est le même que celui des bords de l'Outaouais, celui de Beauharnais le même que le montagnard du Saguenay. Et cette uniformité dans les moeurs, les habitudes et le langage qui n'est que le résultat de la distribution des établissements suivant les exigences du terrain et du climat, est d'autant plus admirable qu'elle entraine cette unanimité de sentiment et de pensée, qui font de tous les Canadiens pour ainsi dire un seul homme. C'est un peuple qui semble n'avoir qu'un même coeur et qu'un même esprit, et c'est là le plus beau trait dont il puisse s'enorgueillir./...

Je n'ai pas parlé des villes et des villages, qui ont cependant une grande importance aujourd'hui que la population du pays est devenue considérable. C'est que je considère cette suite d'habitations qui bordent le fleuve et les rivières du Canada comme formant un seul tout, une immense ville dont Montréal, Québec, Trois-Rivières et les autres villages ne sont que des quartiers plus populeux, réservés aux marchands et aux artisans ainsi qu'aux fonctionnaires publics. Du reste, pour ce qui concerne les Canadiens, les seuls dont je m'occupe, les villes et les villages ne sont pas ce qui intéresse le plus, car le nombre de leurs habitants est faible, plus faible que partout ailleurs, comparé à la population de la campagne, et ils se recrutent de cette dernière. Les villes ont d'abord été fondées dans ce pays pour servir de postes militaires et subvenir aux besoins de la campagne sous le rapport de l'administration et de la justice; puis elles ont grandi et sont devenues des centres de commerce, parce qu'il était impossible que les marchands fussent éloignés les uns des autres et que l'acheteur n'eût pas un lieu de rendez-vous, pour y faire l'échange des produits du sol contre ceux de l'industrie. Dans un pays colonial comme le nôtre, où il n'y a qu'un petit nombre de fabriques, où les articles manufacturés viennent du dehors, la population ouvrière est insignifiante, et les villes n'existent que pour la campagne et par la campagne. Il en est de même des villages; ils ne se sont formés que des habitations des hommes de profession et de métier, qui desservent la population rurale, le curé, le notaire, le médecin, les artisans; les marchands qui servent d'intermédiaire entre le producteur et l'exporteur sont venus se grouper autour de l'église; il n'y a pas de différence entre eux et le cultivateur qui leur parle chaque jour. A cet égard et par rapport aux Canadiens, l'exergue d'un de nos journaux est d'une vérité frappante, en disant, "Or, c'est la campagne qui fait le pays, et c'est le peuple de la campagne qui fait la nation."

C'est aussi chez les habitants que se retrouve le caractère national dans toute sa pureté./.../ L'histoire de tous les peuples confirme cette opinion, et partout chez les nations détruites, les habitants de la campagne ont conservé le type des ancêtres dont la puissance est renversée. C'est dans la campagne de Rome que vivent encore des hommes qui ressemblent aux fameux dominateurs de l'ancien monde. Les vallées de la Thessalie et de l'Epire ont conservé des Hellènes qui ont reparu de nos jours semblables aux Grecs d'Athènes et de Sparte, et le vrai type gaulois se montre encore partout en France loin des villes dont les habitants subissent toujours en tous pays les influences modificatives du contact des étrangers.

...

La population canadienne s'est décuplé depuis cent ans; toujours sociable, toujours unie, toujours uniforme dans son langage, ses usages, ses goûts, elle occupe toutes les côtes du Saint-Laurent depuis le golfe, et toute la vallée basse du grand fleuve jusqu'aux terres hautes au nord, et sur une largeur égale au midi, et depuis que des faits humains auxquels néanmoins les Canadiens n'obéissent pas entièrement leur ont interdit d'occuper les rives du fleuve au-delà des limites du Bas-Canada et les bords des lacs, ils ont suivi les autres rivières, et leurs habitations toujours en ligne, toujours rapprochées les unes des autres, ornent les bords du Richelieu, de la Chaudière, de l'Outaouais, et enfin et tout dernièrement les rives reculées du Saguenay, pour arriver auxquelles il leur faut franchir vingt lieues de rochers inhospitaliers et inhabitables. Les rangs pressés d'établissements qui s'échelonnent derrière ceux qui ont été formés les premiers, reculent tous les jours vers l'intérieur, et ne doivent pas s'arrêter. Nos établissements sont déjà rendus sur l'Outaouais jusqu'à quatre-vingts lieues en remontant depuis Montréal, ils rejoindront bientôt le lac Huron toujours en suivant le cours des eaux; le Saguenay est la grande route de toutes les terres intérieures, et cette plaine élevée sera bientôt envahie par les Canadiens. Ils s'y porteront en foule, quand la propriété du sol pourra leur être acquise avec facilité; et la patrie canadienne, restreinte au midi et au sud-ouest, s'étendra vers le nord; et partout sur tous ces vastes espaces, le Canadien obéira aux mêmes influences naturelles qui l'ont dominé jusqu'ici, partout il portera ses usages, ses coutumes, son caractère sociable et son unanimité de coeur et de pensée.

En exprimant cette espérance que la patrie canadienne s'étendra dans ces régions, je ne crois pas, messieurs, m'abandonner à une illusion vaine ou présomptueuse./.../ Où irons-nous donc maintenant que nos terres deviennent trop étroites pour contenir la surabondance de notre population rapidement croissante, où irons-nous?---Vers le nord, messieurs; et de proche en proche, sans jamais consentir à être trop éloigné du voisin, nos établissements suivront le cours des rivières, les bords des lacs, et s'étendront sur de vastes espaces sans cesser d'être contigues, sans que jamais un Canadien soit privé de la société, du secours d'un autre Canadien.

Cette partie plus étendue sera en tout point la même que la patrie d'aujourd'hui, sauf plus d'espace pour le terrain et plus de nombre pour les hommes. Le nord du Canada sera le domaine des Canadiens-français, tout le nord. Eux seuls aimeront à y vivre. En effet, remarquez les populations qui arrivent chaque année par milliers dans notre pays, elles s'en vont vers l'ouest et le midi, elles suivent la route du grand fleuve, jusques au-delà de nos limites; les efforts du gouvernement de l'Angleterre, malgré les lois modernes d'établissement qui sont toutes en faveur de l'émigré, ne peuvent le retenir dans le Bas-Canada, et le nombre de ceux qui s'y fixent diminue chaque année, excepté dans les villes, où j'ai dit que ne résidait point la force d'un peuple. Le Bas-Canada, la campagne nous restera donc, et ne cessera de s'étendre, et le nord sera à nous. Quels que soient les événements, d'ici à vingt-cinq ans, la patrie canadienne comptera plus d'un million d'enfants du sol, et quel fait humain, quelle puissance au monde pourrait éteindre, anéantir ce peuple, défendu par cette force d'inertie qu'il possède à un si haut degré et qui lui permet de résister à toutes les influences, par cette sociabilité qui lui donne l'unanimité, l'union et la force, et par-dessus tout défendu par cette position isolée vers le nord, à l'extrémité d'un continent, position inexpugnable presque de tous les côtés; qui fait ressembler le Canada à une île bordée de toutes parts de bancs de glaces redoutés de l'envahisseur. Telles sont les raisons sur lesquelles je fonde mes espérances et qui me font croire que, grâce à notre sol et à notre climat, grâce au caractère et à l'état social qui en résultent, ainsi qu'à notre isolement, notre nationalité ne périra pas, que le peuple canadien ne s'effacera pas de la terre, mais qu'il aura une longue durée et survivra à bien d'autres nations qui croient leur existence et leurs destinées éternelles.

1848. Etienne-Pascal TACHE. DU DEVELOPPEMENT DE LA FORCE PHYSIQUE CHEZ L'HOMME.

(Discours prononcé à l'Institut Canadien de Montréal.)

Mesdames et Messieurs,---Engagé par l'Institut et par plusieurs de mes amis à faire une lecture, j'ai cru, après avoir hésité longtemps, devoir céder aux pressantes sollicitations qui m'ont été faites, tout en me gardant bien d'aspirer, comme on le dit maintenant parmi nous, au titre de lectureur,/.../ Qu'il me soit seulement permis de faire observer que bien des difficultés, dont on ne tient peut-être pas toujours compte, peuvent expliquer comment les hommes, composant la génération qui, dans ce moment, donne la direction au char social, ne répondent pas autant qu'on semble le désirer aux demandes patriotiques qui leur sont faites.

.../ Heureuse jeunesse! vous n'avez pas eu à lutter, comme la plupart de ceux à qui vous avez quelquefois adressé des reproches, contre les difficultés innombrables qu'ont rencontrées ceux qui, n'ayant jamais eu de maîtres, ont eu l'ambition, la témérité peut-être, de vouloir apprendre quelque chose, en se lançant sur le vaste océan des connaissances humaines, sans boussole et sans cartes, n'ayant pour pilote et pour guide qu'une inébranlable résolution. D'un côté, pensez aux professeurs, aux facilités de tout genre que l'on s'est empressé de mettre à votre disposition, dont on a entouré votre adolescence; et de l'autre, songez au dur labeur de vos devanciers isolés, à leur persévérance, aux obstacles qu'ils ont eus à surmonter, avant de les accuser d'une apathie qui n'est pas la leur; et en critiquant les productions d'un travail entrepris pour vous encourager et pour vous plaire, faites loyalement la part de chacun, et dites ensuite franchement en quoi vous vous croyez en droit de vous plaindre de vos aînés?

...
On a reproché au peuple canadien, et je suis fâché de l'avouer, non sans quelque vérité, son ignorance, son apathie pour l'éducation, son peu d'ambition pour s'élever au niveau des connaissances que possèdent ceux avec qui la providence l'a placé dans des rapports journaliers, en concurrence incessante pour tout ce qui concerne les besoins de la vie. Aussi, suis-je bien éloigné de vouloir aujourd'hui adresser la parole à la classe non instruite de mes compatriotes; à cette classe qui peut mériter le reproche que l'on a fréquemment et indistinctement adressé au peuple canadien en masse, car ce n'est qu'à ceux qui ont reçu eux-mêmes et qui désirent donner une éducation classique à leurs enfants que je veux parler; éducation dont ils peuvent s'enorgueillir, grâce au zèle et aux lumières des personnes qui dirigent nos collèges, mais qui néanmoins est incomplète, puisque l'on y néglige les exercices du corps et la plupart des moyens qui tendent au développement des forces physiques.

.../ Je veux faire voir que le plus grand nombre de nos jeunes gens instruits, sortant de nos collèges, sont très inférieurs, pour tout ce qui concerne les exercices du corps, aux dernières classes de la société; qu'en négligeant, chez l'enfant et l'adolescent, l'éducation physique, notre jeunesse instruite, lorsque les circonstances devront la placer à la tête des classes ouvrières si vigoureuses, si intrépides, sera absolument incapable de les commander; qu'elle ne pourra jouer qu'un rôle secondaire, indigne d'elle, auprès de ceux dont elle devrait non seulement diriger tous les mouvements, mais auxquels elle doit encore donner l'exemple, en se plaçant toujours en tête, au poste le plus périlleux, lorsqu'il se rencontre des difficultés à vaincre, des dangers à braver, de la gloire à acquérir.
...
Aussi, voit-on que, depuis la plus haute antiquité, les bienfaiteurs de l'humanité se sont efforcés, dans le commencement des sociétés, de diriger toute la puissance de leur génie vers un sujet d'un si haut intérêt: la force et la santé./...
...
Je crois qu'il est généralement admis, et pour ma part j'en suis fermement convaincu, que nos séminaristes, pour le plus grand nombre, sont inférieurs en fait de force physique aux jeunes gens du même âge, livrés aux travaux agricoles ou employés aux arts et métiers qui demandent un travail en plein air. Maintes et maintes fois j'ai eu occasion de voir un aîné, après quelques années passées au séminaire, se faire battre de franche guerre par ses cadets et les enfants du voisinage, tous plus jeunes que lui./.../ l'individu qui a ainsi été restreint dans l'usage de ses membres, pendant les dix ou douze années de son éducation, acquiert une tournure gauche, raide et composée; il est reconnu dès l'abord; personne ne s'y méprend, et chacun, en le voyant, vous dit: c'est un étudiant, il a la dégaine du séminaire. Faute d'exercice, et conséquemment de force et de vigueur, notre jeunesse devient craintive, irrésolue, moutonnière; et comment en serait-il autrement? Le courage et l'audace ne naissent-ils pas de la confiance qui, chez l'individu, n'est autre chose que la conviction intime de son habileté à vaincre tous les obstacles, à triompher de tous les dangers? Ainsi, sans exercice, point de force; sans force, point de confiance en soi; sans confiance en soi, point d'hommes vaillants, mais des êtres faibles, lâches et pusillanimes, indignes du nom de citoyens.

A Dieu ne plaise, messieurs, que je veuille faire, de l'oubli de l'éducation physique, un chef d'accusation contre les personnes qui ont la direction de nos séminaires et de nos collèges, la plupart de ces maisons n'ayant été instituées que pour former des ecclésiastiques. Mais dans la supposition même qu'elles eussent été originairement établies pour l'instruction des laïques, on ne pourrait leur faire de reproches qui ne s'appliquassent également, et avec plus de raison, à toutes nos institutions modernes, puisque nos universités, tant en Europe qu'en Amérique, ne sont guère plus avancées, et que ce n'est que depuis une époque assez rapprochée que l'on a commencé à y introduire les exercices gymnastiques. Si donc il y a reproche à adresser quelque part, ce ne peut être qu'aux peuples modernes eux-mêmes qui ont négligé les beaux et patriotiques exemples de l'antiquité, sur un sujet qui ne le cède en intérêt et en importance qu'à la culture de l'intelligence elle-même.

Oui, messieurs, c'est chez les anciens, c'est dans la Grèce et particulièrement à Lacédémone, que l'importance de la force physique a été le mieux appréciée et que le gymnase a été le plus honoré./...

.../ Toute la Grèce regardait ces exercices comme la partie la plus essentielle de l'éducation, parce qu'ils rendaient un homme robuste, agile, capable de supporter les travaux de la guerre et les loisirs de la paix. Considérés par rapport à la santé, les médecins les ordonnaient avec succès./...

...

Le pugilat ou combat à coups de poings, plus dangereux encore que le précédent, l'un des exercices les plus antiques, puisqu'il dût être un des premiers que les hommes encore sans armes mirent en usage pour attaquer ou se défendre, fut introduit aux jeux olympiques dans la vingt-troisième olympiade:/.../ Si cet exercice dangereux et cruel, d'après l'opinion d'un grand nombre de médecins, malgré l'autorité de Galien, ne peut être conseillé comme moyen hygiénique, il n'en est pas moins important pour nos Canadiens, ainsi que j'aurai occasion de le faire remarquer bientôt, sous un point de vue national, placés comme nous le sommes vis-à-vis d'une autre population qui le tient fort en honneur et le pratique encore davantage./...

...

Mais à quoi bon, me dira-t-on peut-être, tout cet étalage des usages et des moeurs de l'antiquité? Quels rapports y a-t-il maintenant entre ces peuples qui ne sont plus et notre civilisation moderne? Est-ce que la découverte de la poudre à canon n'a pas entièrement changé l'art de la guerre? la vapeur et l'électricité, domptées et soumises à la volonté de l'homme, n'ont-elles pas anéanti les distances? L'intelligence, dont la puissance ne connait point de limites, ne dicte-t-elle pas ses lois à tout le monde matériel? Quels résultats se promet-on en voulant renouveler, en tout ou en partie, un ordre de choses qui ne peut plus avoir d'application, et qui, en trois mots, pour parler le langage pittoresque de notre siècle, n'a plus d'actualité?

...

D'abord, nous examinerons ce que l'on entend par la gymnastique moderne, son but, comment en la divise, et les exercices dont elle se compose:/...

...

Vous avez dû remarquer, messieurs, que parmi cette variété infinie d'exercices qui constitue la gymnastique française, il n'est fait aucune mention du pugilat, ou comme nos co-sujets d'une autre origine l'appellent, "the art of self defence."

Ceci cependant ne doit pas nous étonner, puisqu'en France on regarde cet exercice comme une coutume barbare, indigne d'une nation civilisée. Nous concevons assez facilement qu'un Français, philosophant tranquillement dans son fauteuil, entouré de trente-trois millions d'hommes qui pensent bien comme lui, puisse, à l'idée de voir deux créatures humaines se meurtrir et s'assommer de coups, déclarer un pareil amusement "barbare et indigne d'une nation civilisée." Néanmoins, il est permis de douter que la même personne jetée au milieu des vingt et quelques millions d'Anglo-Saxons qui peuplent l'Amérique demeurât longtemps du même avis, surtout à la suite de l'application, sur sa propre personne, d'un petit échantillon du savoir-faire de nos boxeurs. Non, messieurs, avouons-le de bonne foi, il n'y a point de philosophie qui tienne contre un coup de poing vigoureusement appliqué; et tout le monde admettra sans peine qu'il n'y a rien de plus digne de pitié qu'un sage s'essuyant le nez et cheminant avec une paire d'yeux bien et dûment pochés.

La pratique du pugilat a été conservée depuis un temps immémorial chez le peuple anglais. L'enfant est-il arrivé au point de pouvoir se balancer sur ses extrémités inférieures que ceux qui l'entourent lui enseignent à prendre des attitudes offensives et défensives; chaque jour il fait le coup de poing, d'abord avec ses frères et soeurs, ensuite à l'école avec ses compagnons. Les parents et les instituteurs semblent ne point observer les luttes journalières qui ont lieu sous leurs yeux. L'enfant s'accoutume ainsi à voir son sang sans frayeur; il bondit de joie lorsqu'il le fait couler à son adversaire. De l'enfance à l'adolescence, de l'adolescence à la virilité, l'Anglais s'exerce sans cesse à la lutte. Il apprend bien vite à ne jamais céder: car l'expérience de chaque jour lui prouve

qu'il ne faut qu'un hasard, un coup heureux et inattendu pour abattre un antagoniste formidable et le prosterner à ses pieds. Il ne faut donc pas être étonné si l'Anglais sur le champ de bataille, et partout où il est appelé à combattre, déploie une fermeté et une persévérance sans égales. Bien des gens croient que John Bull, et il le croit probablement lui-même, est constitué d'une pâte toute particulière; que la providence l'a doué d'une force et d'un courage qu'elle a refusés aux autres hommes! Quant à nous, nous ne croyons rien de tout cela: le secret des avantages si souvent remportés par la race anglo-saxonne se trouve dans les moyens qu'elle emploie pour développer ses facultés physiques. Si le proverbe populaire est vrai, savoir, qu'avec les loups il faut apprendre à hurler, nous devons en justice à nous-mêmes encourager l'enseignement du pugilat./...

...

L'établissement de bains publics——si utile au peuple——dans nos grandes villes, si nécessaires à la santé, si négligés de nos jours, ne devrait-il pas attirer l'attention du philantrope et du législateur? Ne serait-il pas bientôt temps que la civilisation moderne s'occupât d'un objet considéré par les anciens, nos maitres en cela comme en bien d'autres choses, d'une indispensable nécessité?/...

...

Ces faits méritent bien toute l'attention de la génération croissante; mais en même temps elle doit se rappeler qu'il est une obligation morale et religieuse qui lui impose d'être paisible dans toutes les circonstances où elle se trouvera placée; elle doit souffrir, endurer les provocations, les menaces et les insultes; mais si on l'attaque, alors qu'elle se trouve dans le droit d'une légitime défense, elle doit faire preuve qu'elle a la volonté et la capacité de se protéger et de se faire respecter. Il doit être permis aux descendants des premiers colons, des hommes qui introduisirent la civilisation dans les vastes solitudes de ce nouveau monde, de faire tout ce qui peut dépendre d'eux pour se montrer partout les égaux de ceux qui, nés hors du pays, viennent y chercher une nouvelle patrie. Le Canada assez grand pour que chacun y vive sur un pied d'égalité parfaite, sans qu'il soit nécessaire qu'une caste ou une origine domine sur l'autre. Et si le Canadien, mu par une louable émulation, croit devoir rivaliser en bons procédés, en industrie et en intelligence avec ses nouveaux co-sujets, il doit faire en sorte de ne jamais paraitre en seconde ligne lorsqu'il s'agira de faire preuve d'agilité, de force et de courage; car jamais il ne permettra qu'on le flétrisse de l'empreinte du sceau de l'infériorité./...

Dans le moment actuel, tous les peuples placés à la tête de la civilisation, sortis de l'état de torpeur dans lequel ils sont demeurés si longtemps relativement à la nécessité des exercices du corps, semblent d'un commun accord donner une attention toute particulière à cet important sujet, des gymnases s'étant élevés depuis quelques années comme par enchantement dans les principales villes de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France et des Etats-Unis, la plupart sous la surveillance de l'autorité publique et aux frais des gouvernements respectifs de ces Etats./...

Si, messieurs, il en est ainsi en Europe, pourquoi le Canada ne ferait-il pas des efforts pour se tenir au niveau des améliorations du siècle? N'avons-nous pas aussi nos chemins de fer et nos télégraphes électro-magnétiques; nos canaux gigantesques et incomparables, comme le majestueux fleuve dont ils complètent le cours navigables? Quand le monde matériel progresse à pas de géant sur ce continent, même dans notre Canada, n'y aurait-il donc que la nature humaine qui serait condamnée à demeurer stationnaire? Non, je ne le pense pas; non, vous ne le voulez pas; car s'il est nécessaire, comme nous croyons l'avoir prouvé, de développer les facultés physiques de la jeunesse du pays dans les temps ordinaires et pour les besoins journaliers de la vie, il peut survenir des moments de trouble et d'orage, une guerre où l'élite de la population devra être appelée sous le drapeau pour la défense de ses foyers et de tout ce qui lui est cher. Que ces événements, et ils arriveront tôt ou tard, ne vous surprennent jamais: soyez préparés pour toutes les éventualités, car sur vous pèsera la responsabilité des résultats./...

1848. P. CHAUVEAU.

A ALBION.

Et quel temps fut jamais si fertile en miracles!
Racine, Athalie.

Salut, fière Albion; salut, reine des mers,
Ton palais qui s'élève aux frais de l'univers,
S'enrichit chaque année,
Et les blancs escadrons de tes nombreux vaisseaux
Enfin ne laissent plus de parages nouveaux
A l'onde consternée.

La vapeur a sifflé sous ta puissante main,
Et, comme l'éclair donne à la foudre un chemin,
A lancé par le monde
Tes havres Irlandais et tes marchands vermeils,
Tes fantastiques moeurs, ton orgueil sans pareils,
Et ta ruse féconde.

C'est bien, mère adoptive, à ton sein glorieux
Que chaque jour suspende un peuple tout joyeux
De sa mère nouvelle;
C'est bien, brillante reine, à ta couronne d'or
Que mille diamants se rattachent encor,
Qu'elle soit la plus belle!

Tes combats sont finis, ton arme désormais,
Sur les deux océans, ton arme, c'est la paix,
Cette paix adorée,
Qui livre à tes calculs, aux chiffres monstrueux,
Le monde esclave fier d'un joug voluptueux
D'une chaîne dorée.

Mais l'orage a grondé; de l'Europe endormie
Dissipant tout-à-coup la lourde léthargie,
Quels longs gémissements!
Quelle clameur immense et quelle multitude
De voix et de rumeurs troublent ta quiétude
De leurs frémissements!

Le monde va crouler, du moins si l'on en juge
Par la terreur des rois, qui n'ont plus de refuge
Contre la liberté.
A ses vieux errements le Vatican rebelle
A lancé sur l'Autriche une foudre nouvelle:
La sainte égalité.

La France, ce géant de la pensée humaine,
Encélade nouveau qu'on tenait à la gène
Sous de trompeuses lois,
De sa couche de feu, impatient esclave,
Vomit de tous côtés la bouillonnante lave
Pour la troisième fois.

Tu dis; et comme au temps du sage Salomon,
Quand les heureux destins de Tyr et de Sidon
Subjuguèrent les vagues,
Te cédant leurs trésors et recevant la loi,
les peuples du lointain s'endorment pleins de foi
En tes promesses vagues.

Tu dis; et les hourrahs de tes vieux matelots,
Les ennemis vaincus en roulant sur les flots
Proclament les désastres;
Tes Bretons sont partout, et partout triomphants
Et si la terre un jour manquait à tes enfants,
Tu peuplerais les astres!

Combien te faudra-t-il encor de bataillons
Pour combattre et dompter deux monstres en haillons,
La fièvre et la famine?
Les trésors de fureur qu'amassait O'Connell,
Sont là près d'éclater: O'Brien et Mitchell
Feront sauter la mine.

Que dis-tu de l'Ecosse où le chartisme étend,
Des rochers à la plaine et de la ville au clan,
Sa furieuse ligne?
Penses-tu que l'on puisse étouffer les complots,
Que fabrique en plein air un peuple aux larges flots
Par l'or ou par l'intrigue?

Connais-tu le passé, sais-tu quelle est la main
Qui fit crouler un jour le colosse romain
De l'un à l'autre pôle?
Sais-tu quel fut le sort des proconsuls altiers,
Valets vêtus de pourpre, et de peuples entiers
Tyrans à tour de rôle?

Entends-tu dans les airs, comme aux temples payens,
Quand grandissait déjà le culte des chrétiens,
Des clameurs fatidiques?
"Peuples de rois, les rois comme les dieux s'en vont,
La couronne du monde insulte sur ton front
Aux jeunes républiques."

Pourtant si tu voulais, tu pourrais voir encore
Par des siècles sans fin, du couchant à l'aurore
Ton nom glorifié.
Il est un mot magique au plus fort de l'orage
Qui des vents furieux sait conjurer la rage;
Ce mot, c'est: Liberté!

Le torrent lumineux fera le tour du globe:
A sa course applaudit l'Allemand francophobe
Sur l'autre bord du Rhin;
Il n'est plus un grand duc, ni margrave qui tienne,
Et demain vous verrez un parlement à Vienne,
Un sénat dans Berlin.

Au livre de l'histoire une nouvelle page
Qu'annoncèrent jamais ni prophète, ni sage,
A nos regards à lui
De prodiges sans nombre une foule indicible
Se disputent le pas: toute chose impossible
Est probable aujourd'hui.

Pour chanter ses revers, Louis-Philippe, peut-être,
Soupire dans l'exil un plaintif héxamètre,
Et Lamartine est roi!
On proclame à Lyon la république au prône,
L'autel, à ses côtés, voit s'abîmer le trône,
Sans témoigner d'effroi!

Ecoute maintenant, ô la reine des mers;
Que dis-tu du tableau que donne l'univers
A ta vue étonnée?
Penses-tu par miracle, au milieu des débris
De l'Europe, garder intacte en tous ses plis
Ta charte surannée?

Que dis-tu de l'Irlande et martyr et bourreau,
Opprobre dévorant qui s'attache à ta peau
Comme un remords au crime?
Combien de temps encore espères-tu pouvoir
Bercer, en l'endormant d'un chimérique espoir,
Ce mendiant sublime?

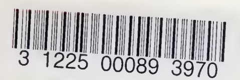
Dis-le ce mot sacré, dis-le donc à l'Irlande,
Qui dans son agonie en vain te le demande
Avec des pleurs de sang!
Dis-le pour les colons que t'a légués la France,
Et dont tu méconnais la fidèle vaillance,
Aux bords du Saint-Laurent.

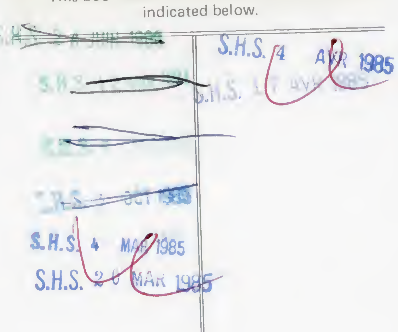
Dis-le pour tout le monde, et surtout dans la joie
De la sainte mission que le Seigneur t'envoie,
Ne vas pas oublier
Les vieillards accablés sous le poids de l'ouvrage
Ni les pauvres enfants, que renferme avant l'âge
Un fétide atelier.

Liberté, qui pour tous, et par toute la terre!
Pour les esclaves blancs d'Irlande et d'Angleterre,
Pour les noirs du Congo.
Alors tu cueilleras une palme immortelle
Plus noble et plus riante et mille fois plus belle
Qu'aux champs de Waterloo.

Alors tu pourras voir démolir l'édifice
Qu'avait construit des rois le constant artifice,
Sans la moindre terreur.
Les peuples délivrés chanteront tes louanges;
Pour te récompenser, du haut des cieux, les anges
Répèteront en choeur:

"Salut, fière Albion, salut, reine des mers,
Ton pouvoir qui se prête aux voeux de l'univers,
S'affermit chaque année,
Et les blancs escadrons de tes nombreux vaisseaux
Enfin ne laissent plus de parages nouveaux
A l'onde consternée."


3 1225 00089 3970




BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
UNIVERSITÉ
DE
MONTRÉAL